

# Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2010

## **Histoire et enjeux de la mutualisation d'équipements culturels intégrant une bibliothèque**

**Ann-Sarah LAROCHE**

Sous la direction de Matthieu Rochelle

Directeur de la Bibliothèque départementale, Chargé de mission pour le livre et l'édition, Conseil Général des Bouches du Rhône. Secrétaire national adjoint de l'ABF.



## **Remerciements**

*Je tiens à remercier ici mon directeur de mémoire, Matthieu Rochelle qui a eu l'idée de proposer ce sujet et m'a encouragée tout au long de ce travail.*

*Je remercie également Christiane et Jean-Pierre pour leur relecture attentive, Pascal pour son soutien et sa patience.*



## **Résumé :**

*La mutualisation n'existe pas dans les dictionnaires. Elle est pourtant un thème d'actualité. Une de ses dimensions a peu été étudiée : l'installation dans un même bâtiment d'équipements culturels divers. Longtemps, la bibliothèque n'a pas bénéficié de locaux dédiés mais a été associée à différentes structures de type culturel, culturel, politique ou encore éducatif. Aujourd'hui, elle intégrée par plusieurs municipalités dans des projets de regroupement d'établissements culturels au sein d'un même édifice, qui se veulent novateurs. Quels enjeux architecturaux, urbains, culturels ou politiques ont présidé à ces projets à travers le temps ? Cette forme mutualisation est-elle encore porteuse d'avenir ?*

*Descripteurs :*

*Bibliothèques publiques -- Histoire*

*Politique culturelle -- France*

*Coopération culturelle - - France*

*Activités culturelles -- France*

*Relations bibliothèque-collectivité -- France*



**Abstract :**

*The mutualization does not exist in dictionaries. It is nevertheless a theme of current events. One of its dimensions was little studied: the installation in the same building of diverse cultural facilities. For a long time, the library did not benefit from dedicated premises, but was associated with various structures of religious, cultural, political or educational type. Today, it is integrated by several municipalities into projects of grouping different cultural structures within the same building. What architectural, urban, cultural or political stakes presided over these projects through time? Has this kind of mutualization another future?*

*Keywords :*

*Libraries – History*

*Cultural policy -- France*

*Intellectual cooperation -- France*

*Cultural programs -- France*

*Libraries and community – France*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal  
à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.





# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
1.1 Définitions et terminologie.....	10
1.2 Délimitation de l'étude.....	11
<b>I. PERSPECTIVE HISTORIQUE.....</b>	<b>13</b>
1. JUSQU'AU DÉBUT DU XX <sup>E</sup> SIÈCLE : LA BIBLIOTHÈQUE EST RAREMENT UN BÂTIMENT ISOLÉ.....	13
1.1 Antiquité : dans le voisinage des temples.....	13
1.2 Moyen-âge et Renaissance : au plus près des lecteurs.....	15
A l'ombre des églises et des collèges.....	15
Bibliothèques des lettrés et premiers cabinets de curiosité.....	16
1.3 Ancien régime : cabinets de curiosités et lieux de sociabilité.....	17
1.4 Période révolutionnaire : colocations forcées et choisies.....	18
Des lieux de dépôt.....	18
Le rapprochement avec l'école.....	19
1.5 XIX <sup>e</sup> siècle .....	19
Des nécessités financières qui contraignent les bibliothèques à la cohabitation .....	20
Musées-bibliothèques.....	21
Les bibliothèques et l'école.....	22
2. XX <sup>E</sup> SIÈCLE : INTÉGRER OU ÊTRE INTÉGRÉES ?.....	23
2.1 Jusqu'en 1950 : le poids des contraintes financières et urbaines.....	23
L'entre deux guerres : vers des centres culturels.....	23
Après 1945 : des préoccupations urbaines qui poussent à des regroupements.....	24
2.2 Années 60 et 70 : un concept prédominant, la polyvalence.....	25
Au plus près du public : polyvalence et hors-les-murs.....	26
Les maisons de la culture .....	27
Équipements intégrés et villes nouvelles.....	28
La « révolution Beaubourg ».....	29
2.3 Années 80 et 90 : le regroupement toujours en vogue .....	30
Privilégier les effets multiplicateurs.....	31
Équipements mutualisés et développement local.....	32
Le modèle de la médiathèque et la mutualisation.....	33
Des équipements culturels qui font la part belle aux bibliothèques.....	34
2.4 Mutualisation et TGE (Très Grands Équipements).....	35
2.5 Perspectives pour le XXI <sup>e</sup> siècle.....	36
La mutualisation, une utopie encore vivace.....	36
Mutualisation et rôle social des équipements culturels de proximité.....	36
Mutualisation et lieux de diffusion du savoir.....	37
<b>II. QUELS ENJEUX DERRIÈRE LE CONCEPT DE MUTUALISATION ?.....</b>	<b>39</b>
1. ENJEU ARCHITECTURAL ET URBAIN.....	39
1.1 Un type architectural insaisissable qui se prête à la mutualisation.....	39
Un espace en quête de modèles architecturaux.....	39
La bibliothèque comme partie d'un tout.....	41
« Banaliser le bâti pour banaliser la démarche ».....	42
Un geste architectural que la mutualisation peut servir.....	43
1.2 La mutualisation : une utopie architecturale.....	43
Machinisme et fonctionnalisme.....	43

Un container universel et polyvalent, ouvert sur son environnement.....	44
1.3 <i>L'enjeu urbain</i> .....	46
Développement urbain et synergies entre équipements publics.....	46
Centralité et périphérie.....	47
Restructurer et redynamiser par la mutualisation.....	48
2. ENJEU CULTUREL .....	50
2.1 <i>Culture, polyvalence et pluridisciplinarité</i> .....	51
Utopie de la synthèse des arts.....	51
Transversalité culturelle et innovation.....	52
Idéologie de l'animation culturelle et désir de globalité.....	52
2.2 <i>La bibliothèque : espace unique et multifonctionnel</i> .....	53
Polyvalence consubstantielle du livre et de la lecture.....	53
La bibliothèque, espace pluriel.....	54
Diversité des objets, des missions et des espaces .....	54
Diversité des publics et des pratiques.....	55
2.3 <i>La mutualisation : aboutissement de la logique de coopération à l'œuvre dans les bibliothèques ?</i> .....	57
Des équipements qui invitent au partenariat et à la coopération.....	57
Hors-les-murs et dissémination.....	57
2.4 <i>Quels modèles culturels de mutualisation pour les bibliothèques ?</i> .....	59
Le modèle « culturel ».....	59
Le musée et la bibliothèque.....	60
Le modèle éducatif.....	61
Le modèle communautaire : « la maison des hommes ».....	62
3. ENJEUX POLITIQUES.....	63
3.1 <i>Politiques publiques et mutualisation</i> .....	64
Enjeux de la polyvalence dans les services publics.....	64
Territorialisation des politiques publiques.....	65
Modernisation du service public.....	66
3.2 <i>Un enjeu des politiques sociales</i> .....	67
La bibliothèque, pivot de la vie culturelle d'une commune.....	68
Rôle social des équipements culturels.....	68
Entre démocratisation culturelle et augmentation du taux de fréquentation.....	69
3.3 <i>Le négoce de la notoriété</i> .....	70
4. ENJEUX ORGANISATIONNELS.....	72
4.1 <i>Sur quels espaces et services s'appuie la mutualisation ?</i> .....	72
4.2 <i>Les tensions à résoudre</i> .....	74
Un équipement qui doit être fonctionnel.....	74
La question tarifaire.....	75
La gestion des ressources humaines.....	75
Le « patriotisme institutionnel ».....	77
4.3 <i>La question de l'identité</i> .....	78
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>79</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>83</b>
<i>Histoire du livre, de la lecture et des bibliothèques</i> .....	83
<i>Architecture, urbanisme</i> .....	85
<i>Action culturelle, coopération, partenariat</i> .....	86

# Introduction

---

La mutualisation n'existe pas. Du moins, pas comme entrée dans le dictionnaire. C'est pourtant un néologisme largement usité aujourd'hui, notamment dans le contexte des politiques publiques.

Si les expériences de mutualisation de ressources, de moyens, de compétences ont déjà fait l'objet de nombreuses études, la mutualisation d'équipements<sup>1</sup> est cependant plus rarement abordée en tant que telle. C'est le thème que nous nous proposons d'explorer ici, en nous attachant plus particulièrement à la mutualisation d'équipements culturels comprenant une bibliothèque.

Nous faisons suite ici à un mémoire d'étude d'un conservateur de bibliothèque, Pascal Fruchon, qui a brossé en 2009 un premier état de l'art en la matière<sup>2</sup>. Nous répondons également à une invitation à poursuivre sa réflexion lancée par Jean-Luc Gautier-Gentès en 2004, dans un article intitulé « *Figures de la polyvalence. Regroupement de services et équipements culturels incluant une bibliothèque municipale* »<sup>3</sup>. Il précisait : « *Sauf erreur, ce thème n'a fait l'objet d'aucune étude. Elle pourrait pourtant s'avérer riche d'enseignements, à plus d'un titre.* » et concluait : « *le traitement du sujet appelle des investigations et soulève des problèmes qui sont à la mesure de sa richesse.* »

Tout d'abord, il est nécessaire de s'attarder sur les questions de terminologie.

## 1.1 Définitions et terminologie

Le verbe « mutualiser » est pour sa part bien présent dans les dictionnaires. Il trouve son origine à la fin du fin du XVI<sup>e</sup> siècle (« mutualizer »), avec le sens de « rendre la pareille ». Le nouveau Petit Robert de la langue française (2009) donne les définitions suivantes : « Répartir (un risque, des frais) à égalité parmi les membres d'un groupe », « Mettre en commun », et renvoie au verbe « Partager ». Le substantif « mutualisme » est apparu plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, sur la base notamment des théories économiques de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), qui définissait le « *mutuellisme* » comme un principe intermédiaire entre l'association socialiste et la propriété de l'économie politique classique : hostile à la coopération, sa doctrine étant avant tout basée sur la liberté d'échanger produits et services ; c'est l'une des premières tentatives théoriques cherchant à concilier les impératifs d'égalité et de liberté. Elle a contribué à la naissance d'un grand nombre d'associations d'entraide et de mutuelles dans divers pays, moyen essentiel utilisé par les travailleurs pour se garantir contre les risques sociaux. La santé reste le domaine de prédilection le plus couvert par le mutualisme, tout comme les secteurs industriel et agricole.

Aujourd'hui, la mutualisation est associée à différentes notions : partage, entraide, collaboration, solidarité, fédération, partenariat, économies d'échelle, optimisation, etc. Elle est particulièrement évoquée dans le contexte de l'intercommunalité, où elle permet la création de services communs aux communes et aux communautés, dans le but de réaliser des

---

<sup>1</sup> Nous entendons par là le rapprochement dans un même bâtiment de plusieurs établissements

<sup>2</sup> FRUCHON Pascal. *Mutualisation d'équipements culturels comprenant une bibliothèque*. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Matthieu Rochelle, 2009 [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/fruchon-dcb18.pdf>> Consulté le 15 avril 2009

<sup>3</sup> GAUTIER-GENTÈS Jean-Luc. *Figures de la polyvalence*, *BBF*, 2004, n° 2, p. 15-23

économies d'échelle<sup>4</sup>. Dans le secteur associatif culturel (spectacle vivant notamment), la mutualisation d'emplois est également un sujet récurrent.

Nous avons choisi de retenir pour notre étude une définition empruntée au domaine de la... zoologie. Pour incongru que cela puisse paraître, il nous semble que c'est la définition la plus à même de rendre compte des enjeux en la matière. Ainsi, en zoologie, le « mutualisme » désigne « *l'association de deux animaux d'espèces différentes qui retirent des bénéfices réciproques de cette union, sans vivre aux dépens l'un de l'autre* »<sup>5</sup>. C'est bien ce que nous nous proposons d'étudier ici : l'installation dans un même lieu d'équipements (notamment culturels), de nature différente, qui conservent chacun leur indépendance (régie directe) tout en s'associant sur des projets ou services communs. Il s'agit de s'interroger sur la nature de ces projets, les enjeux qui les sous-tendent et les bénéfices qui en sont attendus.

Nous utiliserons aussi bien le terme mutualisation, que les termes non spécifiques de « regroupement », « cohabitation », « association », ou encore « intégration », partant du principe que le seul emploi du néologisme « mutualisation » ne préjuge pas du niveau de mise en commun qui est atteint et qui peut consister en un simple partage des lieux. Ce constat s'appuie sur un rapport de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA), paru en 2006, consacré aux tendances récentes en matière de collaboration et de coopération entre bibliothèques publiques, archives et musées. Le rapport cite en préalable une typologie établie par Karen Dornseif au sujet des collaborations entre bibliothèques publiques et universitaires<sup>6</sup>. L'auteur cerne trois types d'installations mixtes, qui correspondent à trois niveaux d'intégration : minimale (colocation des installations en conservant la prestation de services particuliers), sélective (partage de projets spécifiques ou de départements) et complète (dans laquelle les deux installations partagent une même mission).

## 1.2 Délimitation de l'étude

Pascal Fruchon avait choisi pour son étude de s'intéresser aux seules grandes villes françaises (une des hypothèses de Jean-Luc Gautier-Gentès étant l'existence d'un effet de seuil au dessus duquel la proportion de structures polyvalentes diminuerait - villes > 10 000 habitants). Il a établi un état des lieux (en procédant notamment à une enquête auprès des responsables de structures) sur lequel nous ne reviendrons pas, même si l'auteur lui-même en a pointé le caractère partiel.

Nous n'approfondirons pas non plus les cas de mutualisation entre bibliothèques universitaires et municipales, car notre propos est bien d'étudier des « *animaux d'espèces différentes* ». En outre, un travail sur le sujet a été mené en 2009 par un conservateur de bibliothèque, Muriel Pénichon<sup>7</sup>. Hormis le cas d'établissements comme les Archives et Bibliothèque Départementales des Bouches-du-Rhône, qui ont ouvert des espaces au public à la manière des bibliothèques municipales, les Bibliothèques départementales de prêt (ex bibliothèques centrales de prêt) ne seront pas non plus traitées en tant que telles<sup>8</sup>, en raison de leur histoire

<sup>4</sup> Article L. 5211-4-1 II du Code général des Collectivités territoriales

<sup>5</sup> *Petit Robert, op. cit.*

<sup>6</sup> DORNSEIF Karen. Joint Use Libraries: Balancing Autonomy and Cooperation. *Resource Sharing & Information Networks* 15.1/2 (2001)

<sup>7</sup> PENICHON Muriel. *De la collaboration à la mutualisation entre bibliothèques municipales et universitaires un nouveau modèle pour l'avenir*. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Anne-Marie Bernard, 2008 [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/penichon-dcb16.pdf>> Consulté le 13 juin 2009

<sup>8</sup> Créées en 1945, celles-ci n'ont pendant longtemps pas disposé de locaux construits à leur intention En 1949, quatre ans après sa création, la BCP de l'Isère est encore installée dans l'appartement personnel de la directrice. Elle déménage bientôt pour être logée dans l'ancienne cuisine d'une caserne, où elle restera jusqu'en 1981. A l'image de celle de l'Isère, les premières BCP sont logées au hasard des possibilités : dans une bibliothèque municipale classée dont elle constitue un service (Lyon, Albi...), dans un lycée ou une école, dans un bâtiment

et de leur fonction particulière qui ne les mettent pas en contact direct avec le public mais avec des professionnels. Nous traiterons donc spécifiquement du cas de bibliothèques municipales françaises associées à d'autres équipements, principalement culturels, mais sans négliger les associations avec des établissements à vocation plus sociale ou encore éducative, ni même relevant du privé, afin de saisir au mieux tous les paramètres du sujet. Des incursions à l'étranger nous permettront d'enrichir notre propos.

Compte-tenu du caractère nécessairement restreint de ce mémoire, nous aborderons essentiellement la question des prémices historiques du phénomène de mutualisation d'équipements, en essayant à chaque fois de définir le type d'intégration (minimale, sélective complète) qui est en jeu **(I)**. Des bibliothèques antiques installées dans les temples, au Centre Pompidou qui associe à Paris la Bibliothèque publique d'information à un musée (entre autres), en passant par les musées-bibliothèques du XIX<sup>e</sup> siècle ou les bibliothèques intégrées dans des centres socioculturels des années 70, les exemples ne manquent pas, plus ou moins prestigieux. Dernièrement encore, l'actualité culturelle a été marquée par l'ouverture de deux lieux mutualisés : les Champs Libres de Rennes qui associent musée et bibliothèque publique, et les Archives et la Bibliothèque départementale Gaston-Defferre à Marseille, tous deux ouverts en 2006.

Nous tenterons ensuite de dégager certains des enjeux qui président à ces projets de mutualisation **(II)**. Selon un avis largement partagé<sup>9</sup>, encore affirmé dans le contexte actuel de débats sur la maîtrise des dépenses publiques et la croissance des effectifs des collectivités locales, la mutualisation serait une forme de mise en commun des moyens qui répondrait avant tout à une logique essentiellement économique. N'y a-t-il pas cependant d'autres objectifs et motivations à l'œuvre derrière ces projets ?

---

réaffecté, dans un hôtel particulier. Dans les années 60-70, au mieux elles étaient logées dans des bâtiments universitaires.

<sup>9</sup> DUJARDIN Brigitte. Mutualiser pour répondre à de nouveaux besoins. *BBF*, 2006, n° 5, p. 101-102



# I. Perspective historique

---

## 1. JUSQU'AU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE : LA BIBLIOTHÈQUE EST RAREMENT UN BÂTIMENT ISOLÉ

L'idée de construire des bâtiments spécifiques pour la bibliothèque est récente. À peine si on ose y penser avant le XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>10</sup> Dans l'Antiquité déjà, les premières bibliothèques sont généralement liées aux temples ou à d'autres édifices publics, au sein de projets culturels, culturels ou politiques plus globaux.

### 1.1 Antiquité : dans le voisinage des temples

Dans l'Égypte ancienne, les temples comportent généralement une « Maison des livres ». On y conserve les archives du temple, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages, qui sont la mémoire des Égyptiens et une source de connaissances pour ceux qui poursuivent des études. Certains temples possèdent également une « Maison de vie », dont l'objectif est plus ambitieux : centre de formation pour les scribes et les prêtres, elle abrite une bibliothèque où officient des bibliothécaires-enseignants. Lieu dédié à la conservation, à la copie et à l'interprétation, elle s'attache à préserver les traditions religieuses, ainsi que l'histoire de l'Égypte, de ses rois et du temple lui-même ; elle est aussi un lieu de création de textes nouveaux. Le temple d'Edfou a préservé une « Maison des Livres » intacte. À l'exception de celle d'Amarna, qui était vide, on n'a pas retrouvé de « Maisons de Vie ». On pourrait parler ici d'une intégration complète, puisque la bibliothèque partage les mêmes missions que le temple auquel elle appartient : participer à l'enseignement, à la constitution et à la préservation des traditions religieuses.

En Grèce antique, les premières collections de livres réellement attestées en dehors des bibliothèques des temples (rituels, annales, légendes) et des dépôts de tablettes chaldéens, sont celles des écoles philosophiques ou collèges médicaux qui se développent à Athènes au cours du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. On trouve également des bibliothèques privées de type professionnel, comme celles d'Euripide et Aristote<sup>11</sup> et, bien que remise en cause aujourd'hui, l'hypothèse de bibliothèques publiques situées dans les gymnases a longtemps prévalu.<sup>12</sup>

C'est à l'époque hellénistique que de grandes bibliothèques publiques voient le jour, notamment dans les capitales des royaumes de Méditerranée orientale. Instrument de travail pour un cercle de savants et lettrés, elles sont aussi, et avant tout, des signes tangibles de la grandeur des dynasties au pouvoir (les Ptolémées, les Attalides), installées loin de leur patrie, à l'instar de la Bibliothèque d'Alexandrie créée par Ptolémée I entre 305 et 295 avant JC. Celle-ci fait partie du Museion, le Temple des Muses, et comprend l'université d'Alexandrie,

---

<sup>10</sup> SIRINELLI Jean. Alexandrie. In MELOT Michel (dir.). *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Paris : Electre-Cercle de la librairie. 1996, p. 7-8

<sup>11</sup> COQUEUGNIOT Gaëlle. Des mémoires de pierre et de papyrus : les fondations de bibliothèques dans l'Antiquité grecque, entre mémoire et propagande. *Conserveries mémorielles* [en ligne]. 2008, 3<sup>e</sup> année, numéro 4, p. 47-61 <[http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/cm\\_articles/cm5.COQUEUGNIOT.pdf](http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/cm_articles/cm5.COQUEUGNIOT.pdf)> Consulté le 08 décembre 2009. Le terme même de « bibliothèque » est attesté pour la première fois dans un texte de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

<sup>12</sup> CAVALLIO Guglielmo, CHARTIER Roger (dir.). *Histoire de la lecture dans le monde occidental*. Paris : Editions de Seuil, 2001, p. 18

une des premières de l'histoire de l'humanité. Rendez-vous des poètes, scientifiques et artistes invités par les souverains, elle est conçue sur le modèle des communautés de philosophes grecs pour lesquels la documentation avait une importance essentielle dans le fonctionnement de la recherche. Elle s'applique ainsi à réunir des productions écrites émanant de tous ordres et régions, provenances et civilisations. Sorte de Babel de l'écrit, mémoire du monde, elle devient rapidement un modèle de cité des livres pour les intellectuels et un symbole à l'égal du Phare dont elle est voisine.<sup>1314</sup>

La bibliothèque comme le Musée sont intégrés au Palais Royal et si tous deux sont reconnus pour leur fonction intellectuelle, ils participent aussi largement d'une politique de prestige pour Ptolémée Soter Ier et ses successeurs : politique globale de promotion de l'hellénisme et d'affirmation du pouvoir lagide. Le siège de la bibliothèque n'est pas un édifice ou une salle à part mais consiste en des rayonnages disposés le long du péribate du Musée<sup>15</sup>. Toutefois, ses collections ne sont pas destinées aux seuls pensionnaires du Musée : il s'agit d'une bibliothèque avant tout royale, et non d'une bibliothèque scientifique. Il est difficile ici de savoir exactement quel type d'intégration se jouait alors entre le Musée et la bibliothèque. Ainsi, Jean Sirenelli insiste sur l'absence de liaison organique entre le Musée et la bibliothèque qui avaient des responsables distincts, quoique nommés l'un et l'autre par le prince puis, après la conquête romaine, par l'empereur. Toutefois, il précise plus loin que « *la bibliothèque fonctionne comme un laboratoire du Musée* », à l'instar des collections de sciences naturelles ou salles de dissection. La bibliothèque était donc intégrée à un ensemble que l'on appellerait aujourd'hui « centre de recherche », dont elle était un des instruments majeurs.<sup>16</sup>

Plus tard, César fait rassembler les éléments d'un projet d'une bibliothèque publique par Varron, qui sera responsable de l'organisation des premières bibliothèques publiques de Rome. Sous l'Empire, leur nombre s'accroît : l'activité édilitaire importante s'exprime notamment par la construction de bibliothèques. Les chercheurs notent que si les bibliothèques de Rome s'inspirent du modèle hellénistique incarné par la bibliothèque d'Alexandrie, elles innovent par leurs objectifs et leur disposition architecturale. Elles ne sont plus, en effet, uniquement au service du souverain et de la communauté privilégiée d'érudits qu'il protège et entretient : s'ouvrant à un plus large public, certaines tendent à devenir des « espaces à vivre » autonomes. La majorité des bibliothèques est cependant encore installée dans les dépendances des espaces publics et religieux (forum, sanctuaire, thermes)<sup>17</sup>.

Ainsi, deux bibliothèques symétriques sont placées aux angles sud de l'enceinte des thermes géants de Caracalla. Asinius Pollio (39 av. J.-C.) en avait fondé une dans l'atrium de la Liberté, tandis qu'Auguste crée les bibliothèques publiques du portique d'Octavie et du Palatin. Il y eut également une bibliothèque au palais de Tibère, une au temple de Trajan (la bibliothèque Ulpia, bientôt transportée aux thermes de Dioclétien), une au temple de la Paix établie par Vespasien.<sup>18</sup> Certains édifices remplissent une double fonction de bibliothèque et de monument funéraire à la gloire d'une famille, telle la bibliothèque de Celsus à Ephèse (Turquie) construite à l'instigation de T. Julius Aquila pour son père défunt (entre 114 et 117 de notre ère). Cette vocation mémorielle se retrouve dans la bibliothèque de la ville anatolienne de Nysa (vers 130). Citons encore le temple dit « de Diane » à Nîmes, qui serait pour certains historiens l'unique bibliothèque publique en Gaule. Pierre Gros a suggéré que ce

<sup>13</sup> SIRINELLI J. *Op. cit.*, p. 46-52

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> CANFORA Luciano. *La Véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*. Paris : Éd. Desjonquères, 1988, p. 95

<sup>16</sup> MELOT Michel. In JACOB Christian. *Lieux de savoir : 1, Espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007, p. 640

<sup>17</sup> Voir sur ce sujet l'étude de Gérard Coulon parue dans la Revue *L'Archéologue. Archéologie nouvelle*, n° 72, juin-juillet 2004, p. 31-35 et GROS Pierre. *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av.J.-C. à la fin du Haut-Empire*. 1, *Les monuments publics*. Paris : Picard, 1996

<sup>18</sup> DAREMBERG Charles, SAGLIO Edmond. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Paris : Librairie Hachette, 1877-1919



bâtiment aurait pu être une bibliothèque intégrée à un Augusteum, complexe à la fois religieux, politique et social consacré au culte de l'empereur Auguste et de sa famille.<sup>19</sup> Enfin, au sujet de la bibliothèque d'Hadrien à Athènes (vers 132) qui se composait d'un grand bâtiment occupant toute l'aile d'une large cour à péristyle, le voyageur Pausanias (115-180) écrivait :

*« Hadrien a fait élever d'autres édifices à Athènes : un temple d'Héra et de Zeus Panhellénios, un sanctuaire commun à tous les dieux ; et, ce qui est le plus remarquable, un ensemble de cent colonnes en marbre de Phrygie. Les murs sont faits du même matériau que les portiques. Il y a des salles qui ont des plafonds dorés et décorés d'albâtre ; elles sont ornées en outre de statues et de peintures. On y met des livres... »<sup>20</sup>.*

S'il serait anachronique de parler ici de mutualisation, on trouve dans l'Antiquité des bibliothèques dont les missions sont en adéquation avec celle des temples et communautés qui les hébergent (enseignement et fonctions de nature religieuse), tandis qu'elles participent largement d'une politique de prestige, d'où leur proximité avec les lieux de pouvoir, au cœur de la cité, dans une forme d'intégration que l'on pourrait dire complète.

## 1.2 Moyen-âge et Renaissance: au plus près des lecteurs

### A l'ombre des églises et des collèges

Avec les invasions de la fin de l'Antiquité, la culture livresque se réfugie en Occident au sein du clergé et se trouve concentrée pour des siècles dans les bibliothèques des cathédrales et des abbayes. Le livre devient un objet rare et précieux, destiné à l'étude d'un petit nombre de lettrés et la bibliothèque disparaît en tant que bâtiment autonome car les collections sont réduites. Elle est d'abord considérée comme un lieu de conservation, qui tient plus du coffre-fort que d'un espace architectural. Sa localisation varie d'un monastère à l'autre et elle peut s'y démultiplier afin que les livres soient placés le plus près possible des lecteurs : trésor, cloître, dortoir, église, infirmerie, appartement de l'abbé etc.

Peu à peu, le bâtiment bibliothèque réapparaît avec la Renaissance carolingienne, le réveil intellectuel de l'Occident au XIIe siècle, grâce aux textes transmis par l'intermédiaire arabe et byzantin, et le développement des ordres mendiants qui réunissent dans leurs monastères des livres d'étude susceptibles d'être prêtés. Installée dans les églises et monastères, la bibliothèque dispose d'une pièce spécifique (cellule ou galerie) tout en continuant à n'être qu'une partie d'un bâtiment implanté à proximité d'un lieu sacré : le cloître.<sup>21</sup> Dans le même temps, des bibliothèques d'étude s'organisent dans les collèges (la Sorbonne), tandis que les progrès de l'écrit dans les milieux laïques et l'essor des littératures nationales entraînent l'apparition d'un nouveau type de collections attachées aux demeures princières. Ainsi, en France, le roi Charles V réunit quelques deux mille volumes dont une partie au moins est logée dans une tour du Louvre, tandis que le pape Clément VI installe sa bibliothèque dans la tour des Anges du palais des Papes en Avignon. La bibliothèque est ici symbole du pouvoir, la proximité avec grands auteurs et écrits conférant un peu de leur prestige au possesseur de la bibliothèque.

<sup>19</sup> GROS. *Op. cit.*, p. 65

<sup>20</sup> *Description de la Grèce par Pausanias*. Tome I : Attique-Corinthe. Paris, 1814-23

<sup>21</sup> CAROUX Hélène. *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Paris : Picard, 2008, p. 33

A l'époque médiévale en Occident, les bibliothèques s'intègrent donc complètement aux édifices symboles du pouvoir et aux lieux de culture et d'enseignement dont elles partagent les missions.

## **Bibliothèques des lettrés et premiers cabinets de curiosité**

Les grands humanistes italiens rêvent, à la suite de Pétrarque et de Boccace, de bibliothèques « publiques » (c'est-à-dire ouvertes aux lettrés). Si leurs écrits témoignent de l'importance qu'ils accordent à la raison par rapport à la foi, leurs bibliothèques s'installent encore dans le voisinage des lieux de culte, par tradition et proximité architecturale.

Ainsi, le couvent San Marco abrite l'une des plus prestigieuses bibliothèques de la Renaissance italienne, centre important de propagation de l'humanisme florentin. Elle a pour origine la bibliothèque de l'érudit Niccolò, léguée au XVe siècle à un groupe de seize curateurs, comprenant Cosme et Laurent de Médicis, qui décide d'installer la collection au couvent dominicain alors en pleine réorganisation. Ils commandent pour cette bibliothèque une salle d'un type nouveau à l'architecte de renom Michelozzo, en forme d'une basilique à trois nefs ; Fra Angelico l'orne d'un cycle de fresques somptueux. Ouverte au public en 1571, la bibliothèque Laurentienne est située elle aussi dans l'enceinte d'un monastère, celui de San Lorenzo à Florence. Laurent le Magnifique en augmente le fond après sa création par Cosme l'Ancien, qui voulait concentrer, en un seul bâtiment, l'ensemble des productions de la pensée humaine. Regroupant les manuscrits grecs et latins sur lesquels se fonde la culture laïque de l'humanisme florentin, la bibliothèque doit contribuer au prestige de la ville et matérialiser une certaine conception de la culture.

Du côté des bibliothèques privées, on trouve le modèle du cabinet de travail ou *studiolo*, lieu de réflexion aux murs ornés de savantes peintures, qui symbolise la culture de l'honnête homme. On peut y associer la Librairie de Montaigne, à laquelle celui-ci avait pour projet d'adjoindre un musée qui serait à la fois galerie de peinture, musée de statues et galerie de cartes de géographie, sorte de miroir du monde. Soucieux d'asseoir leur prestige, les cardinaux-ministres Richelieu et Mazarin, ou le chancelier Séguier, acquièrent eux-aussi des livres qu'ils installent au long de somptueuses galeries, sur des espaces rythmés par les bustes de personnages célèbres. De même, de grands magistrats constituent des bibliothèques dignes de leurs fonctions et servant de centres de documentation aux cours qu'ils président. Destinées avant tout aux membres de la République des lettres, ces bibliothèques deviennent bientôt « publiques » au XVIIe siècle.

Publiques ou privées, les grandes bibliothèques de la Renaissance se trouvent encore fréquemment dans le voisinage des lieux de culte. Traditionnellement en effet, le milieu lettré est le milieu religieux et il s'agit avant tout de rapprocher les ouvrages des lecteurs, tandis que le modèle architectural de la basilique fonctionne particulièrement bien pour une bibliothèque. Il ne s'agit donc pas ici d'une simple colocation : les missions et les publics sont bien communs. D'autre part, bibliothèque et musée sont alors souvent rapprochés, voire intégrés. Sur les rayonnages, les livres voisinent avec de multiples objets dont le rôle est décoratif et documentaire, au sein de bibliothèques destinées à favoriser le progrès scientifique mais aussi à asseoir le prestige de leurs possesseurs. Le cabinet de curiosité qui apparaît dans la deuxième moitié du XVIe siècle est comme un aboutissement de ce mouvement.

### 1.3 Ancien régime : cabinets de curiosités et lieux de sociabilité

Sous l'Ancien Régime, nombre de bibliothèques privées sont des établissements à vocation encyclopédique qui accueillent une grande variété d'objets sur le modèle des cabinets de curiosité. Ceux-ci connaissent leur apogée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles avec le développement des explorations, lorsque princes, savants et amateurs se mettent à collectionner des objets divers en provenance des nouveaux mondes. Les cabinets de curiosités se présentent comme un résumé du monde où prennent place les objets des règnes minéral, végétal et animal à côté des productions de l'homme, dont les livres.<sup>22</sup>

En juin 1727, Dezallier d'Argenville publie dans le *Mercure de France* une « *Lettre sur le choix et l'arrangement d'un cabinet de curieux* ». Il y décrit le contenu des cabinets de curiosités hérités du XVII<sup>e</sup> siècle (médailles, pierres gravées, pierres précieuses, tableaux, gravures, dessins mais aussi livres) et montre que les connaissances s'articulent alors selon trois grands domaines étroitement imbriqués : les lettres, les arts et les sciences. Plus tard, il précise dans sa *Conchyliologie* que la bibliothèque de l'ancien cabinet du roi, avant sa réorganisation par Buffon, contenait « *beaucoup d'armes, de raquettes, de lits et autres équipages de Sauvages ; divers habillements et plumages à l'usage des Indiens, différens squelettes d'animaux [...]* »<sup>23</sup>. Plusieurs de ces collections privées serviront par la suite de base à des établissements publics, à l'instar de la bibliothèque du Marquis de Méjanès à Aix-en-Provence, qui juxtapose en 1784 un « *cabinet de curieux* » et une « *bibliothèque choisie* », ou de la bibliothèque de Mgr Inguibert à Carpentras, associée à un musée et considérée comme la première bibliothèque municipale française. Deux établissements qui aujourd'hui encore sont des exemples aboutis d'intégration d'équipements culturels autour d'une bibliothèque.

L'exemple de la ville de Grenoble est aussi particulièrement significatif de ce rapprochement entre bibliothèques et cabinets de curiosité. Le 15 janvier 1772, les Grenoblois rachètent à sa mort la bibliothèque de l'évêque de Grenoble, érudit et bibliophile, Monseigneur de Caulet. Dès le départ, l'objectif est de lui adjoindre un cabinet de physique et d'histoire naturelle<sup>24</sup>, comme le révèle un mémoire rédigé en 1773 par l'un de ses directeurs, Henri Gagnon :

« *A peine avait-on réalisé le projet d'une bibliothèque publique qu'on commence à éprouver les bons effets que doit produire cet établissement : le vœu unanime de tous les citoyens [est de former] un cabinet de physique [et] d'histoire naturelle. Déjà, des personnes en place et des gens de lettres ont voulu concourir à en rassembler les matériaux : une ample collection de minéraux par eux rassemblés avec autant de zèle que d'intelligence des parties isolées des trois règnes, des instruments de physique, comme des cabinets particuliers, n'attendent qu'un dépôt public pour former un établissement qui, avec la bibliothèque, coopérera à la révolution si nécessaire au progrès des sciences* »<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> « Kunst-und Wunderkammern », pour reprendre la dénomination en allemand consacrée par les travaux de Julius von Schlosser en 1908.

<sup>23</sup> DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J. Des plus fameux Cabinets d'Histoire Naturelle qui sont en Europe : le Cabinet du Roi à Paris. In *La Conchyliologie*. Paris : De Bure, 1780, p. 209. Cité par : RAJAT ROCHAS Joëlle. *Du Cabinet de curiosités au Muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855)*. Thèse d'Histoire sous la dir. de Gilles Bertrand. Université Pierre Mendès France Grenoble II. 2006, p. 20-22 [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2020>> Consulté le 08 décembre 2009

<sup>24</sup> Étude menée par RAJAT ROCHAS. *Op. cit.*, p. 71

<sup>25</sup> GAGNON Henri. Mémoire pour la création du Cabinet de physique et d'histoire naturelle. In *Délibération du 12 juillet 1773* : document n° 9

Le cabinet n'était donc pas destiné à être simplement adjoint à la bibliothèque mais bien à en constituer la fonction principale : « *Compris au sein de la Bibliothèque publique qu'il fallait désormais entendre en tant que bibliothèque et cabinet d'histoire naturelle, il en était l'expression finalisée* »<sup>26</sup>.

Lieu d'étude et d'apprentissage disposant de collections bibliographiques et muséographiques, la bibliothèque est un outil pour les lettrés, utile aux conseils du prince, nécessaire à un esprit ou à un gouvernement éclairés. Assumant les fonctions de laboratoire, d'observatoire, de musée ethnographique ou d'histoire naturelle, elle est très souvent intégrée à ce type de structures, où le projet de favoriser le progrès scientifique le partage au souci d'ostentation.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à mesure que triomphent les Lumières, un public de plus en plus nombreux souhaite accéder au livre et les bibliothèques ne sont plus seulement des musées ou des espaces pour le travail solitaire, mais aussi des lieux de rencontres et de sociabilité. Née en Grande-Bretagne, la mode des bibliothèques de prêt gagne les États-Unis. Les cafés, nombreux à Londres, proposent aux côtés des gazettes, des livres, tandis qu'en France les libraires commencent à créer des cabinets de lecture. Ainsi, la bibliothèque est amenée à cohabiter avec les lieux les plus divers : transformée à l'occasion en cabinet de musique chez le Marquis de Montrevel, elle côtoie des tables de jeu au château de Broglie, se fait siège d'une société d'habitues chez le président Bouhier (Dijon), ou l'hôtel de la Valette à Lyon. A la même époque, des projets apparaissent qui visent à constituer des sortes de "complexes culturels" urbains, généralement conçus autour des théâtres. Ainsi, le projet pour la place Graslin à Nantes, en 1785, prévoit d'adjoindre au théâtre proprement dit une salle des fêtes et une salle de concert en forme d'hémicycle.<sup>27</sup>

## 1.4 Période révolutionnaire : colocations forcées et choisies

A la veille de la Révolution, les locaux où se trouvent des livres imprimés et manuscrits sont nombreux et divers : abbayes, séminaires, couvents, évêchés, châteaux, hôtels particuliers, ainsi que quelques bibliothèques publiques et centres universitaires.<sup>28</sup> Les saisies révolutionnaires modifient sensiblement ce paysage.

### Des lieux de dépôt

Afin de loger les confiscations révolutionnaires, livres et autres objets, on installe des dépôts, dans des bâtiments qui se révèlent la plupart du temps inadaptés, voire insalubres, tandis que de nombreuses collections sont maintenues dans les établissements religieux du fait du manque de locaux. Dès le Consulat, ces dépôts font l'objet de fréquents déménagements avant d'être rapprochés des écoles centrales puis confiés à la garde des municipalités qui n'ont souvent pas les moyens de conserver de telles masses.<sup>29</sup>

Les rapports de l'abbé Grégoire sur le vandalisme à l'encontre des bibliothèques montrent bien l'inadaptation des locaux qui abritent les dépôts littéraires : à Douai, les livres sont entassés dans des sacs à l'hôtel de ville et « *exposés aux intempéries des saisons et à la rapacité de*

<sup>26</sup> RAJAT ROCHAS. *Op. cit.* p. 72

<sup>27</sup> CIMBETON. Concours d'architecture. Sixième session 2002-2003. *Une maison des cultures nouvelle* [en ligne] <[www.infociments.fr/telecharger/CAC-B85-C.pdf](http://www.infociments.fr/telecharger/CAC-B85-C.pdf)> Consulté le 08 décembre 2009

<sup>28</sup> *Histoire des bibliothèques françaises*. Paris : Promodis-Cercle de la Librairie, 1988-1992. Tome 2. JOLLY Claude (dir.). Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime : 1530-1789, p. 183.

<sup>29</sup> *Projet sur l'usage que l'on peut faire des livres nationaux*. Paris : Née de La Rochelle, 1790, p. 7 et p. 21. Cité par : BARNETT Graham Keith. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis-Cercle de la Librairie, 1987, p. 32.

toutes les convoitises » jusqu'à leur transfert au musée désigné comme dépôt en 1794<sup>30</sup> ; à Dijon, la bibliothèque publique est fermée par crainte des incendies, le bâtiment étant utilisé pour garder les cochons et remiser de la paille.<sup>31</sup> Nombre de bibliothèques étant installées dans des bâtiments où sont entreposés munitions ou matériel inflammable, le risque d'incendie est réel. La bibliothèque de l'Arsenal est située au dessus d'une forge, tandis que le dépôt littéraire de St-Louis-La-Culture partage ses locaux avec les soldats du Comité littéraire, à proximité de la salle de garde et du laboratoire du Comité des salpêtres de l'Arsenal. Cependant, la Convention prend rapidement des mesures afin de remédier à cet état de fait, manifestant ainsi son souci de conservation du patrimoine. La bibliothèque représente alors à leurs yeux le moyen le plus puissant « *de régénération et de gloire* » pour le peuple français et un rôle d'éducation du citoyen lui est conféré. D'où de nombreux rapprochements entre bibliothèque et école.

### Le rapprochement avec l'école

*« A Étampes, en l'an III, on propose de réunir musée, bibliothèque et grenier à blé dans la même église car "ce rapprochement ferait une leçon bien sensible. La leçon des livres est a priori plus sûre que celle des images". Car "lorsqu'un cultivateur déposera son bâton et sa pipe sur une table, pour lire un passage de Rousseau, la dernière heure des tyrans ne tardera pas à sonner" »<sup>32</sup>.*

Pendant longtemps, les bibliothèques se voient conférer une fonction d'éducation du citoyen et vont se rapprocher des lieux voués à l'enseignement. Le Décret du 3 brumaire an IV crée une École centrale dans chaque département et attache une bibliothèque à chacune d'entre elles. Les bibliothèques scolaires deviennent publiques et un double rôle leur est conféré : pourvoir aux besoins personnels des enseignants et des élèves de l'école mais aussi offrir au public « *les objets d'utilité, de curiosité, d'agrément dignes d'une nation instruite et polie* ». <sup>33</sup> Ainsi, lorsqu'avec la suppression des écoles centrales et la création des Lycées les bibliothèques deviennent municipales, elles continuent très fréquemment à cohabiter avec des établissements d'instruction.

La mutualisation des locaux avec d'autres établissements publics est la règle quasiment générale pour les bibliothèques jusqu'au XIXe siècle. L'intégration est pourrait-on dire complète avec des institutions dont elles partagent les publics et les missions de transmission du savoir (temples, monastères, musées, école etc.). Elles participent également d'une politique de prestige, de valorisation d'un pouvoir en cohabitant avec d'autres équipements à forte valeur symbolique (palais, hôtel de ville etc.).

<sup>30</sup> *Catalogue Général des Manuscrits*. 1ère série, t. VIII, p. 6.

<sup>31</sup> France. Convention Nationale. Comité d'Instruction Publique. *3e Rapport sur la vandalisme fait à la Convention nationale dans la séance du 24 frimaire l'an troisième de la République*. Cité par BARNETT. *Op. cit.*, p. 41

<sup>32</sup> POULOT Dominique. *Musée, nation, patrimoine : 1789-1815*. Paris : Gallimard, 1997, p. 77. Cité par : HÉLIE, Thomas. *Deux générations d'équipements culturels ? De l'identité précaire du « troisième cercle » à l'émergence des « scènes nationales » : les cas d'Évry et de Cergy-Pontoise* [en ligne] <<http://www.cersa.cnrs.fr/sites/cersa/IMG/pdf/06-helie.pdf>> Consulté le 08 décembre 2009

<sup>33</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 50

## 1.5 XIXe siècle

De façon schématique, les réseaux de lecture sont de deux types au XIXe siècle : des bibliothèques municipales, lieux de conservation, voués à la culture érudite et à l'étude ; des bibliothèques populaires et scolaires, très nombreuses et hétérogènes, qui assurent des fonctions de vulgarisation, de formation et de divertissement. Les unes sont proches des musées, les autres de l'église ou de l'école.

### **Des nécessités financières qui contraignent les bibliothèques à la cohabitation**

Au XIXe siècle, très peu de villes s'engagent dans la construction d'un bâtiment à usage unique pour leur bibliothèque. Ouverte en 1818, la bibliothèque de Besançon est la première ; puis c'est le tour d'Amiens (1823-1826), dont les locaux sont conçus en totale indépendance des autres bâtiments de la ville afin d'écartier les risques d'incendie et permettre des extensions futures. Dans le même temps, qu'il s'agisse de constructions nouvelles ou de rénovation de bâtiments existants, la bibliothèque continue à être implantée en liaison étroite avec d'autres services municipaux : à Rennes, le dépôt littéraire transféré d'églises en abbayes puis du Palais épiscopal au Muséum, est placé en 1803 dans l'hôtel de ville construit au dessus de l'ancien présidial ; à Marseille, il est installé au-dessus du Musée, dans l'ancien couvent des Bernardines (1805) ; à Épinal, la bibliothèque est déplacée en 1821 dans un bâtiment neuf dont le rez-de-chaussée sert d'école de garçons ; à Nevers, elle cohabite avec le tribunal de commerce et la justice de paix (1838), à Montpellier, avec la Faculté de lettres (1839-1844) ; le dépôt littéraire de Versailles occupe l'aile midi du château puis les salles du Bureau des affaires étrangères, où, à partir de 1838, on loge également l'école des beaux-arts, la caisse d'épargne, le Mont de piété, les sociétés savantes et les collections muséographiques.

Les bibliothèques sont fréquemment déplacées pour laisser la place à d'autres services. Ainsi, à Soissons, la bibliothèque déménage une première fois lorsque l'hôtel du district qu'elle partageait avec l'école est transformé en palais sénatorial en 1806 ; elle rejoint alors l'ancien séminaire qu'elle doit partager à partir de 1814 avec les étudiants autorisés à revenir, puis quitter lorsque le gouvernement permet à l'évêque d'occuper le bâtiment en entier. Enfin, en 1819, le préfet de l'Aisne ordonne le retour dans l'ancien palais sénatorial désormais devenu Hôtel de Ville.

Sur la douzaine de bibliothèques municipales édifiées dans des villes moyennes entre 1871-1914, toutes, à quelques exceptions près, sont liées à un musée (Chambéry, Troyes, Périgueux et Bayonne) ou à d'autres services publics et privés : poste et justice de paix à Fougères, bazar à Cahors, salle des fêtes à Montauban, archives municipales à Beauvais, université à Poitiers, tandis que l'on trouve plusieurs bibliothèques installées dans des halles tout au long du XIXe siècle (Nantes, Brest, Pau, Montbéliard, Sélestat, Vienne, Le Puy etc.). Citons encore les couvents, archevêchés et séminaires (Auch, Chaumont, Colmar, Lyon, Orléans, Rennes, Salins, Senlis et Valence), les musées et palais des arts (Nantes, Saint-Etienne), les écoles des beaux-arts (Marseille), les palais de justice (Auxerre, Carcassonne), les bourses (Saint-Nazaire), les facultés, lycée ou écoles (Strasbourg, le Havre, Bar-le-Duc, Limoges), les Palais de l'Industrie (Laval).<sup>34</sup>

Il est surtout extrêmement courant tout au long du XIXe que les bibliothèques soient logées dans les mairies, comme à Agen, Aix, Autun, Caen, Cognac, Figeac, Lons-le-Saunier, Mâcon,

<sup>34</sup> *Histoire des bibliothèques Françaises*. T. 3. *Op. cit.* p. 187 et sq.

Menton, Montargis, Montélimar, Montluçon, Morlaix, Moulins, Pontivy, Quimper, Redon, Reims, Rennes, Roanne, Saint-Étienne, Saint-Germain-en-Laye, Sète Tarbes, Thionville, Tours, Vannes, Villefranche-de-Rouergue, ou encore Lille. L'annuaire des bibliothèques et des archives de 1894 indique ainsi que, sur 300 bibliothèques municipales, 197 sont logées à l'hôtel de ville. Ce mouvement se confirme à Paris avec l'ouverture en 1895, dans les mairies et les écoles, de 92 petites bibliothèques, premiers éléments d'un réseau lecture publique.

L'enjeu pour les municipalités semble avant tout financier. Il n'est que de voir les nombreux concours d'architecture lancés dans les villes auxquels les conseils municipaux ne donnent pas de suite car les devis sont trop élevés (Chambéry, Beauvais). Beaucoup ont cherché, entre 1851 et 1914, des locaux partiellement ou totalement inoccupés. Le constat est souvent celui d'un manque de place et des mauvaises conditions dans lesquelles se trouvent implantées les bibliothèques qui, moins emblématiques que d'autres services tels que le théâtre ou le musée, font souvent les frais de ces cohabitations forcées. Il est difficile de trouver des éléments attestant une réelle coopération et mutualisation de projets, au-delà du partage des lieux. D'autres enjeux que le simple projet de réaliser des économies se font tout de même jour dans l'association avec certains équipements tels que le musée ou l'école.

## Musées-bibliothèques

L'association de la bibliothèque avec le musée est relativement fréquente, que ce soit dans des bâtiments existants (ailes du Palais Fesch à Ajaccio en 1862, extension de la mairie à Chartres en 1873) ou à l'occasion de nouvelles constructions, comme à St-Brieuc (1863), Toulon (1881), Bordeaux (1886), Rouen (1888) et encore Besançon, Amiens, Douai, Nevers, Dole, Versailles, Troyes, la Rochelle, Châlons-sur-Saône, Montpellier et à Paris, l'Institut de France, le Palais Bourbon, le Palais du Luxembourg etc. Même ceux qui commencent à lutter contre la tradition consistant à loger la bibliothèque aux côtés d'autres équipements, semblent encore approuver le rapprochement avec le musée. Ainsi le comte de Laborde, qui affirme la nécessité de construire des bâtiments propres aux bibliothèques dans sa *Lettre sur les bibliothèques*, propose dans un ouvrage paru en 1845 (*Projets du Comte de Laborde*) d'adopter pour la bibliothèque un plan en croix, permettant d'installer dans un des bras des collections muséales.<sup>35</sup> Deux des exemples les plus célèbres de musées-bibliothèques sont ceux du Havre (1847) et de Grenoble (1872).

Au Havre, lorsque la ville souhaite s'offrir un beau musée, elle en confie la construction à un architecte de renom qui tient à doter la ville d'un monument prestigieux « *inspiré des palais vicentins de Palladio et couronné comme eux de balustrades et de statues* ». Elle en profite pour installer dans le même bâtiment la bibliothèque, à l'étroit depuis l'époque révolutionnaire au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. La conception monumentale est assumée, mais la bibliothèque n'occupe qu'un tiers des espaces, au premier étage, tandis que les plafonds de grande hauteur, justifiés pour le musée, le sont moins pour la bibliothèque.

A Grenoble, les raisons invoquées en 1861 par la municipalité pour la construction d'un édifice « *à usage de musée et de bibliothèque* » sont d'abord économiques : il s'agit de réduire les services communs. Un enjeu d'image se joue aussi, puisque la mutualisation des deux institutions permet d'édifier un petit palais d'inspiration Renaissance. La bibliothèque et le musée s'installent sur la nouvelle place d'armes, un de sites les plus importants de la ville où se trouvent déjà la préfecture, l'école d'artillerie, l'hôtel de la division militaire et un théâtre : un poids symbolique est ainsi donné à la culture, placée aux côtés de l'administration, de l'éducation et de l'armée. Le projet définitif prévoit deux vastes galeries, une pour la

<sup>35</sup> *Histoire des bibliothèques Françaises*. T. 3. *Op. cit.*, p. 201

bibliothèque et l'autre pour le musée, avec un vestibule commun. Un problème de place se fera toutefois très vite sentir : la bibliothèque devra déménager en 1970 et le musée en 1992.<sup>36</sup>

Encore considérée souvent comme un musée du livre, la bibliothèque a une place toute trouvée aux côtés de l'institution muséale, dont elle partage la mission de conservation du patrimoine. En outre, les programmes groupés conduisent à des édifices plus importants qui contribuent au prestige des municipalités. Cela ne se fait pas toujours cependant pour le plus grand bénéfice des bibliothèques : « *Les musées, on le sait, n'ont jamais assez d'espace et lorsque les bibliothèques doivent cohabiter dans le même immeuble ce sont toujours elles qui doivent céder du terrain* »<sup>37</sup>.

## Les bibliothèques et l'école

Sous Louis-Philippe, les projets des révolutionnaires qui souhaitaient mettre les bibliothèques au service de l'instruction et les rendre accessibles à tous sont à nouveau à l'ordre du jour. L'ordonnance de 11 octobre 1832 place les bibliothèques sous la responsabilité du Ministre de l'instruction publique, tandis qu'avec la loi de 1833 sur l'Instruction primaire les bibliothèques sont considérées comme parties intégrantes de l'éducation, vouées à compléter l'instruction des citoyens au sortir de leur scolarité.

C'est aussi l'époque des premières bibliothèques populaires, dont la gestation remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les projets de Philippon de la Madeleine ou du pasteur Oberlin au presbytère de Waldersbach après 1760.<sup>38</sup> La Société pour l'instruction élémentaire fondée par Lazare Carnot en 1815, insistant sur les effets moraux que doivent avoir les bibliothèques sur la population, milite pour la création de bibliothèques populaires rattachées aux écoles élémentaires qu'elle a mises en place. Il s'agit de rapprocher les bibliothèques des classes laborieuses des villes et des campagnes, dans un souci de « *moralisation publique* » selon les mots du ministre de l'instruction publique, Gustave Rouland, en 1856. C'est le discours que reprennent Léon Curmer ou encore Jules Radu, de la Société des bibliothèques communales, qui prétend « *éclairer et moraliser les peuples, combattre l'ignorance, cause de la misère et du crime* » en installant des bibliothèques dans les mairies, les presbytères, les écoles primaires, les hôpitaux etc. Poussant encore la logique, le Vicomte de Cormenin plaide pour des collections modestes prises en charge par un commerçant du lieu et l'installation d'une petite collection de référence dans l'école, afin de toucher le peuple qui n'ose pas rentrer dans les belles salles ressemblant à des palais. Ces projets d'installation des bibliothèques dans les mairies ou dans les écoles sont repris sous la II<sup>e</sup> République et le II<sup>e</sup> Empire par Alexandre de Saint-Albin, qui crée un réseau de bibliothèques populaires pour la ville de Paris logées dans les mairies d'arrondissement, ou encore par la Ligue de l'enseignement menée par Jean Macé.<sup>39</sup>

A la veille de la Première Guerre mondiale, les bibliothèques bénéficient encore rarement de lieux dédiés. Répondant généralement à une logique économique, l'intégration peut parfois être considérée comme complète. En effet, si les bibliothèques sont rapprochées des écoles ou d'autres édifices qui contribuent à l'édification des citoyens, comme la mairie, c'est que leurs missions se rejoignent. Cette situation leur confère toutefois un manque de visibilité et une

<sup>36</sup> BERTRAND Anne-Marie, KUPIEC Anne. *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques*. Paris : Ed. Du Cercle de la librairie, 1996, p. 56

<sup>37</sup> *Ibid.* p. 191

<sup>38</sup> RICHTER Noë. Aux origines de la lecture publique. *BBF*, 1978, n° 4, p. 221-249

<sup>39</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 125-152



physionomie générale peu valorisante : celle de « lieux sombres écartés... [l']air austère universitaire et rébarbatif de l'administratif »<sup>40</sup>.

## 2. XXE SIÈCLE : INTÉGRER OU ÊTRE INTÉGRÉES ?

En 1906, année de sa fondation, l'ABF lance un questionnaire à toutes les bibliothèques municipales sur l'état de leur établissement. L'enquête confirme que peu d'entre elles sont logées dans des bâtiments modernes, tandis que la plupart partagent les lieux avec d'autres services : essentiellement des mairies (Commercy, Menton, St Germain en Laye...) et des musées (Le Havre, Rouen, Grenoble...).

### 2.1 Jusqu'en 1950 : le poids des contraintes financières et urbaines

#### L'entre deux guerres : vers des centres culturels

Dans l'entre-deux guerres, le souci principal du gouvernement est de répondre à une demande nouvelle de loisirs et d'assurer l'encadrement de la jeunesse en dehors du temps scolaire. En relation étroite avec une politique des loisirs (notamment ceux dits « intellectuels et artistiques »), on exalte une « créativité multiforme » qui trouve son expression dans des établissements polyvalents, multifonctionnels, à l'image de la construction de la maison du peuple de Clichy (1935). Conçue par Eugène Beaudouin, Marcel Lods, Jean Prouvé et l'ingénieur Vladimir Bodiensky, celle-ci propose un marché au rez-de-chaussée et des espaces à vocation culturelle (salles de cinéma et de réunion à la disposition des associations locales), au premier étage. Afin de permettre la polyvalence, le toit est mobile et la partie centrale du plancher de la grande salle escamotable : la salle de réunion peut ainsi se transformer en patio découvert.

Dans le contexte de récession qui est celui de l'entre-deux-guerres, les équipements culturels moins « exposés » que sont bibliothèques, archives et même musées continuent à être installés dans des édifices déjà existants. A St-Denis, la bibliothèque municipale héritée de la Révolution, qui était encore logée dans l'hôtel de ville, gagne en 1925 le premier étage d'un bâtiment récemment construit qui abrite aussi le musée et les archives. On sait ici que les trois services étaient gérés conjointement sur un budget commun et répartis en deux départements : collections du musée, archives, manuscrits, gravures, cartes et plans, histoire locale d'un côté, ouvrages imprimés, périodiques et service de prêt de l'autre. Dans de nombreux cas, l'intégration de ces équipements se présente avant tout comme une opportunité de nature économique. Un mouvement de modernisation commencent toutefois à se faire jour, notamment pour les bibliothèques de la ville de Paris. Ainsi, à la fin des années 1930, peu d'entre elles sont encore installées au dernier étage d'un bâtiment public.

Avec la création en 1936 de l'Association pour le développement de la lecture publique, l'idée de faire de la bibliothèque « *un centre de rayonnement, le point de jonction de toutes les activités culturelles locales* » commence à émerger : les bibliothèques publiques doivent devenir de véritables centres culturels, prenant en charge expositions, conférences et nombre d'autres activités. On avance encore dans le concept de la polyvalence en favorisant la mise en place des services d'information pour les particuliers et pour l'industrie et le commerce. En

<sup>40</sup> Selon les mots d'Eugène Morel au sujet des bibliothèques de Paris

même temps, l'enjeu reste celui de la proximité avec les lecteurs et de la dissémination des bibliothèques dans les lieux publics. Ainsi, dans son « *Plan d'organisation de la lecture publique en France* », l'ADBLP propose dans les plus petites agglomérations des « *bibliothèques semi-permanentes* », installées dans les foyers de travailleurs, les centres communaux ou les écoles.<sup>41</sup> De son côté, le directeur du réseau des bibliothèques parisiennes, Ernest Coyecque, imagine des dépôts de livres dans le moindre hameau, logés dans les mairies, écoles, bureaux de poste etc...<sup>42</sup>.

## **Après 1945 : des préoccupations urbaines qui poussent à des regroupements**

Après la Seconde Guerre mondiale, un vaste chantier de reconstruction s'ouvre, mais « *les ambitions restent modestes, les bibliothécaires continuent à réfléchir en termes de "local" et il leur faudra de longues années pour penser bâtiments, puis architecture* »<sup>43</sup>. La première préoccupation des villes est en effet le relogement des populations sinistrées.

Jean Bleton souligne tout de même en 1957 l'effort fait : « *dans presque toutes les grandes villes dont la bibliothèque avait disparu, on eut très vite le souci de ménager, ici dans l'hôtel de ville provisoire, là dans un baraquement, ailleurs dans un bâtiment public incomplètement occupé, une ou plusieurs salles pour y entreposer des livres, y ouvrir une section de prêt, y installer des tables et des sièges pour la lecture sur place.* » Que ce soit à Brest, Cambrai, Chartres, Douai, Saint-Nazaire, Tours ou Vitry-le-François, l'essentiel est encore bien d'avoir des « salles », des « locaux », même de fortune, pour accueillir les lecteurs, et pas des bâtiments dédiés.

La reconstruction se fait en outre dans un cadre plus large d'aménagement urbain qui relève d'un nouvel organisme créé en 1944, le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Les reconstructions s'organisent en îlots cohérents en termes de regroupement, dans lesquels les bibliothèques doivent trouver leur place : elles s'intègrent au sein des îlots dit « culturels », sans toujours être consultées sur la programmation, contraintes souvent à partager des bâtiments.<sup>44</sup> Ainsi, à Douai, l'architecture de la bibliothèque doit se relier à celle du Conservatoire ; à Beauvais, l'hôtel de ville tout proche commande en partie l'ordonnance des façades ; à Brest, la bibliothèque doit s'insérer dans un ensemble architectural comprenant le Musée, l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire de musique. A peine sortie de terre en 1957, la bibliothèque est déjà saturée en terme d'espaces et se heurte à l'impossibilité de toute extension (étant donné l'imbrication des bâtiments), tandis que l'entrée principale de la bibliothèque en vis-à-vis du musée passe inaperçue de la rue.<sup>45</sup> A Caen, plusieurs projets de relogement se succèdent à partir de 1948, dans lesquels le regroupement est une constante. Il faut attendre 1965 pour voir la bibliothèque bénéficier finalement d'un bâtiment indépendant.<sup>46</sup>

En un siècle et demi, la bibliothèque de Beauvais subit pour sa part trois implantations différentes et plusieurs déménagements à l'intérieur d'un même bâtiment. Du Couvent des Ursulines, siège de l'École centrale qui l'héberge de 1796 à 1804, elle est exilée dans un grenier du Collège jusqu'en 1817, avant d'être installée en 1857 au premier étage de l'hôtel de ville. On note à cette époque la présence dans les salles de grillages à hauteur d'homme :

<sup>41</sup> ADBLP. *Programme*, Paris, 1936, p. 1 et 2. Cité par BARNETT. *Op. cit.*, p. 328-331

<sup>42</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 312-325

<sup>43</sup> GASCUEL, Jacqueline. De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture. *BBF*, 2007, n° 1, p. 22-27

<sup>44</sup> CAROUX Hélène. *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Préface de Michel Melot. Paris, Picard, 2008, p. 70

<sup>45</sup> BLETON Jean. Les nouvelles bibliothèques municipales de Douai et de Beauvais. *BBF*, 1957, n° 5, p. 363-388

<sup>46</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 80

« lorsqu'il y a des bals à l'hôtel de ville, la salle de lecture sert aussi de buffet et l'autre pièce de salle de danse ». De 1895 à 1914, plusieurs projets de relogement sont examinés, discutés, abandonnés. L'un d'entre eux donne lieu en 1908 à un programme de concours en vue de l'édification d'un musée-bibliothèque sur l'esplanade de l'Hôtel-Dieu. Finalement, ce sera l'adjonction d'une aile au vieil hôtel de ville. Après-guerre, lorsque la ville souhaite déménager sa bibliothèque, il apparaît que l'urgence n'est pas de construire un bâtiment dédié :

« ... M. l'Inspecteur général Masson vous a exposé les motifs qui militent en faveur d'un local indépendant. Même si vous étiez obligé, par raison d'économie, à vous contenter de réserver à usage de bibliothèque une partie de l'hôtel de ville, il est nécessaire de prévoir des salles plus nombreuses et plus vastes que dans l'ancien local et il est indispensable qu'elles aient accès direct sur la rue »<sup>47</sup>.

Ce qui compte encore c'est l'accès à un local quel qu'il soit. Finalement, la ville de Beauvais accepte le principe d'une construction indépendante à proximité immédiate et architecturalement conçue pour s'harmoniser avec l'hôtel de ville, inaugurée en 1956.

La mutualisation imposée ici par des contraintes foncières et financières, n'est en fait généralement qu'une colocation de lieux. Cependant, on trouve parfois des formes de mutualisation plus poussée comme à Tours avec l'implantation au cinquième et dernier étage d'un auditorium qui doit « permettre à la Bibliothèque de jouer le rôle de centre d'activité culturelle pour lequel elle a vocation. Les associations à but culturel sont toujours à la recherche de locaux pour leurs réunions ; elles hésitent souvent à faire venir un conférencier de talent parce que les frais de location d'une salle publique sont élevés [...]. Il y a là une tâche de coordination à mener à bien »<sup>48</sup>. Cet exemple annonce les années 1960 et la multiplication dans les bibliothèques, en lien avec le développement de l'animation culturelle, des espaces de type auditorium, salles de conférences ou de concerts, qui se prêtent à la mutualisation.

## 2.2 Années 60 et 70 : un concept prédominant, la polyvalence

Selon une enquête de 1970, 18,6 % seulement des bibliothèques de la région parisienne disposent d'un bâtiment autonome.<sup>49</sup>

Dans un contexte de forte urbanisation apparaissent de nouvelles problématiques et les efforts de l'État comme des collectivités portent sur les équipements socioculturels, à destination de la jeunesse en particulier. Entre 1958 et 1975, la France s'équipe en gymnases, piscines et terrains de sport grâce à une politique volontariste de l'État. Pour assurer le plein emploi de ces nouveaux équipements, les services de l'État soumettent leur implantation à certains principes : notamment, ils doivent être situés à moins de 500 m des équipements scolaires afin d'être utilisés le jour par les écoliers et le soir par les associations. À côté de ces expériences de mutualisation à vocation éducative et populaire, la période voit émerger de nouveaux types de structures, en particulier les « maisons de la culture », imaginées par André Malraux dans un objectif de démocratisation culturelle et axées sur la pluridisciplinarité. Si les bibliothèques ne sont pas au cœur de ces nouvelles structures (conçues autour des théâtres), on assiste à l'émergence d'une nouvelle conception de la lecture publique qui voit la montée en puissance de l'animation culturelle. Celle-ci privilégie la pluridisciplinarité, les échanges et partenariats,

<sup>47</sup> Voir une lettre datée du 7 mars 1946 de M. Marcel Bouteron, alors directeur des Bibliothèques au Ministère

<sup>48</sup> FILLET René. La nouvelle Bibliothèque municipale de Tours. *BBF*, 1958, n° 12, p. 883-896

<sup>49</sup> BAUDIN Guy. Enquête sur les bibliothèques de la Région Parisienne. In *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 67, 2e trim. 1970

le « hors-les-murs », et se fond avec l'idéologie socioculturelle.<sup>50</sup> En même temps, les bibliothèques municipales récupèrent le « territoire » et les missions d'éducation des bibliothèques populaires.<sup>51</sup> Ce nouveau modèle de bibliothèque se prête tout particulièrement à la mutualisation, avec des exemples éclatants comme le Centre Pompidou, paradigme de la pluridisciplinarité.

## **Au plus près du public : polyvalence et hors-les-murs**

Les cibles privilégiées de ces nouveaux équipements sont les enfants et les jeunes travailleurs. En 1955, est créée au sein de l'ABF la section des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif. Une circulaire diffusée le 19 novembre 1954 par la Direction des bibliothèques de France suggère entre autres la création de « *dépôts de livres dans des lieux plus familiers, grandes entreprises, maison de jeunes, foyers culturels etc. C'est là, avec celui des succursales de quartiers, un des problèmes d'extension des services de la bibliothèque* ». <sup>52</sup> Il s'agit ici d'atteindre « *les groupes socio-culturels qui ne connaissent pas encore le chemin de la bibliothèque* », tels les jeunes ouvriers. Dans ce but, on s'efforce de proposer des bibliothèques sous les formes les plus diverses.

*« Ainsi existe-t-il des bibliothèques dans les hôpitaux qui sont soit des établissements autonomes, soit des filiales de la bibliothèque communale locale. [...] La présence du livre est assurée sur les lieux de travail, dans les grandes villes et dans les communes où les industries sont particulièrement développées et où, soit la situation géographique des usines, soit les horaires de travail ne permettent pas une fréquentation satisfaisante de la bibliothèque communale. La méthode est en pareil cas de placer les livres de bibliothèque dans des endroits judicieux, dans les cantines en particulier et d'y instaurer un service de prêt très simple. [...] Les bibliothèques veillent à être représentées dans les conseils locaux de formation des adultes et souhaitent d'une façon générale que les centres communaux d'information sur la formation des adultes soient installés dans leurs locaux ».*<sup>53</sup>

Les bibliothèques scolaires et les bibliothèques d'entreprises connaissent notamment un grand succès.

Dans le même temps, une nouvelle génération de bibliothécaires développe des préoccupations sociales, le goût des relations et des échanges, milite pour faire des bibliothèques des « *centres vivants proches de la vie des usagers* », définit le bibliothécaire comme un « *animateur* », organise journées d'étude et rencontres avec directeurs de théâtres, responsables de maisons de la culture etc.<sup>54</sup> Elle s'inspire des bibliothèques étrangères, notamment du Nord de l'Europe, qui accordent une place prépondérante à la bibliothèque dans la ville. Situées à proximité des commerces importants ou des lieux très fréquentés, au centre des activités, elles sont le lieu de nombre de manifestations, spectacles ou réunions et se présentent souvent comme des centres culturels, dotés parfois d'une théâtre comme à Goteborg, en Suède.<sup>55</sup>

Parallèlement à leur « dissémination » dans tous les lieux susceptibles d'accueillir du public, les bibliothèques prennent part à la progression du concept de polyvalence : elles se

<sup>50</sup> VADELORGE Loïc (dir.). *L'action culturelle dans les villes nouvelles*. Comité d'histoire du ministère de la culture. Paris : La Documentation Française, 2005

<sup>51</sup> BERTRAND Anne-Marie. *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1999, p. 40

<sup>52</sup> Bulletin d'information de la Direction des bibliothèques de France, novembre 1954. Cité par BERTRAND. *Les villes et leurs bibliothèques*. Op. cit., p. 42

<sup>53</sup> *Les bibliothèques publiques suédoises*. Colloque du centre culturel suédois mars 1975. *BBF*, 1975, n° 6, p. 263-267

<sup>54</sup> CAROUX. Op. cit., p. 132

<sup>55</sup> CAROUX. Op. cit., p. 127

positionnent comme espaces susceptibles d'intégrer d'autres structures, ou d'être intégrées par elles comme par le passé, mais dans une démarche cette fois volontariste et assumée.

## Les maisons de la culture

La première commission culturelle au sein du IV<sup>e</sup> plan (1962-1965) promeut un vaste programme d'édification de centres culturels régionaux : les maisons de la culture. Celles-ci répondent aux besoins culturels grandissants de l'époque et, basées sur la pensée malrucienne du « choc esthétique », ont pour objectifs la démocratisation culturelle et la décentralisation de la culture à travers toutes les couches sociales de la population. En application d'un nouveau concept issu du Bauhaus, la polyvalence, les maisons de la culture ne sont pas spécialisées : il s'agit de « constituer des ensembles homogènes et complémentaires : ni théâtres, ni salles d'exposition, ni cinémas, ni cafés, ni auditorium. Mais tout cela à la fois ».<sup>56</sup> La structure juridique support des maisons de la culture est l'association de type loi 1901. Généralement, elles sont implantées là où un passé culturel existe déjà, en particulier un passé théâtral. Les bibliothèques, qui à l'époque ne relevaient pas du Ministère de la Culture, sont les grandes oubliées de ces structures, sauf exception comme à Grenoble.

La Maison de la culture y est construite par André Wogensky à l'occasion des Jeux Olympiques et inaugurée le 13 février 1968 par André Malraux. Elle est la première dont les locaux ont été spécialement conçus pour leur usage. L'accent est mis essentiellement sur l'action dramatique mais le programme prévoit également une salle de réception, une grande salle d'exposition, une salle de télévision, une discothèque, une bibliothèque, une garderie, un restaurant-bar, trois salles de réunion, de nombreux équipements techniques, ainsi que plusieurs logements de fonction.

Finalement, très peu de maisons de la culture voient le jour (dans sept villes seulement). On leur reproche notamment leurs objectifs trop élitistes : selon les mots de Valéry Giscard d'Estaing en 1968, « l'osmose entre la population et les maisons de la culture n'est pas réalisée ». On ne peut toutefois pas parler d'échec total de ce modèle, dans la mesure où il a eu par la suite une influence considérable sur le développement d'équipements polyvalents. Ainsi « en quarante ans, la maison de la culture est-elle sortie des murs des maisons de la culture originelles et imprègne-t-elle désormais l'esprit et la démarche d'une majorité d'institutions culturelles en France. »<sup>57</sup> Cette expérience sera suivie entre 1967 et 1974 par celle des Centres d'action culturelle (équipements moins onéreux conçus par les villes moyennes et plus ouverts aux initiatives locales) et celle des Centres culturels communaux (structures modestes, dédiées à l'animation plutôt que la création).

Si les maisons de la culture ont longtemps tenu à l'écart les bibliothèques, on constate que celles-ci se sont depuis fréquemment rapprochées. Ainsi, la Maison de la culture André Malraux de Chambéry (due à l'architecte Mario Botta), est accolée en 1987 à une ancienne caserne napoléonienne, le Carré Curial, aujourd'hui siège de nombreuses activités commerciales et administratives (restaurants, galerie d'art, services du Conseil Général de la Savoie, bureau de Poste, Inspection du Travail, éditeur de poésie Comp'Act jusqu'en 2007). Elle est rejointe en 1992 par la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, venue « s'enrouler » autour d'elle, et dont le bâtiment abrite également un Centre de culture scientifique et technique (la Galerie Eurêka).

<sup>56</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 63

<sup>57</sup> GIRARD Augustin. Les maisons de la culture : au-delà de leur "échec", leur vraie réussite. *Lettre d'information du Ministère de la Culture et de la Communication*. N° 43, 17 février 1999 [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/historique/rubriques/43ans.pdf>> Consulté le 23 octobre 2009

## Équipements intégrés et villes nouvelles

Les équipements intégrés apparaissent entre 1969 et 1975, presque tous dans une ville nouvelle.<sup>58</sup> Leur origine est à chercher dans les expérimentations menées en France autour des centres éducatifs et culturels (CEC) et dans les exemples étrangers des « *community schools* » anglo-saxonnes ou du système intégré de l'Agora de Dronten (Pays-Bas). A la fin des années 1960, de façon à répondre à une situation sociale et économique en pleine évolution, certains mouvements d'enseignants proposent « l'école ouverte » : une école « qui sort de ses murs » pour s'approcher des réalités, tandis que le monde extérieur « entre dans l'école », avec une ouverture aux adultes (bibliothèque, cours alternatifs, formation continue...) et aux acteurs économiques et sociaux (entreprises, ANPE, associations, maisons des jeunes,...). Le premier centre éducatif et culturel créé en 1967 à Yerres (Essonne). Il comprend plusieurs établissements associés à un collège d'enseignement secondaire, clé de voûte de l'ensemble : centre culturel, bibliothèque, centre sportif, école nationale de musique et de danse, maison pour tous, centre de formation continue, centre social. Quelques années plus tard, naît le Centre éducatif et culturel « les Heures Claires » d'Istres puis le CEPASC du quartier de la Villeneuve à Grenoble. D'autres centres plus modestes voient le jour dans des villes moyennes ou en zone rurale intercommunale. Tous ces équipements s'engagent à travailler en synergie au bénéfice de la totalité de la population. Un directeur général est chargé de la coordination des équipements. Il s'agit de créer des centres d'éducation permanente, tout en assurant plus prosaïquement la rentabilité des installations, le principe étant que les locaux scolaires puissent être utilisés pour des activités de nature associative lorsqu'ils sont vides.

Au même moment, dans le cadre des IVe et Ve Plan, les constructions d'équipements scolaires, culturels et de loisirs s'accroissent, obligeant les ministères à une réflexion sur leur conception. Le constat d'une complémentarité entre ces différents équipements fait naître l'idée d'un décloisonnement physique et administratif entre eux : ainsi émerge la notion d'équipements intégrés. Le 1er octobre 1971 est créée une commission interministérielle chargée de cette question et les villes nouvelles sont choisies comme terrain d'expérimentation. On décide de réunir différents équipements sous un même toit et une même direction, de coordonner leur activités afin que les usagers des uns deviennent les usagers des autres. Chaque établissement est localisé en fonction des liens de complémentarité qu'il entretient avec ses voisins : chacun doit avoir sa fonction première ainsi qu'une fonction secondaire utile à l'ensemble<sup>59</sup>. On vise le plein emploi des locaux en jouant sur leur complémentarité, le décloisonnement des fonctions et le brassage social, tout en réduisant les coûts de fonctionnement : la mutualisation est ici complète.<sup>60</sup> La formule des équipements intégrés se différencie de celle des maisons de la culture notamment par la décision architecturale de ne pas en faire un bâtiment fermé et isolé mais, au contraire, ouvert autour de la place publique. En outre, la stratégie adoptée n'est ni celle d'une maison de la culture (dont les activités de niveau élevé susceptibles d'intéresser seulement certaines catégories de la population), ni celle d'un centre commercial : chaque habitant, quelle que soit sa situation sociale, doit trouver sa place sans qu'on le pousse « à acheter » ou qu'on lui « impose des vues esthétiques ou idéologiques de la culture »<sup>61</sup>. Les tentatives demeurent cependant isolées car dès le milieu des années 1970 certaines administrations s'y opposent, craignant une perte d'autonomie des équipements au sein de la structure intégrée.<sup>62</sup>

<sup>58</sup> HELIE, *Op. cit.* p.85

<sup>59</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 150, note n°145

<sup>60</sup> En janvier 1986, le Ministère de l'Éducation, en collaboration avec l'ANPEI, a mené une étude évaluative intitulée : « Pour une utilisation optimale des équipements publics : Bilan et prospective des équipements intégrés ». Cette étude est à la disposition du public au CEC « Les Heures Claires »

<sup>61</sup> D'après une note de Bernard Hirsch de juin 1972, au sujet de l'Agora d'Evry. Cité par HELIE. *Op. cit.*, p. 82

<sup>62</sup> MOULINIER Pierre. De la préanimation à l'action culturelle. In VADELORGE. *Op. cit.*, p. 29

Considérée à l'époque comme un modèle pour le Service de lecture publique par la qualité des services proposés au public et par son intégration au sein du grand ensemble de Massy-Antony, la bibliothèque publique de Massy est un bon exemple de structure intégrée. Prévue au départ pour être l'un des équipements du centre culturel destinés à accompagner le grand ensemble, elle s'harmonise architecturalement avec les HLM monotones qui l'entourent et sa construction a dû s'adapter à diverses contraintes (volume parallélépipédique simple, extensions limitées etc.). Les autres équipements culturels prévus n'ayant jamais vu le jour (maison de la culture, salles de spectacle...), la bibliothèque joue le rôle de centre culturel et propose une salle de conférence qui peut se transformer en salle de cinéma, de théâtre, ou de congrès.<sup>63</sup> De la même manière, à Evry, la bibliothèque est intégrée à un ensemble d'équipements sportifs (patinoire, piscine), culturels (salle de spectacle), sociaux (agence pour l'emploi, crèche...) et éducatifs (centre de documentation pédagogique, centre d'information et d'orientation) groupés autour de l'Agora, conçue comme le centre administratif et socioculturel de la ville nouvelle.<sup>64</sup> A Grenoble, trois bibliothèques sont ouvertes entre 1972 et 1976 dans des lieux familiers à l'architecture banalisée. Véritablement conçue comme un équipement intégré et installée dans la maison de quartier aux côtés du CES, la bibliothèque Arlequin est l'un des équipements socioculturels étroitement mêlés à l'école qui prennent place au pied de la barre de logements du quartier I de la Ville Neuve. Centre-ville est implantée dans un centre commercial, tout comme Grand Place. Intégrée au premier étage de la maison du tourisme, la bibliothèque Grand Place est destinée à faire du centre commercial un espace qui soit aussi culturel grâce à un auditorium, une salle d'exposition, une discothèque et la première artothèque de France.<sup>65</sup>

En 1985, dans un numéro du Bulletin des Bibliothèques de France consacré aux bâtiments des bibliothèques, Jacqueline Gascuel préconise de : « *conduire des actions en commun avec les autres équipements culturels, de briser l'isolement de la bibliothèque, de créer des centres intégrés* », afin d'utiliser au mieux les surfaces d'animation aménagées dans les bibliothèques nouvellement construites ou rénovées, et qui sont sous-utilisées. La rédaction du BBF précise à ce sujet que « *déjà un quart des nouvelles bibliothèques sont installées dans des équipements intégrés. On trouve toutes les formules : simple voisinage, juxtaposition (les services s'articulent autour d'un hall d'entrée commun) et enfin mise en commun de certaines surfaces gérées de façon collective* ». <sup>66</sup>

Ces différentes expériences destinées à favoriser la démocratisation culturelle et l'accès aux équipements culturels, avec l'idée sous-jacente du plein-emploi des lieux collectifs, constituent une traduction concrète du projet de l'éducation permanente. Les villes nouvelles et le contexte idéologique de la fin des années 1960 offrent un terrain, matériel et symbolique, particulièrement propice à l'intégration. Celle-ci a produit des bâtiments indifférenciés, dilués dans l'univers urbain, compris dans d'autres édifices, aussi bien des immeubles d'habitations, des Hlm, des centres commerciaux que des bâtiments publics. Des édifices d'apparence souvent banale, mais présents au sein de la cité. Mettant en œuvre des problématiques similaires, de la démocratisation culturelle à l'accès aux équipements culturels, le Centre Pompidou offre une configuration très différente.

## La « révolution Beaubourg »

*« La création du Centre Pompidou peut être considérée comme le prolongement, voire le point d'orgue du mouvement de création des maisons de la culture, pen-*

<sup>63</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 142

<sup>64</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 150, note n°145

<sup>65</sup> *Ibid.* p. 158

<sup>66</sup> BISBROUCK Marie-Françoise, GASCUEL Jacqueline. Quels espaces pour la bibliothèque ? *BBF*, 1985, n° 1, p. 6-17

*sée soit en termes d'une continuité institutionnelle, soit inversement, comme le contrepoint d'une politique accusée d'essoufflement. »<sup>67</sup>*

La coexistence entre la BPI et le Musée au sein du centre Pompidou est à l'origine largement fortuite. Les préoccupations premières sont d'abord liées à l'aménagement urbain du centre de Paris, dans le contexte du déménagement des Halles de Paris, relancé en janvier 1967. Il est prévu deux secteurs, consacrés respectivement à la culture et à l'économie. Au départ, le seul projet culturel est celui d'une bibliothèque publique, porté dès le début des années 1960 par Jean-Pierre Seguin, sous le nom de Bibliothèque des Halles. A l'époque de l'invention des politiques des publics, au moment où Jean Vilar introduit la pluridisciplinarité à Avignon (1967), ce projet est l'occasion d'intégrer les perfectionnements et innovations anglo-saxonnes en matière de bibliothèque et les réflexions progressistes menées au sein des associations professionnelles : flexibilité des espaces, liaison avec d'autres activités culturelles. En décembre 1969, Georges Pompidou propose la création sur le plateau Beaubourg d'un « musée de peinture et de sculpture, des installations spéciales, pour la musique, le disque et éventuellement le cinéma et la recherche théâtrale »<sup>68</sup>. La présence d'une bibliothèque est mentionnée comme « souhaitable ». Trois ans après, la notion de « création » apparaît dans le projet, le musée se concentre sur l'art moderne et la présence de la bibliothèque est affirmée sans hésitation comme « susceptible d'attirer des milliers de lecteurs, qui, du même coup, seraient mis en contact avec les arts. »<sup>69</sup> Le Musée est conçu comme un programme d'activités chargé d'organiser la rencontre entre l'art et la société. On donne à la Bibliothèque Publique d'Information une « vocation de grand centre culturel non spécialisé », ouvert à un « vaste public, à l'information générale et à la communication, dans ses murs et vers l'extérieur, à la "rencontre" ». <sup>70</sup>

C'est finalement une adjonction de hasards qui a donné à Beaubourg l'un de ses caractères les plus intéressants : la cohabitation et la confrontation sur un même site d'activités différentes et complémentaires.<sup>71</sup> Le Centre national d'art contemporain créé en 1967 et le Centre de création industrielle créé en 1969 s'associent au projet, bientôt rejoints par l'IRCAM en 1971. D'ailleurs, on ne parle pas encore vraiment de transversalité mais l'idée de départ est celle de la « relation par contiguïté », de la « contamination par porosité immédiate ». <sup>72</sup>

## **2.3 Années 80 et 90 : le regroupement toujours en vogue**

Le pari de la BPI était celui de l'insertion d'une bibliothèque dans un centre pluriculturel, formule qui eut très vite plus de succès que celle des maisons de la culture construites autour d'un théâtre. Nombre de municipalités soucieuses de concentrer leurs moyens et de faire apparaître l'homogénéité de leur politique culturelle, bâtissent des projets comparables dans les années 1980. Le doublement du budget du ministère de la Culture qui suit l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 suscite la création d'un grand nombre d'équipements, ce qui se révèle favorable à leur regroupement. A la fin des années 1980, la crise économique renforce cette tendance. Comme le note encore en 1992 Michel Melot, dans le quatrième volume de *l'Histoire des bibliothèques françaises* : « les bibliothèques publiques sont de plus en plus

<sup>67</sup> FLEURY Laurent. *Le cas Beaubourg mécénat d'Etat et démocratisation de la culture*. Paris : Armand Colin, 2007, p. 25

<sup>68</sup> Lettre programme de G. Pompidou à E. Michelet du 15/12/1969. Cité par LAUXEROIS, Jean. *L'Utopie Beaubourg, vingt ans après*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 1996, p. 71

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> SEGUIN Jean-Pierre. *L'histoire et les grandes lignes du programme d'architecture de la bibliothèque des Halles : juin 1965-décembre 1969*. p. 235

<sup>71</sup> KUPIEC Anne. Culture et bibliothèque. In BERTRAND, KUPIEC. *Ouvrages et volumes*. *Op. cit.*, p. 67-69.

<sup>72</sup> « Le lecteur est du même coup mis en contact avec les arts », cité par LAUXEROIS, *op. cit.*, p. 72.



souvent conçues de façon complémentaire, voire contiguë, à des équipements culturels voisins. »<sup>73</sup>.

A Niort, la bibliothèque ouverte en 1987 est intégrée dans le centre culturel du Moulin du Roc. A Annecy, elle est liée à un centre commercial (1981). A Livry-Gargan (1990) elle est installée dans l'hôtel de ville et baptisée « espace-bibliothèque ». A Tremblay-lès-Gonesse, elle fait partie d'un centre culturel. En Arles, la médiathèque est inaugurée en 1989 dans le bâtiment de l'ancien Hôtel Dieu (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle) qui abrite aussi le collège international des traducteurs littéraires, le centre universitaire et les archives municipales<sup>74</sup>. A Aix-en-Provence, la Cité du livre qui ouvre ses portes en 1993 réunit sur un même site les différents acteurs de la chaîne du livre (métiers de l'édition, de la librairie et des bibliothèques) autour d'une structure pivot de diffusion, la bibliothèque, ainsi qu'une série de structures associées, autonomes et spécialisées dans un domaine de création (ateliers d'impression, ateliers d'écritures, salles d'expositions, de cinéma, de spectacle etc.).<sup>75</sup>

### Privilégier les effets multiplicateurs

Les ouvrages consacrés à la construction et à l'aménagement des bibliothèques qui paraissent dans les années 1990 évoquent le regroupement des équipements culturels comme des phénomènes marquants de l'époque. Jacqueline Gascuel, dans *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque* (1993), signale que 20% des bibliothèques construites de 1970 à 1985 sont associées à un centre culturel et précise que c'est l'association la plus couramment pratiquée.<sup>76</sup> Elle indique également que 30% des nouvelles constructions de bibliothèques font l'objet d'une insertion dans un centre culturel (18%), commercial (5%) ou même dans un immeuble d'habitation.<sup>77</sup> L'intégration dans un ensemble commercial telle qu'elle fut pratiquée pour l'Agora d'Evry ou Grand Place à Grenoble semble cependant avoir disparu après 1980. Elle est restée en revanche très courante en Grand-Bretagne, certainement en raison de la crise économique et peut-être, comme le suggère Jacqueline Gascuel, des résultats de certaines enquêtes de marché.

En matière de politique de la lecture, la préoccupation ministérielle dans les années 80 est la recherche de « nouveaux lieux, nouveaux publics », théorisée par Jack Lang qui affirme « sa volonté d'étendre le territoire du livre ». Il évoque ainsi les hôpitaux, les bibliothèques dans les quartiers d'habitat social, les dépôts de livres dans les « salles d'attente, marchés, centres de Sécurité sociale, MJC, métro, gares de RER... ».<sup>78</sup> C'est l'époque où sont aménagées des bibliothèques en accès direct dans les prisons et des bibliothèques de plages aux Sables-d'Olonne et à Sète.

A son arrivée au ministère de la Culture, Jack Lang commande de nombreux rapports, dont le rapport Pingaud-Barreau (janvier 1982) intitulé « Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapports de la Commission du livre et de la lecture », qui comprend 55 propositions. Les rapporteurs y insistent sur l'importance des actions d'animation autour du livre et de l'écrit et suggèrent, au titre du développement de la lecture, de privilégier les initiatives qui ont un « effet multiplicateur » (proposition 52). Ils proposent ainsi la création de deux ou trois équipements culturels dits « nouveaux », les « maisons de la culture et du livre », qui sont en

<sup>73</sup> *Histoire des bibliothèques françaises. Op. cit.*, p. 232.

<sup>74</sup> LEREBOURS Jean-Loup. La médiathèque d'Arles. *BBF*, 1990, n° 5, p. 308-311

<sup>75</sup> ÉBOLI Gilles. La cité du livre d'Aix-en-Provence. *BBF*, 2000, n° 5, p. 72-77

<sup>76</sup> GASCUEL Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1993, p. 277-299

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> BERTRAND Anne-Marie. Le développement des bibliothèques municipales. *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV. *Op. cit.*, p. 637.

fait une forme de réactualisation des maisons de la culture ou centres d'action culturelle, mais bâtis autour d'une bibliothèque et non d'une salle spectacle. Les missions de ces établissements seraient : le service public de lecture et la présence du livre dans la vie sociale et collective comme événement, le rapport avec la création et l'expression, la formation, l'approche de nouveaux publics, l'instauration de nouveaux rapports entre créateurs, médiateurs et publics. Les rapporteurs insistent sur la nécessité de ne pas multiplier les équipements et invitent à greffer ces centres sur des bibliothèques existantes. Les statuts associatifs et les règles de gestion seraient calqués sur les centres d'action culturelle et les maisons de la culture, selon trois variantes : « *associative* » de type CAC ; « *intégrée* », c'est-à-dire fédérant autour du centre des entités autonomes telles que bibliothèque, centre littéraire ou librairie ; « *éclatée* », solution préférable dans les grandes villes dans lesquelles le centre se contenterait de coordonner les activités d'institutions existantes (librairie, MRJC, cinémas, facultés etc...).<sup>79</sup> Le rapport évoque également la création de « *bibliothèques saisonnières* » implantées dans les stations de ski ou les villages de vacances, c'est-à-dire au plus près des publics potentiels.<sup>80</sup> D'autres préconisations, pourtant prémonitoires, n'ont pas vu le jour : c'est le cas des « *centres de documentation sociale et pratique* » construits autour d'une bibliothèque, précurseurs des « *community services* » et des « *Idea Stores* » anglo-saxons ( proposition 53).<sup>81</sup>

Dans le même temps, on assiste au milieu des années 1980 au renforcement des politiques locales, mouvement engagé avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983 et soutenu par l'accroissement du budget de l'État, dont une partie est redistribuée aux collectivités par le biais des politiques contractuelles. Les politiques culturelles locales apparaissent comme reposant sur des actions multiples : c'est ce que certains ont appelé « le jeu du catalogue », soit une politique inflationniste de l'offre consistant à multiplier les équipements. Certains élus profitent du soutien financier du Ministère de la culture pour exercer leurs nouveaux pouvoirs de « maires-bâtisseurs » en construisant des équipements d'envergure. La mutualisation d'équipements permet d'appuyer ces politiques. Cependant, le nouveau contexte économique des années 1990 entraîne un tassement des dépenses tandis que les politiques culturelles de prestige, axées sur la création, sont contestées et qu'une attention plus grande est apportée aux actions de proximité à forte valeur sociale.<sup>82</sup>

## Équipements mutualisés et développement local

En 1992, l'ouvrage sur la conception des équipements culturels de Claude Mollard précise les avantages du regroupement des services : économie de moyens, unité d'image, efficacité dans la politique de communication. Il ajoute toutefois que si les équipements intégrés ont été le grand rêve des années 1970, ils ont rapidement suscité la déception, notamment par rapport à l'objectif de démocratisation culturelle qui les sous-tendait.<sup>83</sup>

Le rapport de Bernard Latarjet sur l'aménagement culturel du territoire paru la même année<sup>84</sup> signale d'ailleurs que les équipements polyvalents sont fortement contestés par le Ministère de la Culture depuis dix ans et ne sont plus préconisés que dans le cas d'une politique de proximité. L'auteur propose de remplacer ces équipements, lorsqu'ils sont de grande dimension, par un réseau de collaboration entre établissements spécialisés, tandis que les

<sup>79</sup> PINGAUD Bernard, BARREAU Jean-Claude. *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture, rapport au ministre de la Culture*. Paris : Dalloz, 1982. (2ème rapport de la Commission de livre et de la lecture, 20 janvier 1982)

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 273

<sup>81</sup> PINGAUD, BARREAU. *Op. cit.*, p. 77. (1er rapport de la Commission du Livre et de la Lecture, 1er octobre 1981)

<sup>82</sup> POIRRIER Philippe. L'histoire des politiques culturelles des villes. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Année 1997, Volume 53, n°1. p. 129-146

<sup>83</sup> MOLLARD Claude. *Concevoir un équipement culturel*. Paris : Le moniteur des villes, 1992, p. 38

<sup>84</sup> LATARJET Bernard. *L'aménagement culturel du territoire*. Paris : La Documentation française, 1992

établissements polyvalents restent des éléments essentiels d'intégration sociale dans les quartiers : « dans les banlieues, le besoin s'accroît d'équipements polyvalents à base associative (notamment autour d'une médiathèque) ». <sup>85</sup> L'action culturelle apparaît en effet comme une composante essentielle des politiques de développement social urbain : il s'agit de créer de nouveaux lieux dans les quartiers, tels que les Maisons de l'image destinées à se greffer sur des équipements existants (cinémas, bibliothèques etc.) ou à être autonomes. <sup>86</sup>

Institués par un programme national en 1994, les relais-livres en campagne sont pour leur part implantés dans des zones rurales désertifiées. Pôles de centralité, ils regroupent sous un même toit un ensemble de services. La bibliothèque publique est le point central autour duquel s'organisent d'autres activités relatives au livre et à la lecture, ainsi que des services culturels, administratifs, sociaux ou touristiques. Ainsi, un service de permanences de librairies a été mis en place dans cinq relais à Alboussière (Ardèche) ; à La Chapelle-en-Vercors (Drôme), le relais-livres a été implanté dans un collège ; à Auberive (Haute-Marne), il abrite autour de la bibliothèque, la poste, un centre d'information touristique, un centre de documentation sur la forêt et le syndicat forestier intercommunal et à Brienne-le-Château (Aube) une halte-garderie, un centre de consultation de protection maternelle et infantile et un guichet administratif. <sup>87</sup> Le fonctionnement de ces relais repose sur les notions de polyvalence fonctionnelle et d'intercommunalité. Ils s'inscrivent dans la politique gouvernementale d'aménagement du territoire et de développement culturel des zones rurales, qui passe notamment par le maillage du territoire en équipements de proximité. Ceux-ci sont présentés comme des facteurs de lutte contre l'exclusion mais aussi de développement local, avec la création d'emplois culturels.

### Le modèle de la médiathèque et la mutualisation

Du côté des bibliothèques, le modèle qui s'affirme dans les années 80 est celui de la médiathèque, « modèle démocratique de bibliothèque » <sup>88</sup>. Il se caractérise par l'ouverture de la bibliothèque aux différents médias (audio, vidéo etc.), à des nouveaux services (accès libre, gratuité etc...) et par l'accent mis sur l'animation culturelle, ainsi que l'emploi de personnel qualifié, dans le but de toucher un public le plus large possible. La médiathèque est conçue comme un espace de lecture et d'étude, ainsi qu'un lieu de vie publique et de socialisation qui doit permettre la rencontre entre œuvres, auteurs et publics. A cet effet, nombre de médiathèques développent de nouvelles fonctions et mettent en place des passerelles avec d'autres activités culturelles, sous la forme de partenariats et de regroupements. La médiathèque est par essence conçue comme multifonctionnelle dans sa capacité à accueillir et à mettre en valeur différents supports, activités et publics, et beaucoup intègrent une salle polyvalente. Lieu d'échanges, centre de ressources, la médiathèque se prête à la mutualisation <sup>89</sup>, la pluridisciplinarité se jouant à l'intérieur de ses murs et non plus seulement dans la juxtaposition avec d'autres équipements culturels, sociaux etc.

Ainsi, est créée à Mulhouse en 1993 La Filature, centre culturel qui comprend une médiathèque et une salle de spectacle. L'espace est géré conjointement par les deux institutions (avec un personnel mixte) et inséré dans un large réseau d'échanges culturels. Outil culturel pluridisciplinaire par l'offre documentaire diversifiée qu'elle propose sur l'ensemble du réseau, la médiathèque de Mulhouse apporte également un soutien à l'édition

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 25

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 63

<sup>87</sup> VAN DAM Jean-Claude. Les relais-livres en campagne. *BBF*, 1996, n° 4, p. 23-27

<sup>88</sup> BERTRAND Anne-Marie (dir.). *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008

<sup>89</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE. DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles.* Bulletin n° 126, oct.1998 [en ligne] <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/dc126.pdf>> Consulté le 24 mai 2009

dans un domaine pointu comme le théâtre contemporain, en même temps qu'elle crée de nouvelles dynamiques en s'appuyant sur le centre d'action culturelle.<sup>90</sup> A Saint-Étienne, on décide en 1994 d'intégrer à la médiathèque en construction une cinémathèque, qui en constituera le secteur image animée. La double intégration de l'équipe (techniciens et administratifs) et des collections (fonds local ancien, cinéma d'art et d'essais, documentaires) de la cinémathèque est destinée à créer les conditions idéales pour une bonne interaction entre le livre et l'image dans la nouvelle bibliothèque. Les deux structures sont amenées à collaborer dans une même entité, et autour d'objectifs communs.<sup>91</sup> Citons encore la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) de Villeurbanne. Pour son maire, Charles Hernu, il s'agit de « créer un équipement nouveau répondant au concept de médiathèque [...] dans un geste architectural donnant une identité urbaine supplémentaire » à une ville considérée comme banlieue de Lyon. Il inaugure une pratique jusqu'alors réservée aux grands travaux de la capitale, qui est de faire appel à des architectes internationaux (ici Mario Botta) en profitant de crédits exceptionnels débloqués par l'Etat.

*« La bibliothèque de Saint-Etienne, par exemple, intègre la cinémathèque qui devient une section de la médiathèque, enrichissant considérablement ses collections et sa force d'intervention dans des projets d'animation. Autre exemple : depuis 1992, la médiathèque publique de Valence est également universitaire, offrant un décloisonnement de ses fonctions de documentation spécialisée et de collections généralistes, tous utilisateurs confondus. La médiathèque-musée de Nîmes, est quant à elle, un forum de rencontres et le centre d'un réseau urbain moderne »<sup>92</sup>.*

Lorsque Michel Melot dégage en 1985 quatre traits dominants de la « médiathèque française » il cite les exemples les plus frappants que sont pour lui la BPI, la MLIS ou le Carré d'Art à Nîmes. Il est intéressant ici de voir que ce toutes sont des équipements intégrés. Il précise plus loin que « les bibliothèques publiques françaises, en raison peut-être de leur caractère culturel, sont réputées pour leurs activités d'animation. Les bibliothèques publiques ne sont pas réduites au rôle de lieu de passage où l'on vient emprunter des livres comme on fait son marché [...]. On constate que les "médiathèques" françaises sont de plus en plus conçues comme la part la plus ouverte d'ensembles culturels polyvalents dont le Centre Georges-Pompidou et la Cité des sciences et de l'industrie ont été les prototypes »<sup>93</sup>.

## **Des équipements culturels qui font la part belle aux bibliothèques**

De plus en plus d'équipements culturels font la part belle aux bibliothèques parmi les services offerts à leurs usagers. L'ouverture au grand public de la fonction documentation-bibliothèque dans les musées se développe notamment : le Musée d'Art moderne de Saint-Etienne (1988) lui réserve plus de 200m<sup>2</sup>, la Cité de la Musique de la Villette (1996) quelques 1000m<sup>2</sup>, le musée de Caen suit la même tendance. La Médiathèque des Sciences et de l'Industrie à la Villette (1986) est conçue comme une bibliothèque destinée au grand public et intégrée dans l'ensemble des activités de la Cité des Sciences et de l'industrie, avec la volonté de faire fonctionner ses différentes composantes en réelle synergie.

L'Institut du Monde Arabe (1987) se décrit lui-même ainsi :

<sup>90</sup> TAESCH Danielle. Des projets culturels de quartier à Mulhouse. *BBF*, 1997, n° 1, p. 24-28

<sup>91</sup> MARIN François. La nouvelle bibliothèque de Saint-Étienne ». *BBF*, 1994, n° 2, p. 26-30

<sup>92</sup> Dossier « Où en est la médiathèque? ». *BBF*, t.39, n°2, 1994

<sup>93</sup> MELOT Michel. Grandeurs et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. In SEIBEL Bernadette (dir.). *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde-Éditions, 1995, p. 375-385

« Musée et médiathèque, centre audiovisuel et musical, lieu de rencontres scientifiques, galerie d'art contemporain, éditeur d'ouvrages et de banques de données, l'Institut, à travers la diversité de ses activités se rattache à cette nouvelle génération de foyers culturels que leur conception humaniste ouvre au passé et au présent, aux diverses formes de l'art et de la connaissance, au grand public et aux spécialistes, à la contemplation et à l'action... »<sup>94</sup>.

Enfin, on peut évoquer le Centre national de la bande dessinée et de l'image dont la création fut décidée en 1984 dans le cadre des grands travaux présidentiels et qui s'installe en 1990 à Angoulême, dans un bâtiment dû à Roland Castro. L'édifice abrite un musée, une médiathèque et un laboratoire d'imagerie numérique. Cette structure a été depuis réunie à la Maison des auteurs (créée en 2002) dans la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, qui propose un Musée de la Bande dessinée (ouvert en 2009), une bibliothèque de lecture publique spécialisée, un cinéma art et essai et une vaste librairie. Le Centre offre également, en accès plus restreint, la Maison des auteurs, un centre de documentation et un centre de soutien technique et multimédia à destination des formations hébergées dans le bâtiment. « *Fondamentalement indissociable de l'activité muséale elle [la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image] est accessible gratuitement aux moins de 18 ans et permet au public d'approfondir sa visite du musée et des expositions et de découvrir la création contemporaine en bande dessinée* ». <sup>95</sup>

## 2.4 Mutualisation et TGE (Très Grands Équipements)

Les grandes bibliothèques nationales se prêtent elles-aussi à la mutualisation, pour des raisons de prestige et d'image. A La Haye est ouvert en 1995 un nouveau complexe architectural au centre de la capitale qui associe l'Hôtel de Ville à la nouvelle bibliothèque publique dans un bâtiment conçu par Richard Meier. Avant l'Hôtel de Ville, plusieurs combinaisons avaient été étudiées depuis 1979, qui s'étaient révélées peu fonctionnelles : salle de concert, musée et bibliothèque spécialisée ou encore bibliothèque musicale spécialisée et musée thématique. A l'Initiative de M. Juma Al-Majid, industriel de l'Emirat de Dubaï, la bibliothèque de Dubaï inaugurée en 1988 est associée à une mosquée et baptisée « Centre de Patrimoine et de culture ».

Ouverte en 2002, la Biblioteca Alexandrina est un vaste complexe culturel au caractère polyvalent. Outre la bibliothèque et sa spectaculaire salle de lecture pouvant accueillir 1 700 personnes, le nouveau bâtiment abrite un centre de conférence pour 3 500 personnes, un planétarium, cinq centres de recherche, un centre Internet, trois musées et quatre galeries d'art. Pour Ismaël Serageldin, son directeur, ce grand complexe culturel international est comparable au *Museion*, le Temple des Muses antique qui comprenait la Bibliothèque et l'Université d'Alexandrie.

A l'inverse, à Tallinn, ce sont les autres activités culturelles du pays qui ont été délibérément intégrées dans la nouvelle bibliothèque nationale d'Estonie : comme si la bibliothèque d'Alexandrie avait contenu le Musée en son sein. Ainsi, jusqu'alors intégrée dans un ensemble qui la dépassait et la dominait, la bibliothèque nationale d'Estonie est inaugurée en 1993 dans un nouveau bâtiment, équipée de services divers dont un auditorium, des salles de conférences et d'exposition, et même un « *centre de santé et de beauté* », qui en font le principal centre culturel du pays. <sup>96</sup>

<sup>94</sup> Documents de l'Institut de Monde Arabe cités par Josée Balagna-Coustou In *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV. *Op. cit.*, p. 557

<sup>95</sup> CIMENT Gilles, FERREYROLLE Catherine. La bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. *BBF*, 2009, n° 1, p. 75-79

<sup>96</sup> VALM Tiiu. La bibliothèque nationale d'Estonie. *BBF*, 2004, n° 4, p. 7-13

## 2.5 Perspectives pour le XXI<sup>e</sup> siècle

### La mutualisation, une utopie encore vivace

Dans son *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre* remis en juin 2007 à Christine Albanel, Ministre de la culture et de la communication, Sophie Barluet<sup>97</sup> soumettait encore des propositions qui reposaient sur la mutualisation :

- « *Poursuivre l'effort d'ouverture et de démocratisation des bibliothèques, en mettant l'accent sur la construction d'équipements de proximité intégrés dans des maisons de service public regroupant différents services (poste, ANPE, crèche, etc.). Pour cela, il faudrait donner la priorité aux projets axés sur l'intégration de la nouvelle construction dans une structure plus vaste de services au public.* » Ces structures sont plus particulièrement préconisées dans le milieu péri urbain, parent pauvre de l'équipement en bibliothèques.
- « *Favoriser la mutualisation des moyens entre bibliothèques de lecture publique et bibliothèques universitaires* » (proposition 32), étant donné le coût toujours plus important de la documentation et de l'offre croissante de services, ainsi que l'augmentation du nombre d'étudiants en bibliothèque universitaire et du nombre d'usagers en bibliothèque municipale qui requièrent des budgets en hausse constante. « *C'est pourquoi il serait bon de privilégier les projets locaux associant BU et bibliothèques : mise en commun des services, d'équipements, de documentation, etc.* ».

Deux modèles de mutualisation semblent se dégager plus particulièrement aujourd'hui.

### Mutualisation et rôle social des équipements culturels de proximité

Avec la prise en main de politiques culturelles dans les années 80 par les collectivités locales, le rôle social des équipements culturels et particulièrement des bibliothèques s'est affirmé. Aujourd'hui, plus que jamais l'époque semble à la recherche de nouvelles synergies, dans un monde au prise avec des mutations rapides et crises de toutes sortes (sociale, économique, culturelle ou technologique) et leurs conséquences que sont le chômage, l'exclusion, la crise d'identité, la rupture du lien social, etc. Le Ministère de la culture et de la communication a lancé en 2003 un programme de développement de médiathèques de proximité, les « Ruches »<sup>98</sup>, dans des territoires souvent dépourvus d'équipements culturels, en zones rurales et quartiers périphériques urbains, qui revisite une nouvelle fois le concept de polyvalence. Il s'agit de promouvoir une nouvelle génération de bibliothèques d'une surface avoisinant les 500 m<sup>2</sup>. Outre les missions fondamentales d'une bibliothèque (constitution des collections et prêt de documents), l'accent a été porté sur les espaces d'accueil et d'animation, l'accès à Internet et les attentes des usagers désireux de trouver des services publics de proximité, tout en privilégiant les rencontres entre les usagers et les collections (salon de lecture et de musique, kiosque du citoyen etc.). La recommandation visant à privilégier à hauteur de 42% de la surface totale du bâtiment les espaces d'accueil et de services s'est traduite par la

<sup>97</sup> BARLUET, Sophie. *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre*. Juin 2007 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport\\_livre\\_2010.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport_livre_2010.pdf)> Consulté le 14 septembre 2009

<sup>98</sup> Si le programme spécifique des « Ruches » a été clos en 2005, le programme-cadre définissant le concept de médiathèques de proximité est, lui, toujours d'actualité, et ces établissements peuvent bénéficier du soutien de l'État par le biais du concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD).

présence de salle d'exposition et d'espaces destinés aux tout-petits, mais aussi d'antennes administrative, touristique ou sociale. Nombre d'établissements sont intégrés à des bâtiments multiservices regroupant outre la bibliothèque, l'école de musique, une antenne de l'ANPE, l'office de tourisme etc.

En 2006, les médiathèques de proximité représentaient un quart des surfaces de bibliothèques ouvertes dans l'année.<sup>99</sup> Ainsi, depuis 2007, la « Médiathèque-Centre social » Yves Coppens de Signy-l'Abbaye abrite dans ses 750 m<sup>2</sup> un relais services publics, un relais assistantes maternelles, un centre social conventionné par la CAF (contrat d'animation globale) et les permanences de nombreux services (protection maternelle et infantile, mission locale, aide à domicile pour les personnes âgées, organismes mandatés par Pôle Emploi pour le suivi des chômeurs etc...). Elle est le seul centre de ressources documentaires à 15 km à la ronde. Ailleurs, comme à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), le pôle culture regroupe l'école de musique, le musée et la médiathèque.

Ce type d'équipements intégrés semble déjà particulièrement développé à l'étranger, notamment au Nord de l'Europe. Ainsi, en Finlande, un grand nombre de bibliothèques sont situées dans un même bâtiment que des services publics : la Kirjasto 10 (« Bibliothèque 10 ») à Helsinki est intégrée dans un bâtiment qui combine activités privées et publiques (poste centrale, supermarché et cafétéria Waynes entre autres). Située près d'un nœud de transports en commun très important, son slogan est : « *La bibliothèque est toujours sur votre chemin, pas besoin d'y aller !* ». A Tampere, la Metso cohabite avec un bureau de renseignements sur l'Europe et un musée, tandis que sur les 15000 m<sup>2</sup> du centre commercial d'Entresse ouvert à Espoo en 2009, 2775m<sup>2</sup> sont consacrés à la nouvelle bibliothèque municipale. C'est la troisième bibliothèque qui s'installe dans un centre commercial à Espoo, selon l'idée qu'il faut mettre les bibliothèques sur des lieux de grande fréquentation. « *Ici l'usager doit se sentir comme dans son salon, chez lui* » résume la directrice d'Entresse, Sunniva Drake.<sup>100</sup>

## Mutualisation et lieux de diffusion du savoir

Le second modèle de mutualisation auquel les établissements culturels semble particulièrement se prêter est centré autour des missions de diffusion du savoir et de formation permanente.

Parmi les réalisations récentes, une des plus abouties est l'équipement des Champs Libres, ouvert en 2006, qui abrite le Musée de Bretagne et la bibliothèque municipale (deux services de la communauté d'agglomération Rennes Métropole), l'Espace des sciences (structure associative), une cafétéria et une boutique librairie-souvenir. Edmond Hervé, maire de Rennes et président de la communauté d'agglomération Rennes Métropole, se positionne lui-même dans la filiation des expériences des années 70 : « *j'ai toujours été l'avocat, lorsque cela était possible, des équipements intégrés. Ils rapprochent, décloisonnent, facilitent la vie des usagers. Voyez l'EPI des Longchamps, le Triangle, les espaces sociaux communs et, d'une certaine manière, nos maisons de quartiers* »<sup>101</sup>.

La Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BanQ) est née de la fusion de la Bibliothèque Nationale du Québec avec la Grande bibliothèque du Québec (2002), puis les Archives nationales du Québec (2006). C'est peut-être l'institution documentaire au monde,

<sup>99</sup> Les médiathèques de Proximité. In *Le livre en France* [en ligne] <[http://www.lire-en-fete.culture.fr/IMG/pdf\\_cnl\\_tire\\_a\\_part\\_v6.pdf](http://www.lire-en-fete.culture.fr/IMG/pdf_cnl_tire_a_part_v6.pdf)> Consulté le 21 mars 2008

<sup>100</sup> LE FOULON Marie-Laure. *La bibliothèque finlandaise* (publié le 21/09/09) [en ligne] <[http://www.info-finlande.fr/article/Laces\\_a\\_la\\_connaissance.html](http://www.info-finlande.fr/article/Laces_a_la_connaissance.html)> Consulté le 23 octobre 2009

<sup>101</sup> VEILLARD Jean-Yves. *Les champs libres naissance d'un projet culturel : cahiers d'un conservateur 1985-2001*. Rennes : Ed. Apogée, 2006, p. 172

qui concentre le plus de missions habituellement distinctes et même disparates dans un même ensemble et sous une même direction : à la fois bibliothèque nationale, archives nationales, grande bibliothèque publique et bibliothèque virtuelle, la BAnQ agit également dans l'ensemble du territoire québécois comme institution documentaire de référence et partenaire de nombreux réseaux éducatifs, communautaires et culturels. Par sa taille, la diversité de ses missions et sa présence territoriale, elle est devenue la plus importante institution culturelle du Québec.<sup>102</sup> Sa directrice, Lise Bissonnette, souhaite d'ailleurs la définir comme une institution d'abord et avant tout culturelle, car : « *les pistes les plus prometteuses de développement et de croissance du rôle des bibliothèques dans la cité sont d'ordre culturel. Ce n'est pas en nous substituant aux hôtels de ville, aux agences d'information, aux médias, aux chambres de commerce, aux groupes communautaires que nous apporterons notre pierre aux mutations actuelles de nos sociétés, mais en tablant sur notre spécificité culturelle, qui est réelle. Dépositaires du patrimoine publié, nous sommes les seules institutions à pouvoir le transmettre, et le faire vraiment connaître et rayonner* ». <sup>103</sup>

De son côté, la nouvelle Bibliothèque centrale d'Ottawa, au Canada, qui devrait ouvrir ses portes en 2015, est destinée à être un point de convergence au sein de la Ville d'Ottawa, lieu de rassemblement et endroit pour la population qui pourra accéder à de l'information, à des programmes spéciaux, à des centres de formation et à la technologie de pointe, en plus de pouvoir se servir des installations communautaires et des ressources spécialisées. Elle comprendra une bibliothèque de « consultation » communautaire, un centre de services numériques, de communications et de technologies, un centre linguistique et d'alphabétisation, un centre de carrières et d'affaires et un centre de généalogie. La nouvelle Bibliothèque centrale favorisera de nombreux partenariats avec la Ville d'Ottawa, notamment les archives municipales.<sup>104</sup>

Construire la bibliothèque est un acte médiatique, politique, urbain, ainsi qu'une interprétation de la culture. Il semble nécessaire d'examiner successivement ces différentes dimensions afin de cerner au mieux les enjeux des expériences de mutualisation dont nous venons de retracer l'histoire.

---

<sup>102</sup> BISSONNETTE Lise. Plurielle et singulière, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. In LACROIX Yvon-André (dit.). *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 22

<sup>103</sup> Cité par LAJEUNESSE Marcel. Bibliothèques publiques au Québec. *BBF*, 2009, n° 3, p. 64-72

<sup>104</sup> IFLA, *Op. cit.*



## II. Quels enjeux derrière le concept de mutualisation ?

---

### 1. ENJEU ARCHITECTURAL ET URBAIN

Pour mettre en lumière les enjeux de la mutualisation des équipements culturels, il semble nécessaire de partir de l'architecture elle-même. En effet, comme l'ont montré les travaux d'Anne-Marie Bertrand, les concepts et pratiques architecturales affectent l'édification des bibliothèques et les représentations du savoir, tandis que l'édifice informe sur « l'idée-bibliothèque ».<sup>105</sup> Idée qui évolue au cours du temps et est rendue visible par les transformations architecturales. De même, Jean Lauxerois avance l'idée que c'est le bâtiment lui-même qui a produit l'utopie fonctionnelle, structurale, communicationnelle du Centre Pompidou, paradigme de l'équipement mutualisé : « *c'est le parti-pris (idéologique et technique) du fonctionnalisme [...] qui a produit le Centre comme utopie, l'affichant dans les critères de la transparence, de la fluidité, de la communication toujours ouverte entre le dedans et le dehors, entre le centre et la ville, entre les arts, entre art et technique, entre art et public, entre classes sociales* »<sup>106</sup>.

#### 1.1 Un type architectural insaisissable qui se prête à la mutualisation

*« Il est particulièrement malaisé de qualifier l'espace que constitue une bibliothèque, de déterminer à quelle espèce de lieux elle appartient, parce qu'elle en évoque inmanquablement plusieurs, et de toutes sortes, et qu'elle ne peut pourtant être identifiée à aucun. Une bibliothèque est un espace public, mais dont la finalité a pu être d'asseoir le pouvoir d'un monarque ou le prestige d'une dynastie ; elle est un espace laïc, mais dont la forme a parfois été choisie parce qu'elle répétait celle des édifices religieux ; elle doit être aménagée pour conserver des documents et les offrir à la lecture, mais on a parfois parlé d'elle comme d'une scène. Elle n'est ni temple, ni palais, ni théâtre, ni musée, ni cénotaphe, ni agora, et pourtant tous ces types ont été évoqués pour la décrire. »<sup>107</sup>*

#### Un espace en quête de modèles architecturaux

Depuis l'origine, la bibliothèque semble n'être liée à aucun type architectural en particulier. Tout au plus se prête-t-elle, on l'a vu, à des variations sur des formes existantes et notamment celles de la galerie, caractéristique des collections monastiques ou princières de l'âge classique ou baroque. Elle cultive également l'analogie avec les bâtiments ecclésiastiques, comme le temple ou la basilique, particulièrement répandue à la Renaissance et auparavant déjà :

<sup>105</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. Cit.*, p. 8

<sup>106</sup> LAUXEROIS. *Op. cit.*, p. 24 et sq.

<sup>107</sup> PAYOT Daniel. La bibliothèque comme espace architectural : digressions théoriques. In BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 30

« Alors que rien ne subsiste des établissements d'Alexandrie, on a cru retrouver à Pergame la bibliothèque fondée par Attale. Plusieurs caractéristiques signalent une bibliothèque : c'est un établissement non cultuel, du genre de la basilique [...] ». <sup>108</sup>

Dans les années 80, on assiste au retour du modèle religieux avec l'émergence des bibliothèques « cathédrales ». Entre temps, le commerce devient au XIXe siècle le modèle architectural dominant. Il trouve son expression à la bibliothèque municipale de Genève, la bibliothèque métropolitaine de Toronto, l'University Medical Center Library de Washington, l'Illinois State Library ou encore la San Francisco Public Library, tandis qu'en 1937 Henri Vendel écrit :

« la bibliothèque pour tous, telle que nous la rêvons et que, j'espère, nous la verrons bientôt, sera située dans une rue passante. La façade claire, de lignes sobres et pures, éclairée le soir par un projecteur, la désignera à l'attention des passants... De larges baies permettront, au rez-de-chaussée, d'installer des étalages analogues à ceux des libraires... ». <sup>109</sup>

Dans les années 1970, le supermarché est encore le modèle invoqué dans les rapports du Groupe d'études <sup>110</sup> et du VIe plan (1968-1977), qui envisagent des annexes en forme de boutiques. Pour des raisons pratiques, Albert Ronsin imagine lui aussi l'implantation de bibliothèques publiques dans « un magasin à grande surface dont l'architecture et la superficie conviennent pour ouvrir les espaces publics » <sup>111</sup>. Au cours des dernières années, le modèle de la maison s'est lui aussi imposé. En réponse à l'appel à idées lancé en 2002 dans le cadre du programme de développement des médiathèques de proximité par le ministère de la culture et de la communication, deux jeunes architectes, Gaëlle Hamonic et Jean-Christophe Masson, adoptent le parti-pris d'une vision domestique de la médiathèque, présentée comme une « grande maison », fonctionnelle, simple, tandis que Stéphane Schurdi-Levrault localise la médiathèque dans une tour d'habitation, en lieu et place de deux étages d'appartement élevés dont les vitrages seraient teintés de couleur vive. <sup>112</sup>

Longtemps, le programme « bibliothèque » semble ne pas intéresser les architectes. Si une certaine conscience du bâtiment commence à naître dans les années 1910 avec la mobilisation des professionnels des bibliothèques et notamment grâce à Eugène Morel, ce dernier lui-même considère toutefois, qu'« il y a un ennemi, un grand ennemi des bibliothèques le plus dangereux après l'archiviste : c'est l'architecte ». <sup>113</sup> Plus tard, soumise à des contraintes urbanistiques et financières, la bibliothèque fait pendant longtemps l'objet d'une architecture-type. On a parlé de « reproductibilité généralisée » (des bibliothèques qui se ressemblent entre elles et sont comparables à des bâtiments de bureaux et bâtiments industriels), de « tendances homogénéisantes » <sup>114</sup>. C'est particulièrement vrai dans les années 1950-1970, où sont élaborées par la Direction des bibliothèques des normes de programmes et de plans. Le principal souci du Ministère est alors d'aider à concevoir des bâtiments avant tout économiques et fonctionnels, à une époque où les bibliothèques sont concurrencées politiquement et financièrement par d'autres équipements publics. Souvent recopiées en l'état

<sup>108</sup> HOLTZ Louis. Introduction de *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1. *Op. cit.*, p. 5

<sup>109</sup> VENDEL Henri. La Bibliothèque vivante. *Revue du livre et des bibliothèques*. Nouv. sér., n° 1, déc. 1937, p. 7-15

<sup>110</sup> Créé à l'initiative du président Georges Pompidou. Le rapport a été publié par la Documentation française, Notes et études documentaires, 1er février 1968, no 3459, et dans le BBF no 3, mars 1968, p. 105-134

<sup>111</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 140

<sup>112</sup> Equipes lauréates en 2002 des *Nouveaux albums des jeunes architectes* : <<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Les-Ruches-dans-les-limbes#nh4>> L'ensemble des seize propositions sont présentées dans un tiré à part de la revue d'architecte *Architecture Aujourd'hui*, n°128 d'avril 2003

<sup>113</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 240

<sup>114</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 50

dans de nombreuses réalisations nées avant 1985, ces recommandations normées valorisent la répétition de modèles de construction et contribuent à « éliminer » l'architecture.<sup>115</sup> En s'appuyant sur une étude des numéros de la revue *Architecture d'Aujourd'hui*, André-Pierre Syren a montré<sup>116</sup> combien le peu d'articles consacré à la bibliothèque dans les numéros d'AA était révélateur du manque d'intérêt des architectes pour ce programme. Après quelques occurrences dans les années 1980, les bibliothèques suscitent sporadiquement l'intérêt avec la construction de la BnF, puis des BMVR, souvent qualifiées de « cathédrales ». Leur image semble constituer l'archétype de l'immobile, et même de l'ennui, contrairement aux musées, auxquels AA accorde un intérêt élevé et régulier.

Le type architectural de la bibliothèque est largement insaisissable. Bien souvent, elle semble emprunter ses formes aux autres équipements publics, collectifs, culturels ou non, avec lesquels elle cohabite, comme pour mieux s'y fondre.

### La bibliothèque comme partie d'un tout

Si la bibliothèque semble prendre au fil du temps la forme des bâtiments avec lesquelles elle voisine, c'est peut-être parce que ce qui compte avant tout c'est son contenu : « *Des premières bibliothèques mésopotamiennes, en passant par Alexandrie, Pergame, la Sorbonne, la Vaticane, la Mazarine, ou Saint Gall, leur espace architectural reste un contenant, une boîte à livres* »<sup>117</sup>.

Ainsi, les bibliothèques depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle sont avant tout les « maisons des livres », espaces de conservation, « trésors », destinés à mettre à la disposition de publics choisis des livres encore rares. Des grandes bibliothèques princières ou érudites de la Renaissance et de l'Ancien régime, aux cabinets de curiosités, la bibliothèque est considérée essentiellement comme un écrin. C'est bien là le sens du rapprochement fréquent avec le musée. Ainsi, au XIXe siècle, alors que se développent la réflexion et l'expérimentation en matière de bibliothèques, des sujets sur ce thème sont proposés en école d'architecture, au concours des écoles de beaux arts et au Grand Prix de Rome, mais le programme est généralement encore associé à celui du musée (Besançon, Grenoble...).<sup>118</sup> Un des rares à avoir exprimé son point de vue sur l'installation matérielle des bibliothèques depuis Naudé, l'architecte Jean Nicolas Louis Durand (1760-1834), confirme qu'« *une bibliothèque peut être considérée d'une part comme un trésor public renfermant un dépôt le plus précieux, celui des connaissances humaines, de l'autre comme un temple consacré à l'étude* ». Dans les lignes qu'il consacre au musée, il précise : « *dans les villes peu considérables [...] on pourrait, pour plus d'économie, y [au Muséum] réunir la bibliothèque* ».

La bibliothèque comme simple appendice d'un autre équipement qui la contient ou lui donne sa légitimité, c'est encore le sens de la formule de Jules Cousin dans un de ses discours pragmatique et fonctionnel sur les bibliothèques universitaires où, rejetant « *les grands effets d'architecture* », il compare la construction des étables et des bibliothèques.<sup>119</sup> En 1882, il envisage l'éventualité d'une construction dédiée à la bibliothèque, mais indique qu'il croit plus à l'édification d'un bâtiment servant à plusieurs fins et encore plus à l'aménagement de locaux existants.<sup>120</sup> Plus tard, les bibliothèques créées en France dans le département de l'Aisne grâce à l'aide du Comité américain pour les régions dévastées (CARD), sont célébrées pour leur

<sup>115</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 164

<sup>116</sup> SYREN André-Pierre. Bibliothèques et architectes. *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41

<sup>117</sup> PÉLISSIER Alain, POUSSE Jean- François. De la nature au plan. *Techniques et architecture*, n°384, 1989, p. 102-104

<sup>118</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 70

<sup>119</sup> COUSIN Jules. *De la construction et de l'installation des bibliothèques universitaires*, 1886

<sup>120</sup> COUSIN Jules. *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées, manuel théorique et pratique du bibliothécaire*. Paris, 1882

modernité alors qu'elles sont pourtant installées dans de simples baraquements de l'armée.<sup>121</sup> Pendant l'entre-deux-guerres, dans le cadre de la réflexion sur la « lecture publique », on veut créer des « salles de lecture publique », on programme des « dépôts de livres » (comme on l'avait fait à la Révolution). Là encore, la bibliothèque n'évoque pas un lieu, un bâtiment défini en soi mais avant tout une « salle », un « dépôt », un contenant quelconque. Ce qui compte avant tout c'est le contenu : l'offre mise à disposition du public.

Rappelons ici qu'à l'origine, pour désigner le lieu de la bibliothèque, les Grecs et les Romains utilisaient le terme *bibliotheca*, issu du grec *biblios* qui désignait le livre. Le mot bibliothèque, lorsqu'il désigne un bâtiment, est donc une métonymie : on est passé du contenu au contenant. Cette métonymie s'est appliquée d'abord au meuble où l'on range les livres. Le *Dictionnaire historique de la langue française* ne trouve qu'en 1690 la première attestation de "bibliothèque" au sens de "*bâtiment, lieu où se trouvent de nombreux livres*". La bibliothèque comme édifice ne serait donc que « *l'accessoire coûteux du livre, qui peut s'en passer* »<sup>122</sup>. L'objectif de la médiathèque d'Orléans, tel qu'énoncé par ses propres architectes, résume bien une des dimensions de la question : « *mettre en scène un programme banal dans un site banal* »<sup>123</sup>.

### « Banaliser le bâti pour banaliser la démarche »

À partir des années 1960, avec l'entrée dans « *l'ère culturelle des masses* »<sup>124</sup>, bibliothécaires, élus et pouvoirs publics se mobilisent pour moderniser les bibliothèques. Les rapports préparatoires au VI<sup>e</sup> plan (1968-1977), qui visent à élargir socialement l'accès aux bibliothèques, encouragent les municipalités à faire figurer leur installation au premier plan de leurs préoccupations, au même titre que l'équipement médical ou scolaire. Ils recommandent toutefois une architecture qui, « *même si elle reste majestueuse, ne doit pas être de celles qui en imposent à l'excès* »<sup>125</sup>. Il s'agit de rassurer l'usager, en lui donnant une image familière de la bibliothèque, en refusant la métaphore traditionnelle de temple de la culture. Jacqueline Gascuel se souvient de « *l'image du magasin libre-service dédié à l'approvisionnement efficace de sa zone de chalandise, banalisant le bâti pour banaliser la démarche, en vogue au début des années 1970* »<sup>126</sup>. Là encore, la bibliothèque n'est que la partie d'un tout : l'objectif est de s'intégrer dans le tissu urbain, pour s'insérer dans le tissu social.<sup>127</sup>

Cela a donné des bâtiments indifférenciés, dilués dans l'univers urbain, compris dans d'autres édifices, aussi bien des immeubles d'habitations, des Hlm, des centres commerciaux que des bâtiments publics. Banals, sans doute, mais intégrés à la cité.<sup>128</sup> C'est peut-être dans le contexte des villes nouvelles que cette intégration a été la plus sensible. La fondation de neuf villes nouvelles le 26 mai 1970 par le Comité interministériel d'aménagement du territoire entraîne l'émergence d'équipements entièrement nouveaux, dont l'architecture se fonde dans le paysage urbain : l'équipement intégré, comme à Evry, semble la réponse la plus parfaite à ce programme de banalisation des modèles de construction et de dilution des bibliothèques dans la ville.<sup>129</sup> La bibliothèque de Massy est la seule construite comme un bâtiment à part entière.

<sup>121</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 283-284

<sup>122</sup> MELOT Michel. *Nouvelles Alexandries, op. cit.*, p. 8

<sup>123</sup> Médiathèque à Orléans. *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 294, septembre 1994

<sup>124</sup> SIRINELLI Jean-François. L'ère culturelle des masses ? In REMOND René. *Notre siècle*. Paris : Fayard, 199

<sup>125</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 123

<sup>126</sup> POULAIN Martine. Editorial. *BBF*, 1996, n° 5, p. 7-7

<sup>127</sup> Cité par BERTRAND, Anne-Marie. *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985*. Paris : Ed. Du Cercle de la Librairie, 1999

<sup>128</sup> GASCUEL Jacqueline. Les habitants du livre. In Dossier : « Bibliothèques, médiathèques ». *Techniques et architecture*, no 384, juin-juillet 1989, p. 56-143. p. 59

<sup>129</sup> GASCUEL Jacqueline. De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture. *BBF*, 2007, n° 1, p. 22-27

Dans d'autres contextes, un mouvement opposé a pu conduire à mener pour la bibliothèque un véritable travail de création architecturale, qui ne s'oppose pas nécessairement à la mutualisation d'équipements.

### Un geste architectural que la mutualisation peut servir

Ce n'est véritablement qu'à la fin des années 1960, avec l'émergence d'une nouvelle image de la lecture publique, que la bibliothèque s'affirme en tant qu'objet architectural. Les années 80 et 90 voient l'arrivée des grands noms de l'architecture dans le domaine des bibliothèques (Portzamparc, Chemetov, Perrault, Foster, etc.), qui s'accompagne de la recherche d'une architecture monumentale et d'un parti-pris esthétique fort : il s'agit de créer l'événement, comme l'avait fait la BPI, au sein du Centre Pompidou. De nouvelles bibliothèques sont associées à d'autres équipements (comme le Carré d'Art à Nîmes) dans un souci de rentabiliser un projet de construction de bâtiment que la municipalité souhaite monumental. C'était déjà la raison invoquée au XIXe siècle, avec les constructions programmées pour être des « *monuments d'architecture* » qui lient la bibliothèque et le musée à Grenoble, ou encore la bibliothèque avec l'école des beaux-arts à Marseille.

Lorsqu'à son arrivée au ministère de la Culture et de la Communication en 2002, Jean-Jacques Aillagon fait de la qualité des constructions publiques un axe prioritaire de son programme cadre, il lance une campagne d'information dont l'une des affiches représente la Maison carrée et le Carré d'art de Nîmes avec pour slogan : « *L'architecture d'aujourd'hui c'est souvent le patrimoine de demain* ». Il n'est pas anodin que cette affiche montre un lieu culturel mutualisé, abritant une bibliothèque : elle met ici en valeur des institutions culturelles qui dialoguent par delà les âges, qui actualisant la conception d'André Malraux des maisons de la culture comme cathédrales des temps modernes.

Ainsi, le geste architectural n'exclut pas la mutualisation. Il semble au contraire d'autant plus fort que plusieurs équipements sont réunis dans un même bâtiment. Ici, plane également l'idée que la bibliothèque ne véhiculerait pas à elle seule une valeur symbolique et un potentiel d'image suffisants. Comme si la bibliothèque n'avait pas d'identité architecturale propre et ne trouvait son identité que dans la confrontation avec d'autres. Ainsi, dans le dossier Portzamparc de la revue *Architecture d'aujourd'hui*, concernant le nouveau complexe culturel des Champs Libres à Rennes qui associe bibliothèque, musée et centre de culture scientifique, l'auteur indique que « *Les formes souples de la bibliothèque et du centre scientifique [...] reprennent leur individualité étrange dans le tout...* »<sup>130</sup> et souligne le rôle fédérateur du musée en la matière.

Ce qui est en jeu dans la mutualisation c'est bien la production de ce « tout », dont la forte composante utopique se nourrit en partie d'une réflexion architecturale.

## 1.2 La mutualisation : une utopie architecturale

### Machinisme et fonctionnalisme

Beaubourg repose sur différentes utopies culturelles et architecturales, qui ont été finement étudiées par Jean Lauxerois. Le philosophe place aux origines l'utopie saint-simonienne, centrée sur le modèle machinique, qui prône l'alliance entre la technique, la science et l'art,

<sup>130</sup> Nouvel équipement culturel de Rennes. *Architecture d'aujourd'hui*, n° 302, décembre 1995

réunis sous le signe du progrès et de la rationalité sociale.<sup>131</sup> A l'époque des Expositions universelles, à l'ère de la vitesse et de la communication généralisée, le Cristal Palace (1851) et les bâtiments de l'Exposition universelle de Paris de 1867 mettent en œuvre les notions de transparence et de flexibilité, au service d'une modernité qui fonctionne sur le modèle de la thermodynamique, c'est-à-dire de la machine, dominé par la circulation des flux. C'est bien le terme de « machine » qui sera employé par les concepteurs du Centre Pompidou. On retrouve également cette idée dans les écrits d'Eugène Morel sur les bibliothèques.<sup>132</sup> Il y précise qu'une « *bibliothèque n'est pas une œuvre d'art, c'est un outil [...]. La construction des bibliothèques n'est plus une question d'architecture, mais de machine. C'est une affaire non d'architecte, mais d'ingénieur* »<sup>133</sup>. Le modèle est encore ici celui de la bibliothèque-machine, mixte de gare et de grand magasin, à l'instar de la Bibliothèque publique de Boston, édifiée en 1888 par Charles Follen McKim, elle-même inspirée de la bibliothèque Sainte-Geneviève mais aussi du Marshall Field Wholesale Store, grand magasin de Chicago.

Jean Lauxerois rattache encore « l'utopie Beaubourg » à un groupe d'avant-garde anglais fondé en 1961, *Archigram*<sup>134</sup>. Né en Angleterre, celui-ci milite en faveur de l'expérimentation permanente de structures mobiles et évolutives, prône la métamorphose continue et la flexibilité. Le bâtiment du Centre Pompidou emprunte également son esthétique au fonctionnalisme lié au Bauhaus, qui marque l'architecture tout au long du XXe siècle, de Walter Gropius, à Mies van der Rohe et Le Corbusier. Le credo fonctionnaliste s'exprime dans le choix de la transparence (appuyée sur un large usage du verre) et de la flexibilité : les grands espaces ouverts des plateaux doivent permettre une utilisation des surfaces en fonction des besoins des « utilisateurs ». Parmi les membres du jury du concours d'architecture du Centre, on trouve les architectes qui ont contribué à affirmer le style fonctionnaliste et moderniste : Jean Prouvé, Emile Aillaud, ou encore Oscar Niemeyer.

## **Un container universel et polyvalent, ouvert sur son environnement**

Ce modèle fonctionnaliste est étroitement lié à la question de la synthèse des arts (sur laquelle nous reviendrons dans notre étude des enjeux proprement culturels), l'architecture étant l'art absolu rassemblant tous les autres. Ainsi, en 1927, Gropius réinvente l'espace théâtral dans un projet qui ne sera jamais construit : le théâtre total. Grâce à un plancher mobile circulaire, la scène et une partie des gradins sont modulables, ce qui permet de proposer dans un seul espace la somme des trois formes classiques d'espace (scène circulaire, amphithéâtre ou scène à l'italienne). C'est le premier concept d'un équipement flexible, qui transforme de manière radicale le rapport entre l'espace et le spectacle, entre les spectateurs et la scène. Cette notion de flexibilité va poursuivre son chemin, non seulement dans la conception des salles de spectacle polyvalentes, mais aussi, plus généralement, dans la conception d'équipements culturels et de loisirs. L'étape la plus marquante de ce développement est sans doute la construction de la Maison du Peuple de Clichy (1935), l'une des sources d'inspiration pour les équipements intégrés des années 1970. Outre la Maison du Peuple, l'ensemble comprend un marché et des bureaux pour les associations locales. Au premier étage, la salle des fêtes se divise par une cloison mobile et laisse la place à une salle de cinéma, plus petite. Ces dispositions qui permettant de modifier la distribution intérieure annoncent les recherches menées par la suite sur les équipements polyvalents.<sup>135</sup> Ainsi, au début des années 1950, Mies van der Rohe, qui fut l'ancien directeur du Bauhaus, propose la création d'une forme vaste et

<sup>131</sup> *Ibid.* p. 51.

<sup>132</sup> Cité par BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 44

<sup>133</sup> BARNETT. *Op. cit.*, p. 240

<sup>134</sup> LAUXEROIS. *Op. cit.*, p. 53.

homogène, susceptible de se transformer au gré des incessantes modifications programmatiques que l'époque contemporaine impose à un édifice. Il imagine une grande enveloppe, sorte de container universel et polyvalent, pouvant abriter n'importe quelle activité. La Bibliothèque publique d'information (BPI) constitue un avatar de cette pensée : s'étendant sur les mêmes plateaux que ceux occupés par les espaces du musée, elle est régie par un principe extensif de flexibilité qui rend (du moins dans sa conception initiale) presque tous les aménagements possibles.<sup>136</sup>

On peut évoquer encore le modèle de la *Kunsthalle*, hangar informe, et, plus prêt de nous, l'influence du modèle des friches et des squats sur les équipements culturels construits à la fin du XXe siècle. Ils proposent un renouvellement des formes urbaines, offrent la possibilité d'investir des lieux libres, souples, ouverts. Certaines villes cherchent à s'inspirer de la spontanéité de ces modèles pour inventer de nouveaux équipements culturels ouverts et polyvalents, basés sur une architecture peu directive et évolutive. On peut penser ici à l'ouverture en 2008 du *104*, établissement artistique de la Ville de Paris, lieu mêlant espaces culturels et purement commerciaux, proche de l'image du squat artistique mais entièrement institutionnalisé. Ces outils spatiaux d'un autre genre doivent permettre d'explorer de nouvelles voies, de créer des passerelles voire des frictions, entre des disciplines d'horizons divers.

De même, en Grande-Bretagne, un des concepts dominants est aujourd'hui celui de « magasins à idées » (*Idea Stores*). Situés à proximité de supermarchés ou de centres commerciaux, ouverts sur leur environnement, ils sont conçus pour accéder à la formation tout au long de la vie. Ainsi, occupant la moitié d'un complexe qui réunit des boutiques, une pizzeria, un café, l'office de tourisme et la station locale de la BBC, la bibliothèque de Norwich a ainsi été imaginée complètement décloisonnée ; le bâtiment a été voulu informel (le règlement a même été aboli), non monumental. Tous ces facteurs ont facilité son appropriation par le public et augmenté son taux de fréquentation.<sup>137</sup>

Dans le cadre de son projet PierresVives, qui a pour objectif de rassembler dans le même bâtiment la bibliothèque, les archives départementales ainsi qu'un « organisme associé », Hérault Sport, le Département de l'Hérault se propose « *d'abattre les murs artificiellement dressés entre les publics de la culture et ceux du sport.* »<sup>138</sup>. L'architecte retenue, Zaha Hadid, ajoute : « *Aujourd'hui, au 21e siècle numérique, la vie des gens est devenue flexible et mondialisée, nous devons travailler avec des réalités sociales beaucoup plus complexes qu'au 20e siècle industriel. Cela exige un nouvel urbanisme fait de juxtaposition, de strates et de porosité. La fluidité et la transparence de la conception de Pierresvives reflètent la complexité de ce 21e siècle* »<sup>139</sup>.

Flexibilité, transparence, ouverture, polyvalence, articulation, juxtaposition et modularité des services au sein de bâtiments composites, tels sont les concepts architecturaux qui nourrissent aujourd'hui la réflexion sur les équipements culturels et déterminent des formes qui se prêtent à la mutualisation. Les bibliothèques, dont le type architectural semble difficile à saisir, inviteraient plus particulièrement à des regroupements. Nous examinerons plus loin quels degrés de mutualisation se jouent au sein de ces projets. Une des formes les plus communes

<sup>135</sup> La Maison du Peuple de Clichy [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/archixx/pann/p28.htm>> Consulté le 15 septembre 2009

<sup>136</sup> BÉDARIDA Marc. L'utile est-il le beau ? *BBF*, 2000, n° 3, p. 27-30

<sup>137</sup> DOGLIANI Sergio. Les Idea Store : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *BBF*, 2008, n° 1

<sup>138</sup> [en ligne] <<http://www.cg34.fr/territoire/equipements/routes/amenagement/pierresvives.html>> Consulté le 15 septembre 2009. L'ouverture de l'équipement est prévue à Montpellier en 2011

<sup>139</sup> [en ligne] <[http://www.herault.fr/accueil/pdf/pierresvives\\_jch1.pdf](http://www.herault.fr/accueil/pdf/pierresvives_jch1.pdf)> Consulté le 15 septembre 2009

en est la colocation des espaces, la proximité spatiale avec d'autres équipements. L'enjeu est ici à l'échelle de la ville et les préoccupations sont de nature urbanistique.

### 1.3 L'enjeu urbain

Outil de démocratisation culturelle, de partage du savoir, la bibliothèque est également un espace de sociabilité, public. Ainsi, l'architecture de la bibliothèque est depuis toujours liée à l'organisation topographique et politique de la Cité et la proximité d'autres institutions publiques n'est pas sans effets, on l'a vu sur la bibliothèque. « *Projet culturel, la bibliothèque est aussi et peut-être d'abord un projet urbain* »<sup>140</sup>. Comme tout équipement public, elle participe du développement urbain. A l'inverse, la politique urbaine sollicite la construction d'équipements culturels tels que la bibliothèque : marqueurs de l'espace urbain, ces équipements sont souvent conçus comme des pôles d'attraction destinés à vertébrer l'espace urbain, ils peuvent contribuer à structurer un quartier ou à le revivifier, être associés à la stratégie spatiale de centralité et d'armature des polarités secondaires. Jean-François Salmon, l'un des architectes de la médiathèque de Nantes déclarait ainsi : « *On a construit la ville en prenant prétexte de la médiathèque* »<sup>141</sup>. La construction des équipements mutualisés s'insère donc généralement dans un projet plus vaste d'urbanisation, comme le montre notamment le cas des villes nouvelles d'Evry, Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy ou Istres.

#### Développement urbain et synergies entre équipements publics

Avec la naissance du concept d'urbanisme à la fin du XIXe siècle, la réflexion sur les équipements est pour toujours indissociablement liée à la réflexion sur l'organisation urbaine. Au début du XXe siècle, Eugène Morel estime que la bibliothèque doit être l'édifice le plus beau de la ville « *avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la Cité* ». Pour lui, les édifices civiques et religieux constituent un ensemble social relativement homogène et traditionnel auquel s'intègrent d'autres services : la pharmacie et la bibliothèque.<sup>142</sup>

Plus tard, dans le climat de rareté des ressources de l'après-guerre, la réalisation des équipements collectifs répond à la nécessité d'une utilisation optimale de ces ressources, qui débouche sur une approche fonctionnaliste de l'urbanisme. La notion de service public est mise en avant par le discours planificateur, plus que la notion d'équipement lui-même. Selon les principes établis notamment dans la *Charte d'Athènes*, sous l'influence de Le Corbusier, l'ensemble des activités urbaines est normalisé, ordonné afin que celles-ci puissent s'accomplir moyennant un minimum de moyens pour un maximum d'efficacité. Les pouvoirs publics s'efforcent de promouvoir les grands ensembles d'habitation et s'intéressent prioritairement à la périphérie de villes. Les motivations sont avant tout techniques et fonctionnalistes, reposant sur un optimisme « progressiste » de masse.

Après 1960, il s'agit de susciter le développement d'une vie sociale et culturelle communautaire, l'animation et la participation des habitants dans des locaux collectifs et polyvalents prévus à cet effet. La circulaire du ministère de la Construction du 2 juin 1960 contraint les constructeurs de nouveaux ensembles urbains à les équiper de « locaux spéciaux », destinés aux activités socio-éducatives et culturelles. Ce climat est propice à la mutualisation. La volonté de banaliser l'image de la bibliothèque, de lui donner une dimension moins spectaculaire, qui se traduit parfois par le rapprochement avec d'autres équipements, s'inscrit dans ce mouvement d'urbanisation accélérée des Trente Glorieuses.

<sup>140</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 119.

<sup>141</sup> BERTRAND. *Images de bibliothèque. Op. cit.*

<sup>142</sup> Cité par BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 44



A la fin des années 1970, la politique des villes nouvelles se montre également favorable aux expériences de mutualisation. Censées remplacer les grands ensembles déconsidérés, elles empruntent leur dénomination aux *new towns* anglaises, dont elles ont conservé l'idée d'un noyau central et la volonté d'intégrer des activités diversifiées. Les responsables des villes nouvelles, convaincus que le cadre spatial peut contraindre ses usagers à changer, veulent rapprocher diverses fonctions urbaines pour lutter contre le cloisonnement institutionnel et spatial de la vie en ville : il s'agit de décaler volontairement l'offre par rapport aux besoins pour modifier les mentalités et les comportements des usagers.<sup>143</sup> La réflexion sur l'action culturelle s'incarne avant tout dans la notion d'équipement et la culture est ici ramenée à la dimension technique des problèmes d'urbanisme. La culture n'apparaît pas comme une fin en soi mais comme un des éléments au sein de la notion plus large de loisirs. En terme d'urbanisme fonctionnel, par son type de fréquentation, la bibliothèque est un équipement qui peut être classé parmi les services d'usage régulier. Il y a ainsi une nette corrélation entre la fréquentation de la bibliothèque et celle de son environnement urbain (contrairement au théâtre ou au musée). La bibliothèque doit donc rechercher la proximité des lieux les plus fréquentés, en privilégiant notamment une insertion sur les parcours habituels de déplacements piétons.

Un rapport décrit ainsi l'Agora d'Evry :

*« A titre d'exemple, l'Agora devra offrir les possibilités suivantes : sports, gymnastique, club, piscine, patinoire, concerts, école de musique, théâtre classique et expérimental, théâtre de marionnette, music-hall, conférences, congrès, cinéma, télévision, bibliothèque, discothèque, centre d'information et de documentation, garderie, maison de la jeunesse, maison de l'enfance, foyer de jeunes travailleurs, restaurant universitaire, cabaret, expositions artistiques, night-club, bowling, dancing, banquets, fêtes, salles de réunion, cultes [...], cafés, brasserie, restaurant, drugstores, hôtel, boutiques diverses... »<sup>144</sup>.*

A Cergy-Pontoise, la bibliothèque centrale a été conçue dans le cadre d'un projet intégré (le conservatoire, l'hôtel de ville et le centre d'animation culturelle en forment l'ossature), auquel se sont superposés les partis pris d'aménagement de la ville nouvelle : *« séparation des accès routiers et des dalles piétonnières; tout cela donne lieu à un ensemble assez complexe : un site excellent - la bibliothèque est sur un lieu de passage en plein centre-ville - mais des accès compliqués »<sup>145</sup>.*

La culture est abordée comme facteur d'irrigation d'un territoire (notamment urbain) et en termes d'équilibre spatial entre équipements de proximité et équipements plus rares et spécifiques qui déterminent des pôles de référence, d'où un phénomène de concentration, auquel la mutualisation a partie liée.

## Centralité et périphérie

La construction des équipements mutualisés est plus particulièrement soumise aux interrogations politiques, sociales et architecturales, relatives à la périphérie et à la centralité qui sont celles des villes développées.<sup>146</sup>

Utilisé très tôt pour l'aménagement des villes nouvelles, la notion « d'intégration » a d'abord eu une acceptation urbanistique. En effet, la croissance importante que connaissent les villes occidentales au XX<sup>e</sup> siècle remet en cause la stabilité de leur centre ancien et transforme leur

<sup>143</sup> DEROUET-BESSON Marie-Claude. *Les murs de l'école : éléments de réflexion sur l'espace scolaire*. Paris : Éd. Métailié, 1998, p. 50

<sup>144</sup> Evry, centre urbain et ville nouvelle. *Cahiers de l'IAURP*, vol. 15, mai 1969, p. 69

<sup>145</sup> DANSET Françoise, FRANÇOIS Édith, LOUIS Pierre. Les construits des années soixante-dix font le bilan. *BBF*, 1985, n° 1, p. 18-33

<sup>146</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 9.

périphérie en vastes zones d'urbanisation diffuse. Le terme « d'intégration » s'affirme alors dans un contexte de crise de ce nouveau visage des villes modernes. Il est d'emblée associé à la problématique du centre, en opposition au « zoning » et à la ségrégation fonctionnelle dérivés des principes de la Charte d'Athènes, mais aussi au modèle américain de la ville diffuse. Sur le modèle des centres anciens européens, on choisit d'associer les services et les commerces avec un habitat collectif dense, en superposant les fonctions, comme le font les immeubles urbains traditionnels avec leurs locaux d'activité en rez-de-chaussée. Cette recherche d'intégration physique des activités dans l'habitat du centre s'applique en particulier au centre commercial : il s'agit de le relier à l'habitat pour pallier la faiblesse de son architecture et pour faire bénéficier l'ensemble du centre de son pouvoir attractif. D'autre part, on positionne de grands équipements structurants ayant traditionnellement un rôle identitaire et un rôle de pôle de rassemblement très forts dans la ville française (tels la Préfecture ou l'Université), afin de faire contrepoids au centre commercial.

Concernant la lecture publique, la question de la proximité (bibliothèques de quartier) peut entrer en contradiction avec l'exigence de centralisation (bibliothèque centrale). L'histoire de la construction des bibliothèques est marquée dans les années 1970, par le développement des annexes, conséquence d'une nouvelle politique de la lecture mais aussi d'une nouvelle politique urbaine liée à l'équipement des quartiers que mènent systématiquement certaines métropoles régionales (Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Brest, Rouen, Orléans... ou encore Montreuil). Le rapport commandité le 18 novembre 1966 par G. Pompidou préconisait la multiplication des annexes à l'intérieur grandes villes, aux endroits les plus fréquentés et dans les secteurs culturellement déshérités (grands ensembles, banlieues), ainsi que la desserte des petites villes par des établissements culturels polyvalents. Un des risques relevé est toutefois que « *dans cette dispersion entre bibliothèque centrale et annexes, la bibliothèque risque de perdre son visage. Elle se fonde de plus en plus souvent dans un ensemble polymorphe et polyvalent* »<sup>147</sup>. Dans ce cas, la bibliothèque intégrée peut perdre son lien direct avec la ville : ce sont les équipements qui l'hébergent qui lui tiennent lieu d'identité topographique et urbaine.<sup>148</sup>

## **Restructurer et redynamiser par la mutualisation**

L'existence des équipements mutualisés se pose également en terme de restructuration de l'espace urbain. Réhabilitation du centre ville, réorganisation d'un quartier : tels sont notamment les effets attendus de l'implantation d'un équipement très fréquenté comme la bibliothèque. L'effet est multiplié lorsque la bibliothèque est mutualisée avec un ou plusieurs autres équipements. C'est le cas particulièrement dans les années 70-80, lorsque les villes prennent en main les questions d'urbanisation : les centres anciens sont au bord de la thrombose, les grands ensembles sont largement dépourvus d'équipements, les quartiers défigurés et hachés par des voies de circulation etc. Pour les maires élus à partir de 1977, la restructuration du tissu urbain passe notamment par l'implantation d'équipements collectifs, particulièrement culturels, et intégrés. Plusieurs équipements mutualisés s'inscrivent dans cette dynamique :

- A son installation en 1992, la médiathèque Jean Jacques Rousseau de Chambéry est explicitement chargée de réanimer le quartier du Carré Curial qui regroupe diverses activités commerciales et administratives, et où la maison de la culture se morfondait à l'écart de tout flux urbain. Le maire insiste pour que les structures soient étroitement

<sup>147</sup> MELOT. *Nouvelles Alexandries. Op. cit.*, p. 30

<sup>148</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 142

liées : obligation est faite pour les usagers de sortir de la médiathèque par le Carré Curial.<sup>149</sup>

- De même, le projet du Centre Pompidou a été porté au départ par un État soucieux avant tout de réaménager le quartier des Halles et le centre de Paris. La configuration innovante de l'équipement est né d'une opportunité (l'existence depuis 1936 d'un terrain inutilisé au cœur de Paris ) et d'une nécessité (le relogement du musée d'art moderne) de nature urbanistique. C'est ce qui a donné au centre son caractère le plus innovant : la cohabitation et confrontation sur un même site d'activités différentes et complémentaires.<sup>150</sup>
- Selon son architecte, Pierre Riboulet, la bibliothèque Paris 8 à Saint-Denis, construite en 1999, doit « *recomposer une partie de ce quartier, décomposé au sens strict du terme, sans rien qui le tient, et réunir l'université qui est faite de constructions tout à fait disparates aujourd'hui* ». La bibliothèque s'étend en partie au-dessus d'une des grandes artères de communication de Saint-Denis, et la salle de lecture, qui enjambe l'avenue Stalingrad, assure le passage entre la bibliothèque et la ville. Placée au centre, la bibliothèque va avoir la charge de donner une image à l'université tout entière. D'ailleurs, une partie du programme n'appartient pas à la bibliothèque, en particulier tout le rez-de-chaussée, qui est le hall général de l'université, chargé de la répartition des flux. On y trouve également un petit café et des boutiques.<sup>151</sup>
- La Cité du livre d'Aix-en-Provence (qui comprend la bibliothèque municipale Méjanes et une série de partenaires, institutionnels et associatifs), a ouvert ses portes en décembre 1993 sur une friche industrielle réhabilitée, « les Allumettes », du nom de l'ancienne usine d'allumettes de la fin du XIXe siècle. « *L'intense développement urbain a fait que l'ancien terrain presque vague se retrouve aujourd'hui au cœur du projet d'urbanisme le plus ambitieux de la ville, le projet Sextius-Mirabeau, visant à créer de toutes pièces, autour d'équipements structurants forts, un nouveau pôle urbain, recentré* ». La Cité côtoie un centre chorégraphique national et une salle de spectacles de 1300 places. Autour de ce triangle culturel, se déploient centres commerciaux, parkings souterrains, multiplex cinématographique, immeubles administratifs et d'habitation. L'ensemble assure la jonction entre l'hyper centre historique et des quartiers périphériques moins favorisés. « *D'un exil quasi rural, on est donc passé à une emprise stratégique dans la cité* » conclut Gilles Eboli, directeur de la Cité du Livre.<sup>152</sup>
- Bruno Carbone, directeur de la Bibliothèque de La Rochelle : « *La décision d'implantation de la médiathèque et de la bibliothèque universitaire à l'est, à proximité immédiate des bassins du port et du centre ville, permettait d'intégrer l'université à la ville et d'urbaniser le dernier secteur constructible de La Rochelle.* ».<sup>153</sup>
- En 1995, aux Pays-Bas, la reine Béatrix inaugure un complexe architectural au centre de la capitale, qui comprend le nouvel Hôtel de Ville et la nouvelle bibliothèque publique : il s'agit, contre les « *erreurs passées des équipements excentrés* », d'apporter de la vie au quartier ancien, au cœur d'un centre ville ayant lui-même besoin d'un nouvel essor, qui sera ainsi rendu à la population.

<sup>149</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 119

<sup>150</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 67-69.

<sup>151</sup> RIBOULET Pierre. Le caractère du bâtiment. *BBF*, 1996, n° 5, p. 72-79

<sup>152</sup> ÉBOLI Gilles. La cité du livre d'Aix-en-Provence. *BBF*, 2000, n° 5, p. 72-77

<sup>153</sup> Cités par BERTRAND Anne-Marie. *Le bibliothèques municipales*. Paris : Electre - Ed. du Cercle de la Librairie, 2002. p. 43

- A Marseille, lors de la conception du bâtiment qui rassemble aujourd'hui Archives et Bibliothèque Départementale (les ABD), le Conseil général des Bouches-du-Rhône a affirmé sa « *volonté de participer à la requalification d'un quartier situé en bordure de la zone portuaire et appelé à devenir, dans le cadre de l'opération Euroméditerranée, le principal pôle de développement de la ville de Marseille* »<sup>154</sup>. Il s'agissait de développer les services de proximité dans un quartier assez largement en friche ou en rénovation, composé à 16,3 % d'une population étrangère et atteint par le chômage à hauteur de 38,9 % (quartiers d'Arenc, La Joliette, Saint-Mauront et La Villette, chiffres 2005).
- Selon le site Internet du Département de l'Hérault, le bâtiment conçu par Zaha Hadid pour le projet PierresVives « *pose un geste architectural remarquable dans un site qui a souffert d'une urbanisation d'urgence. Ce bâtiment à forte identité contribuera à apporter une valorisation au nord-ouest de la ville de Montpellier* ». Autour de l'édifice, le Département aménage un nouveau quartier comprenant des logements, des commerces, des services, des bureaux, des activités et équipements publics.<sup>155</sup>

Martine Poulain résume ainsi les décennies 70 et 80 en matière de bibliothèques :

*« Le plus souvent, on a construit de nouveaux bâtiments, parfois intégrés dans des ensembles aux fonctions diverses. La situation et l'emplacement dans la ville de ces nouvelles médiathèques ont été généralement pensés en fonction des nouveaux visages que l'on voulait donner à la cité ou des nouveaux tissus sociaux que l'on souhaitait voir s'y développer »*<sup>156</sup>.

Si la bibliothèque est choisie fréquemment pour faire partie des ces pôles d'attraction, marqueurs de l'espace urbain, c'est en raison de ses qualités intrinsèques en terme d'image, de rôle dévolu, de capacité d'attraction vis-à-vis du public. Ceci nous ramène à l'idée de bibliothèque et à l'enjeu culturel qui la sous-tend : à quelle conception de la culture les équipements mutualisés font-ils appel ? A l'inverse, au service de quelle politique, culturelle mais aussi sociale ou d'image se mettent-ils ?

## 2. ENJEU CULTUREL

Comme le souligne Jean-Louis Déotte la bibliothèque et le musée ne sont pas uniquement des dépôts mais aussi des institutions « *transcendantales* », qui questionnent la nature de la littérature ou des arts plastiques.<sup>157</sup> Ainsi, l'édifice nous éclaire sur « l'idée-bibliothèque », tandis que celle-ci évolue au cours du temps, rendue visible par les transformations architecturales.<sup>158</sup> Ce qui s'incarne dans les modèles architecturaux et urbains que nous venons d'esquisser, ce sont donc des modèles culturels. Il convient ici de se demander à quelle conception de la culture et à quelles conceptions des lieux et pratiques culturels la mutualisation est adaptée.

<sup>154</sup> ROCHELLE Matthieu. Archives et bibliothèque : une mise en scène commune ? *BBF*, 2008, n° 4, p. 33-37

<sup>155</sup> [en ligne] <<http://www.cg34.fr/territoire/equipements/routes/amenagement/pierresvives.html>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>156</sup> POULAIN Martine. Editorial ». *BBF*, 1996, n° 5, p. 7

<sup>157</sup> DEOTTE, Jean-Louis. *Le Musée, l'origine de l'esthétique*. Paris : l'Harmattan, 1993, p. 269. Cité par BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 53.

<sup>158</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 8.

## 2.1 Culture, polyvalence et pluridisciplinarité

Au sujet du Centre Pompidou, le philosophe Jean Lauxerois indique que la question de la synthèse des arts semble conditionner l'une des clefs des projets de mutualisation aboutis : ce que l'on nomme interdisciplinarité ou transversalité.<sup>159</sup>

### Utopie de la synthèse des arts

Fondée sur l'exemple mythique du théâtre grec antique et issue du romantisme allemand, l'utopie de la synthèse des arts a rapidement dépassé le cadre strictement artistique pour s'inscrire dans une réflexion de nature politique : la collaboration des différents arts est apparue comme le symbole d'une représentation idéale de la cité. Le concept d'œuvre d'art totale, ou *Gesamtkunstwerk*, défini par Wagner au milieu du XIXe siècle, est animé par une volonté totalisante. A travers l'union des arts, censée refléter l'unité de la vie, le projet wagnérien doit permettre la transformation de la société et a pu, de ce fait, être lié à une forme de totalitarisme esthétique et politique. Dans le manifeste du Bauhaus (1919), Gropius appelle lui aussi à l'unité des arts et des métiers, sous l'égide de l'architecture, et met en avant l'idéal de l'œuvre d'art totale. Cet idéal serait un moyen d'atteindre l'expression d'une nouvelle culture et d'ériger une « cathédrale du socialisme » élevée par le Peuple, dans la réconciliation et la collaboration des classes. Au début du XXe siècle, ce concept se trouve au croisement de plusieurs mouvements artistiques (autour de Kandinsky, Scriabine, Marinetti ou Schoenberg), qui cherchent à transformer l'homme et son devenir historique, en associant l'art et la vie.

*« L'œuvre d'art totale doit être comprise comme la manifestation d'une utopie marquée par le rêve de totalité : utopie de l'œuvre totale où, à rebours, de l'essentialisme aristotélicien interdisant les mélanges et dominant dans l'art classique, musique et peinture, temps et espace se croisent et se fondent, utopie de l'artiste total, démiurge absolu de son monde, à la fois poète et musicien, technicien et interprète, utopie de l'homme total dont la vue et l'ouïe, l'intelligence et la sensibilité, l'esprit et le corps sont enfin réconciliés dans une société mercantile avide de divisions et de spécialisations, utopie d'une communauté totale de spectateurs enfin, elle-même microcosme annonciateur de sociétés utopiques à venir ».*<sup>160</sup>

D'autres, comme Hermann Broch, considèrent que l'utopie de la synthèse correspond au contraire au moment de la dégradation de l'ancienne unité (la fameuse autonomie de l'art) au XIXe siècle, aboutissant à l'indépendance et à l'isolement des arts (XXe siècle), c'est-à-dire à l'écroulement de la culture qui soudait précédemment l'ensemble social. Ainsi, avec Beaubourg, l'idée aurait été de retrouver une communauté politique, sociale et culturelle perdue après la fracture de mai 68.<sup>161</sup>

L'équipement culturel mutualisé peut ainsi être défini comme paradigme de la mise en correspondance des arts et de la vie, et par là-même porteur de régénération de la société, dans une dynamique d'innovation créatrice. A moins qu'au contraire, il ne soit un moyen de pacifier les débats, de les nier en les assimilant, en en digérant tous les termes dans un même mouvement ? On peut considérer en effet, comme Paul Virilio<sup>162</sup>, que la recherche d'une synthèse des arts s'est édulcorée par rapport aux idéaux des années 1920, dans une simple quête de l'« unité dans la diversité » et penser que « lieu de tous les échanges, où s'expriment toutes les formes de culture, toutes les valeurs, un centre tel que Beaubourg condense toutes

<sup>159</sup> LAUXEROIS. *Op. cit.* p. 52

<sup>160</sup> GODIN Christian. L'œuvre d'art totale : le sens d'une utopie. [en ligne] <<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=conf&idconf=131>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>161</sup> LAUXEROIS. *Op. cit.* p. 34-36

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 60

*les énergies culturelles dans une neutralité sans conflit, "un monde sans peur" à l'égal de ce qu'est l'Encyclopédie selon Barthes ».*<sup>163</sup>

## **Transversalité culturelle et innovation**

Le 10 septembre 2009, Marin Karmitz, délégué général du Conseil de la création artistique présentait à la presse un certain nombre de projets d'action culturelle dont le « maître mot » est la transversalité. L'objectif premier est de mettre en réseau les acteurs culturels autour de projets pluri-institutionnels et pluridisciplinaires : « *Au XXI<sup>e</sup> siècle, le maître mot d'une politique culturelle est la TRANSVERSALITÉ. Et, c'est l'évolution de la création artistique qui nous y conduit : la plupart des créateurs d'aujourd'hui ne se cantonne pas à un domaine comme la musique, le théâtre ou la danse. Bien au contraire, ils utilisent simultanément toutes les formes dont ils disposent* »<sup>164</sup>. La pluridisciplinarité, la transversalité sont des notions artistiques issues du happening et de la performance, du désir commun de certains artistes (comme Antonin Artaud et Taddeus Kantor) de joindre l'art à la vie en créant un art qui se situe dans les zones d'intersections.

Les friches, squats et autres « lieux intermédiaires » sont fondés eux-aussi, on l'a dit, sur les concepts de transdisciplinarité et de transversalité. Ils visent en effet à offrir des possibilités de rencontres artistiques entre des disciplines et entre des populations qui se côtoient habituellement peu. Ces lieux réunissent les conditions d'une expérimentation transversale en accueillant création, recherche, diffusion, formation, animation, mais aussi des fonctions extérieures à l'acte artistique : fonctions économiques, urbaines, sociales, éducatives. Dépassant le principe de « l'autonomie de l'art », ces lieux font l'expérience de l'innovation sociale et politique. « *Espaces culturels hybrides, [...] territoires de l'expérimentation sociale, artistique et urbaine* », ce sont là les « *Nouveaux territoires de l'art* »<sup>165</sup> où « *se posent les questions essentielles de notre société* ».

Nombre d'équipements culturels mutualisés véhiculent cette même utopie de rencontre entre l'art, la culture et la vie, germe de transformation de la société. Ils trouvent leur origine dans une définition de l'action culturelle donnée dans les années 1970, époque où fleurissent justement les équipements intégrés et autres espaces polyvalents.

## **Idéologie de l'animation culturelle et désir de globalité**

Apparue dans les années 1960-1961 au Ministère des Affaires culturelles, la notion d'action culturelle<sup>166</sup> est essentielle pour comprendre les mécanismes de mutualisation d'équipements dans ce domaine. Elle est liée à l'émancipation politique et culturelle de 1968. A cette époque, la finalité de l'action culturelle n'est pas la démocratisation de la culture (c'est-à-dire l'accroissement des publics) mais la « civilisation », la formation du citoyen, leitmotiv depuis l'époque des Lumières. L'action culturelle vise alors explicitement la « transformation de la

<sup>163</sup> Nouveaux essais critiques, « Le degré zéro de l'écriture ». Cité par LAUXEROIS. *Op. Cit.* p. 61

<sup>164</sup> CONSEIL DE LA CRÉATION ARTISTIQUE. *Dossier de presse. 10 septembre 2009*, p. 3 [en ligne] <<http://www.localtis.info/cs/BlobServer?blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs&blobkey=id&blobwhere=1250155764852&blobheader=application%2Fpdf>> Consulté le 23 novembre 2009

<sup>165</sup> Titre d'un rapport de Fabrice LEXTRAIT. *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires : une nouvelle époque de l'action culturelle*. Rapport à Michel Duffour, secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle. Paris : La Documentation française, 2001. La prise en compte par les pouvoirs publics du phénomène des friches apparue au début des années 70 et de leur reconversion culturelle s'est faite en deux étapes bien distinctes. A la fin des années 90, le programme interministériel « Culture, ville et dynamiques sociales » est établi : il se concentre particulièrement sur la mise en culture des friches industrielles : c'est la première étape. La seconde étape date de 2001, avec la publication du rapport de Fabrice Lextrait.

<sup>166</sup> CAUNE Jean. *La culture en action*. Grenoble : PUG, 1992, p. 12

société » et poursuit des objectifs sociaux : développement de la participation à la vie sociale, prise en main par chacun de son destin personnel et collectif, changement des structures sociales, fin des aliénations économiques et sociales. Contre l'esprit Malraux, l'action culturelle privilégie le « hors-les-murs » et se fonde avec l'idéologie socioculturelle, qui oscille entre « thérapie sociale » et gestion du temps de loisir. La volonté de globalité des actions entreprises en est un des fondements. Au sein de la commission Affaires culturelles du VI<sup>e</sup> Plan (1971-1975), le sous-groupe action culturelle précise que celle-ci doit être conçue à partir d'un projet culturel global :

*« la politique d'action culturelle doit être l'une des dimensions de toute action sociale et conduire l'ensemble des processus sociaux « vers la suscitation d'individus créateurs », vers la désaliénation. Elle est donc concernée par l'enseignement, la formation, l'information, le travail, le logement, le loisir, les revenus, l'urbanisme, le mode de vie et elle concerne aussi bien la jeunesse et les adultes que le 3<sup>e</sup> âge. Elle suppose donc un projet global »<sup>167</sup>.*

L'animation ayant été remplacée par la nouvelle idéologie de la démocratisation de la culture (accroissement des publics) puis de la démocratisation culturelle (ouverture à toutes les cultures, à tous les publics), l'action culturelle n'a toutefois pas perdu toute finalité : la fonction de lien social de la culture s'affirme aujourd'hui.

Il semble que la bibliothèque, espace encyclopédique par excellence, se prête plus que d'autres équipements culturels à cette utopie du rassemblement (dans sa version révolutionnaire ou édulcorée) qu'est la mutualisation avec d'autres structures. Pour Michel Melot d'ailleurs, un des quatre traits dominants de la « médiathèque française » tient au primat qu'elle accorde à l'animation culturelle : « les bibliothèques publiques françaises, en raison peut-être de leur caractère culturel, sont réputées pour leurs activités d'animation. Les bibliothèques publiques ne sont pas réduites au rôle de lieu de passage où l'on vient emprunter des livres comme on fait son marché. » De cette caractéristique découle pour lui directement l'existence des équipements mutualisés :

*« les médiathèques françaises sont de plus en plus conçues comme la part la plus ouverte d'ensembles culturels polyvalents dont le Centre Georges-Pompidou et la Cité des sciences et de l'industrie ont été les prototypes. Ainsi, des projets de plus en plus nombreux intègrent la bibliothèque dans un centre culturel qui comporte aussi musée et auditorium, remplaçant avec succès la formule vieillie des « maisons de la culture » qu'on aurait cru pouvoir rassembler autour d'un théâtre, mais renforçant aussi cette tradition culturelle des bibliothèques françaises »<sup>168</sup>.*

## 2.2 La bibliothèque : espace unique et multifonctionnel

### Polyvalence consubstantielle du livre et de la lecture

Point d'ancrage majeur des bibliothèques, l'écrit et le livre sont encore au fondement de toute culture, et « lire, presque autant que respirer, est notre fonction essentielle »<sup>169</sup>. Dans la tradition judéo-chrétienne, l'univers est conçu comme un Livre écrit, fait de chiffres et de lettres. Fenêtre sur le monde, le livre n'est pas une entité close : Jorge Luis Borges, considérait

<sup>167</sup> VADELORGE. *Op. cit.*

<sup>168</sup> MELOT Michel. Grandeurs et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. In SEIBEL Bernadette (dir.). *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde-Éditions, 1995, p. 375-385

<sup>169</sup> MANGUEL Alberto. *Une Histoire de la lecture*. Arles : Actes Sud, 2000, p. 20

qu'il était le centre d'innombrables relations à travers le temps et l'espace, en même temps que centre de la réalité se trouvait dans les livres. D'autres ont décrit la « qualité relationnelle du document », qui en fait notamment le support privilégié du dialogue culturel, et définit la lecture comme « *Le Plus Ingénuement Polymorphe des actes culturels* ». <sup>170</sup> Pour Dominique Arot, qui a travaillé notamment sur la notion de partenariat en bibliothèque, l'écrit offre par son éclairage et son enracinement un contexte privilégié pour le débat d'idées.

C'est ce que réaffirme la Commission du livre et de la lecture lorsqu'elle évoque dans son rapport intitulé *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture* (1982), les Maisons de la culture et du livre : elle rappelle que l'écrit est le moyen le plus économique et le plus simple de communication, car le support le plus efficace des idées et de la mémoire, tandis que grâce à son caractère interdisciplinaire, il peut être la base d'un grand nombre d'activités (expositions, lectures etc.). Comme on l'a souvent écrit « *Le livre n'est pas un produit comme les autres, ni la lecture une activité culturelle comme une autre (...). La lecture est l'activité culturelle de base. A la fois la plus accessible et la plus complexe, la plus porteuse d'ouverture et la plus propice à l'expression des solidarités* » <sup>171</sup>.

Plus près de nous, le projet de l'équipement mutualisé PierresVives, dans l'Hérault, tire son nom d'un mot de François Rabelais, utilisant l'image du livre comme métaphore de son projet d'intégrer différents équipements liés à l'écrit (bibliothèque, archives) mais aussi au sport. Parlant de ses œuvres, l'humaniste écrivait en effet dans *Le Tiers livre* : « *je ne bâtis que pierres vives, ce sont hommes* ».

Si le livre est bien cet endroit où le monde vient se refléter, la bibliothèque, comme a pu l'écrire Sartre : « *c'était le monde pris dans un miroir ; elle en avait l'épaisseur infinie, la variété, l'imprévisibilité* » <sup>172</sup>. Par la nature même de ses collections et de ses missions, la bibliothèque a partie liée avec la transversalité, la pluridisciplinarité, la polyvalence.

## **La bibliothèque, espace pluriel**

Par l'universalité postulée et l'encyclopédisme de ses collections, la diversité de ses missions et de ses espaces, la bibliothèque de lecture publique est le partenaire incontournable, voire même le socle de la vie culturelle. <sup>173</sup> Au-delà, c'est à de multiples champs de la vie en société (éducatif, économique, social etc.) que s'ouvrent les bibliothèques, reflets de toutes les disciplines représentées dans leurs fonds. <sup>174</sup> En outre, les collections, comme toute l'action des bibliothèques se construisent dans un mouvement de va-et-vient entre le dedans et le dehors, l'espace intérieur de la bibliothèque et le monde.

### ***Diversité des objets, des missions et des espaces***

La bibliothèque a toujours été liée à un ensemble de pratiques du savoir et non au seul livre. Dès le début elle s'est ouverte à d'autres objets d'étude : on l'a vu avec les cabinets de curiosités, puis l'ouverture aux supports multimédias et aujourd'hui encore avec l'extension du livre sous sa forme numérique. La bibliothèque est donc lieu d'intégration de ressources diverses dont le livre n'est que le noyau dur. De la bibliothèque d'Alexandrie, « centre culturel » dédié à la recherche, aux musées-bibliothèques et aux bibliothèques populaires du XIXe siècle, en passant par les cabinets de curiosités du XVIIIe, la bibliothèque est aussi le

<sup>170</sup> Titre d'un ouvrage de Jean-Claude PASSERON. Paris : Direction du livre, 1986

<sup>171</sup> *La Politique culturelle 1981-1991*. Ministère de la Culture, 1991. Cité par BERTRAND. *La bibliothèque dans l'espace public*. Op. cit.

<sup>172</sup> SARTRE Jean-Paul. *Les Mots*. Paris : Gallimard, 1981, p. 37

<sup>173</sup> AROT Dominique. *Les partenariats des bibliothèques*. Paris : Association pour la diffusion de la pensée française ; Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2002, p. 17

<sup>174</sup> MELLER-LIRON Elisabeth. In DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.). *Partenariats et bibliothèques : domaine culturel et international*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1998, p. 14



lieu d'activités variées. Dès les années 1960, la bibliothèque ne se définit plus autour du seul support livre et de sa consultation individuelle comme seul service qu'elle peut apporter à la population.

La grande révolution, c'est le développement des animations au sein de la bibliothèque (lectures, expositions, conférences, ateliers...), qui exigent des espaces particuliers. A Montreuil en 1974, la bibliothèque intègre une salle polyvalente (comme à Argenteuil), ainsi qu'un auditorium (comme à Pantin) et une salle de l'heure du conte située en sous-sol, organisée en amphithéâtre. En 1975, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique fait paraître de nouvelles normes d'équipement qui officialisent l'existence de nouveaux publics (adolescents), de nouvelles sections (discothèque), de nouvelles activités (heure du conte), et de nouveaux espaces (ateliers d'expression, salle polyvalente).<sup>175</sup> Le Service de la Lecture Publique rédige également de petits manuels<sup>176</sup>, qui présentent la bibliothèque selon une « *conception nouvelle* » : celle-ci doit être accueillante, spacieuse, fonctionnelle, polyvalente, à la fois centre d'animation et de création. A une époque où l'urbanisation a contribué à isoler les gens et à les disperser sur un territoire de plus en plus vaste, les missions des bibliothèques se sont étendues : elles deviennent des lieux communs d'apprentissage et de divertissement pour une population élargie, qui n'a plus peur d'en franchir le seuil.<sup>177</sup>

L'usage du terme médiathèque se répand qui désigne un établissement culturel ouvert au monde et sur le monde : lieu d'échanges, centre de ressources, regroupement de services. Au XXI<sup>e</sup> siècle, le programme des « Ruches » ou médiathèques de proximité repose encore sur la dévolution d'une grande partie de leurs espaces publics à des fonctions de médiation, d'échange, d'animation et de formation. Centres culturels, polyvalents, les bibliothèques sont ouvertes à toutes formes de mutualisation.

### **Diversité des publics et des pratiques**

L'expérience quotidienne des bibliothèques est d'être confronté à tout instant dans un même endroit aux demandes émanant des publics les plus divers : personnes âgées, enfants, adolescents, ménagères, cadres etc. Les avancées sociologiques des années 1960-1970 ont montré qu'il n'existait pas un public mais des publics et c'est bien « l'invention du public » qui est à l'origine du Centre Pompidou. Celui-ci a donné une forme unitaire à la pluralité des offres et à la diversité des attentes : on a construit un public « consubstantiel » au projet Beaubourg.<sup>178</sup> Aujourd'hui, les bibliothèques accueillent des publics qui fréquentent la bibliothèque non pas tant pour emprunter que pour jouir de l'espace qu'elle offre en groupe ou individuellement<sup>179</sup>, ce qui implique de nouvelles conceptions des espaces. En 2005, l'enquête du CREDOC a mis en lumière un usage du lieu en partie indépendant de la mission documentaire de la bibliothèque.

*« des personnes âgées jouent aux cartes, beaucoup de jeunes viennent faire leurs devoirs [...]. La très forte fréquentation s'accompagne aussi de détournements dans l'utilisation du lieu : certains distribuent des tracts, d'autres viennent avec nouveau-nés et chauffe-biberons, des professeurs utilisent le lieu pour dispenser des cours particuliers, des parents laissent leurs enfants durant toute une partie*

<sup>175</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 148

<sup>176</sup> Le bibliothèque municipale, Direction des bibliothèques et de la lecture publique, SLP 364, avril 1975. Les constructions de bibliothèque municipale, Direction des bibliothèques et de la lecture publique, SLP 364 bis, avril 1975

<sup>177</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 164

<sup>178</sup> FOURTEAU Claude (dir.). *Les institutions culturelles au plus près des publics*, journée d'étude organisée au Musée du Louvre, les 21 et 22 mars 2002. Paris : La Documentation française, 2003, p. 4.

<sup>179</sup> MARESCA Bruno, EVANS Christophe et GAUDET Françoise (Collab.). *Les Bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque Publique d'Information / Centre Pompidou, 2007

*de la journée profitant de cette garderie gratuite.* » notait déjà un rapport de 1998.<sup>180</sup>

La bibliothèque est au moins duale : de par ses collections, le patrimoine qu'elle diffuse, elle est du côté du culturel et du scolaire, d'un savoir ordonné, d'un certain ordre ; de par l'usage des lieux qu'elle autorise, elle est du côté du ludique et du convivial, de la sociabilité, d'un certain désordre. Elle est ainsi espace « entre-deux », comme le dit François de Singly, un lieu où les jeunes notamment aiment à se retrouver, car il n'est « ni l'école, ni la famille [...], un espace public qui ne soit ni trop scolaire, ni trop cultivé (comme le musée), ni trop dangereux (comme la rue) ». <sup>181</sup> Aujourd'hui, le mot d'ordre des bibliothèques (mais aussi des musées et d'autres institutions culturelles, dans une moindre mesure cependant) est bien l'ouverture aux publics les plus divers. Il ne s'agit plus seulement de garantir l'accès à tous mais bien d'aller au devant des publics potentiels : la mutualisation serait alors un moyen de toucher le public le plus large possible.

Cette diversité à l'œuvre dans les bibliothèques conduit à sa fragmentation selon les époques et les lieux, en fonction du public auquel elle s'adresse, des médias qu'elle prend en charge ou, de plus en plus maintenant, des domaines de la connaissance (société et civilisations, littératures, arts etc.). Cette pluralité se concrétise dans une juxtaposition d'espaces et des dispositifs différenciés au sein d'un même bâtiment. La bibliothèque apparaît comme un service qui ne présente pas l'unité de contenu ou de publics qui est notamment celle des musées ou des archives. Ne serait-elle pas alors plus que d'autres équipements culturels sujette à l'éparpillement et donc propice et à l'intégration dans d'autres structures ?

A l'inverse, cette pluralité inhérente à la bibliothèque, qui en fait un lieu accueillant, ouvert à la diversité, ne lui conférerait-elle pas un fort potentiel « intégrateur », qui susciterait le désir de mutualisation de la part d'autres équipements ? Pour l'architecte Pierre Riboulet en effet, ce qui est primordial c'est que « *la bibliothèque est l'endroit de l'unité, comme le livre est un endroit d'unité aussi, capable de réunir un individu brisé par ailleurs de mille façons par la vie* ». <sup>182</sup> La bibliothèque met en jeu l'utopie du rassemblement. Claude Jolly, en 1988<sup>183</sup>, soulignait que la bibliothèque était désormais utopique en ce sens que « *l'homogénéité des pratiques de lecture* » était posée « *comme principe* », la bibliothèque est alors un espace « *ouvert, unique et multifonctionnel* ». <sup>184</sup>

*« La bibliothèque publique dit vouloir faire tout, pour tous, tout de suite. Ces principes, s'ils sont fédérateurs, doivent aussi être reconnus pour ce qu'ils sont : générateurs de tensions. »*<sup>185</sup>

Ces tensions sont résolues dans les partenariats et les actions de coopérations multiples qu'elle met en place, dont la mutualisation avec d'autres équipements peut-être considérée comme la forme la plus aboutie.

<sup>180</sup> ROUET François. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*, Ministère de la Culture, 1998, p. 100 et 167

<sup>181</sup> SINGLY François de. *Le Jeunes et la lecture*, Dossiers Education et Formations, n° 24, 1993, p. 184

<sup>182</sup> « le caractère du bâtiment », Bulletin des bibliothèques de France, n° 5, 1996, p. 75. Cité par BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 94

<sup>183</sup> JOLLY Claude. *L'espace des bibliothèques au XXe siècle et les pratiques de lecture*. In CHRISTIN, Anne-Marie (dir.). *Espaces de la lecture*. Actes du colloque de la Bibliothèque d'information et du Centre d'étude de l'écriture, Université Paris VII. Paris : Ed. Retz, 1988, p. 111-116

<sup>184</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 89.

<sup>185</sup> POULAIN Martine. *L'effet médiatique : quelle culture pour quel public ?* In SEIBEL. *Lire, faire lire*. *Op. cit.*, p. 226.

## 2.3 La mutualisation : aboutissement de la logique de coopération à l'œuvre dans les bibliothèques ?

*« Aucune bibliothèque n'est autosuffisante. Dès lors que la bibliothèque est conçue et gérée comme un ensemble éternellement incomplet, la coopération entre bibliothèques n'est plus un service supplémentaire, ni un palliatif à une situation défectueuse mais un mode d'existence normal de toute bibliothèque, qui doit être intégré à sa conception et prévu dans ses règles de fonctionnement. »*  
(Michel Melot, *Rapport annuel du Conseil supérieur des bibliothèques*, 1991).

### Des équipements qui invitent au partenariat et à la coopération

Il existe une longue tradition de coopération entre bibliothèques sur des opérations techniques et bibliothéconomiques. L'inflation documentaire à laquelle on assiste dans nos sociétés a rendu depuis longtemps nécessaire la coopération entre établissements documentaires, afin de mutualiser les ressources offertes aux lecteurs (plans de microfilmage, numérisation, bases bibliographiques communes, plans de conservation partagée etc.). Les technologies de l'information et de la communication ont facilité cette coopération.

Inserées dans les collectivités publiques et dans la vie des territoires, les bibliothèques ont également une longue tradition du travail avec de multiples partenaires, notamment à l'échelon local. Elles pratiquent la mutualisation des ressources et des compétences entre elles, et avec d'autres institutions du champ culturel, éducatif ou encore social. La coopération avec les institutions scolaires est à l'œuvre depuis longtemps, on l'a vu. Elle a été étendue aux secteurs de la « petite enfance » et de la jeunesse, aux organismes d'insertion, de formation, d'intégration. Les bibliothèques ont pour partenaires habituels des acteurs publics (musées, conservatoires, archives, MJC...), le secteur associatif (PMI, crèches, maisons de quartier, comités d'entreprises...) mais aussi privé (librairies...). Elles sont fréquemment en réseau, au niveau informatique documentaire par exemple, avec d'autres services culturels municipaux (école des beaux-arts, centre de documentation du musée...).

A l'échelle locale, la bibliothèque joue un rôle dans les dispositifs spécifiques mis en place par l'État, en milieu urbain notamment : politique de la ville (loi Borloo n° 2003-710 du 1er août 2003), contrat éducatif local etc. Des partenariats sont mis en œuvre dans une perspective de décloisonnement et transversalité. C'est le cas par exemple des contrats ville lecture qui visent à « susciter la construction à l'échelle d'un territoire [...] d'un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture pour l'élaboration de programmes cohérents et partagés, en renforçant en particulier les coopérations entre les secteurs culturels, éducatifs et associatif », en soutenant les actions transversales et interinstitutionnelles ».

### Hors-les-murs et dissémination

Depuis les années 1980, la bibliothèque s'est engagée, on l'a dit, dans la conquête de « nouveaux territoires » et de cette époque date l'idée d'une bibliothèque « hors-les-murs », qui multiplie les partenariats et les champs d'intervention pour aller au-devant de tous les publics.

La bibliothèque apparaît en outre comme une institution dont la vocation est aussi de susciter la création d'autres édifices hors d'elle-même. La démultiplication de son action semble passer largement par l'atomisation de la structure en plusieurs pôles : éclatement entre bibliothèques

centrales et annexes, mais aussi par la création de centres de documentation ou bibliothèques dans d'autres établissements (bibliothèques-centres documentaires dans les écoles, hôpitaux, entreprises etc.).

*« La bibliothèque vit au cœur des échanges. Sollicitée ou candidate, elle se fait partenaire des forces vives qui font la ville pour un service continu de la lecture. [...] C'est dans cette perspective que des dépôts sont mis à la disposition d'organismes divers : dépôts ouverts à tout public d'un quartier donné ou réservés aux usagers, employés, résidents d'une collectivité donnée ».*<sup>186</sup>

Dans le même temps, on trouve souvent dans les bibliothèques publiques un large éventail d'activités de relais de type antennes de l'INSEE ou CCI, office de tourisme, centre régionaux d'information et de documentation pour la jeunesse. La bibliothèque sert souvent de support à des associations locales, comme souvent les sociétés savantes qui y ont leur siège. Les bibliothèques ont toujours accueilli un certain nombre d'activités de type social, économique, ce qui peut contribuer à brouiller leur image.

La mutualisation semble être un moyen de mener jusqu'à son terme la logique de coopération. En concentrant des forces habituellement dispersées mais poursuivant chacune à leur manière un même objectif, elle permet de mener avec plus d'efficacité des projets (par exemple éducatifs) qui visent à avoir un impact global sur la collectivité. C'est à ce titre que la mutualisation fait partie des recommandations du rapport *Livre 2010* : « Il faudrait également poursuivre l'effort d'ouverture et de démocratisation des bibliothèques, en mettant l'accent sur la construction d'équipements de proximité intégrés dans des maisons de service public regroupant différents services (poste, ANPE, crèche, etc.). »

D'un point de vue moins optimiste, on peut considérer que cette tendance de la bibliothèque à se projeter hors d'elle-même, qui fait peser le risque de sa dissolution, la rend particulièrement sujette à la disparition dans la mutualisation avec d'autres équipements. On pense à Alde Manuce qui construisait, selon Erasme, une bibliothèque qui n'avait pour autre limite que celle du monde lui-même, une bibliothèque sans murs. La multiplication des institutions qui partagent les missions des bibliothèques participe de ce phénomène. Citons la création par les collectivités territoriales de nombreux espaces d'accueil du public pour la culture technique, le multimédia et l'informatique, qui semble avoir contribué au brouillage de l'image de la bibliothèque de lecture publique. En 1984, le ministère de la Culture crée une Direction de la culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) qui encourage les municipalités à installer des centres du même nom. A partir de 1998, les « espaces publics numériques » créés par le gouvernement Jospin prolifèrent. Dans le même temps, les pratiques de lecture, loin d'être réductibles à la bibliothèque, se caractérisent par le grand nombre de lieux d'usage et de sociabilité autour du livre. En 1982, le rapport Pingaud-Barreau présente ainsi la bibliothèque comme un des acteurs parmi d'autres du développement de la lecture, qui doit trouver sa place au sein d'une offre élargie.<sup>187</sup> Aujourd'hui, on peut penser que la bibliothèque de quartier n'a pas un statut bien identifié par rapport à ces autres lieux, d'autant que, pour bien des jeunes, lire aujourd'hui se pratique sur Internet.<sup>188</sup>

Ce rapide balayage des conceptions de la culture et des types de bibliothèques favorables à la mutualisation permet de dégager différents modèles de mutualisation d'équipements dans lesquels les bibliothèques sont parties prenantes.

<sup>186</sup> POUILLIAS Marie-Thérèse. Rennes. *BBF*, 1992, n° 5, p. 34-38

<sup>187</sup> CHARTIER Anne-Marie, HEBRARD Jean. *Discours sur la lecture*. Paris : BPI, 1989. p. 167

<sup>188</sup> BAUNE Isabelle, PERRIAULT Jacques. Bibliothèques de lecture publique. *BBF*, 2005, n° 1, p. 13-16

## 2.4 Quels modèles culturels de mutualisation pour les bibliothèques ?

En matière de la lecture publique, on peut dégager une tension entre deux grands modèles : les modèles « culturel » et « communautaire », qui tous deux se prêtent à la mutualisation. Entre eux deux navigue un modèle basé sur l'éducation, la formation, qui a contribué à rapprocher la bibliothèque de l'école.

### Le modèle « culturel »

Dans ce modèle, prolongement de la bibliothèque des lettrés de la Renaissance, la bibliothèque se présente comme service essentiellement culturel, lieu de séjour et d'événements permanents (basés sur l'animation, la polyvalence). Il a prévalu jusqu'au XXe siècle et serait, selon M. Melot, spécifique de la médiathèque française dans les années 1980. Il s'est souvent traduit par des gestes architecturaux forts et a pu conduire à l'intégration de la bibliothèque aux côtés d'autres institutions culturelles (musées, théâtres etc.), plutôt dans des villes de taille importante, ou moyennes.<sup>189</sup>

L'exemple de la BAnQ à Montréal est caractéristique de ce modèle. Selon Lise Bissonnette, sa directrice jusqu'en 2009, « *les pistes les plus prometteuses de développement et de croissance du rôle des bibliothèques dans la cité sont d'ordre culturel. Ce n'est pas en nous substituant aux hôtels de ville, aux agences d'information, aux médias, aux chambres de commerce, aux groupes communautaires que nous apporterons notre pierre aux mutations actuelles de nos sociétés, mais en tablant sur notre spécificité culturelle, qui est réelle. Dépositaires du patrimoine publié, nous sommes les seules institutions à pouvoir le transmettre, et le faire vraiment connaître et rayonner* ». La mutualisation avec d'autres institutions culturelles doit ainsi permettre à la Grande Bibliothèque publique de se positionner comme un haut lieu culturel, au sens où la culture recouvre toutes les facettes de l'aventure humaine.

Ce positionnement « culturel » peut s'articuler autour d'un travail sur le patrimoine, la mémoire, à l'image des Institutions de mémoire que l'on rencontre notamment en Espagne : gérées au niveau local, elles combinent souvent bibliothèques, archives et musées.<sup>190</sup> Ces trois institutions présentent en effet des histoires croisées, qui remontent entre autre à leurs origines révolutionnaires.

L'intégration des services d'archives avec les bibliothèques a toujours été plus ou moins poussée. Les configurations varient : des fonds conservés dans le voisinage des livres (à Toulouse, le service des archives municipales a longtemps été hébergé au sous-sol de la bibliothèque municipale classée), à l'intégration des différents services sous une même direction (à Tourcoing ou à Montpellier sont regroupées la bibliothèque municipale, les archives de la Ville et la documentation administrative), voire à des services qui coexistent dans un bâtiment unique avec deux responsables différents (comme l'espace Van Gogh d'Arles où sont installés « les ateliers de l'avenir » : médiathèque, collège international des traducteurs littéraires, centre universitaire, archives municipales).

Cependant, le caractère culturel des archives a été reconnu finalement assez tard, d'abord avec leur intégration au sein de la direction des Arts et Lettres du ministère de l'Éducation nationale (comme les musées et les bibliothèques), puis en tant que direction à part entière au sein du ministère de la Culture en 1959. D'ici janvier 2010, dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques, la direction des Archives de France est amenée à disparaître et à se

<sup>189</sup> MELOT Michel. Grandeurs et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. In SEIBEL. *Lire, faire lire. Op. cit.*, p. 375-385

<sup>190</sup> IFLA. *Op. cit.*, 27

fondre dans un grand ensemble nommé « direction générale des patrimoines de France ». En revanche, le rôle culturel des bibliothèques et des musées a toujours été pleinement affirmé, si bien que tous deux, comme on l'a vu dans la première partie de notre étude, ont fréquemment été regroupés dans les mêmes bâtiments.

### **Le musée et la bibliothèque**

Dans un de ses rapports au ministre Martignac en 1829, Alexandre BUCHON notait :

*« les bibliothèques publiques des départements ne sont pas seulement de simples collections de livres [...] tantôt on y trouve réuni un médailler [...], des restes de statues, de frises, de tombeaux [...], des productions minérales, [...] des tableaux [...]. Quelquefois tout ensemble, les lettres, les sciences et les arts s'y confondent, pour se prêter un mutuel appui ». Il poursuivait : « les collections de roches, objets d'histoire naturelle, jardins botaniques etc... doivent trouver leur place en bibliothèques publiques pour en faire des centres d'instruction et de culture ».*

Proches en vertu de la référence commune au patrimoine qui donne une forme d'unité à leurs collections, le musée et la bibliothèque se sont vus très tôt assigner les mêmes fonctions de conservation du patrimoine et de diffusion des savoirs. Aujourd'hui, tous deux s'inscrivent simultanément dans deux univers : celui des savoirs et celui des loisirs. La tendance de chacun à empiéter sur le terrain de l'autre s'est accélérée à partir des années 70, où ils connaissent des évolutions similaires et notamment la montée en puissance de l'animation, de la médiation et de l'action culturelle, qui place le public au cœur de leur missions. En outre, comme la bibliothèque, le musée « fait appel de plus en plus souvent de la part du visiteur à des modalités de découverte actives et interactives, à des procédés d'orientation dans la galaxie des savoirs qui rappellent ceux à l'œuvre dans les médiathèques ».<sup>191</sup> Il est également de plus en plus impliqué dans une politique d'aménagement et de valorisation du territoire, particulièrement attentif aux problématiques d'intégration sociale, développant des actions avec les partenaires locaux.<sup>192</sup>

Ainsi, les expériences de mutualisation entre bibliothèques et musées sont-elles nombreuses du XIXe siècle à nos jours, qui expriment souvent une véritable collaboration autour d'un projet culturel. A Sainte-Menehould (Marne), la médiathèque et le musée se sont installés en 2009 dans un hôtel particulier du XVIIIe siècle, au cœur du centre historique, et ont élaboré un projet culturel commun portant sur la mise en valeur des collections, l'accueil du public, l'animation. Le propos n'est pas d'installer deux services culturels l'un à côté de l'autre mais d'imaginer d'autres parcours à travers les collections, d'autres formes de médiation auprès des publics.

Le projet du pôle de l'Hôtel-Dieu de Carpentras offre un exemple de réaffectation d'un édifice ancien à un programme culturel complexe. Il illustre également la question de l'adéquation des capacités financières d'une ville de taille moyenne à la valorisation d'un patrimoine prestigieux et à la mise en place d'une ambitieuse politique de médiation culturelle, notamment grâce au développement de la lecture publique. L'Inguimbertaine comprend une bibliothèque de lecture publique, des fonds patrimoniaux de renommée internationale, les archives municipales anciennes et quatre collections muséographiques : beaux-arts, arts décoratifs, archéologie, arts et traditions populaires. Ce statut hybride d'une bibliothèque-musée au sein d'un seul et même service municipal est unique en France.<sup>193</sup>

<sup>191</sup> BLANC-MONTMAYEUR Martine, CABANNES Viviane, DÉOTTE Jean-Louis [et al.]. *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997, p. 67

<sup>192</sup> ROUET. *La grande mutation des bibliothèques municipales. Op. cit.* p. 167

<sup>193</sup> DELMAS Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras. *BBF*, 2007, n° 1, p. 52-56

L'association n'est en effet pas toujours aisée, ne serait-ce que pour des questions d'identité et d'image. Alors que la bibliothèque est avant tout un équipement de proximité, associée à la vie quotidienne, le musée renvoie à une forme d'extra-territorialité en accueillant de nombreux touristes et met en œuvre un « rapport spectaculaire » à la culture<sup>194</sup>. En outre, sa capacité d'attraction l'insère dans des stratégies globales (tourisme etc.) de développement économique local, qui concernent peu les bibliothèques.

Bien souvent, le risque est pour la bibliothèque d'être considérée comme étant « au service » de l'action du musée. Au sujet de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, ses responsables indiquent ainsi : « *Fondamentalement indissociable de l'activité muséale, elle est accessible gratuitement aux moins de 18 ans et permet au public d'approfondir sa visite du musée et des expositions et de découvrir la création contemporaine en bande dessinée* ». <sup>195</sup> Concernant Sainte-Menheould, si l'on n'a pas encore assez de recul sur le fonctionnement de cet équipement, le site Internet de la ville fait preuve d'une hésitation révélatrice quant à son appellation : « Médiathèque-musée » ou « musée-Médiathèque »... ?

La capacité de la bibliothèque à attirer un public large et varié peut également être instrumentalisée au profit du musée, moins rassembleur. A l'origine du Nouvel Équipement Culturel devenu les Champs Libres à Rennes, il y a bien une volonté de synergie entendue non pas d'abord dans le sens de l'action culturelle, mais du croisement des publics, qui devait naître nécessairement du rassemblement des différents équipements en un même lieu.<sup>196</sup>

### Le modèle éducatif

La fonction éducative de la bibliothèque est un des éléments forts de sa légitimité. De l'Antiquité jusqu'à nos jours, une de ses missions premières est de relayer l'école. On l'a vu au moment du développement des bibliothèques populaires et scolaires, qui trouve son origine avec les Lumières et s'exprime pleinement au XIXe siècle, particulièrement sous la IIIe République. Jules Ferry insistait sur le rôle des bibliothèques, qui devaient fournir un complément d'instruction à ceux qui avaient achevé leur scolarité : « *on peut tout faire pour l'école, pour le lycée, pour l'université ; si après, il n'y a pas de bibliothèques, on n'aura rien fait* ». <sup>197</sup>

Dans les petites communes, les missions peuvent parfois se confondre : les bibliothèques scolaires servent parfois de dépôts pour les adultes ; dans les communes rurales comme celle de Saint-Martin Valmeroux (866 habitants), la bibliothèque municipale peut être adossée au collège, dont elle constitue également le centre de documentation.<sup>198</sup> Cependant, exceptés les petits équipements de proximité, le modèle éducatif en lui-même suscite peu d'expériences d'équipements mutualisés. Peut-être parce que la politique des bibliothèques publiques en France s'est longtemps volontairement démarquée de l'école, lieu de l'enseignement obligatoire et programmé. Contrairement à de nombreux pays où les bibliothèques remplissent à la fois la fonction de bibliothèque publique et de bibliothèque scolaire : à Trafford, en Angleterre, trois petites bibliothèques ont été intégrées à des établissements scolaires existants.<sup>199</sup> Aujourd'hui, commence toutefois à se répandre une conception de la formation tout au long de la vie et un discours éducatif inspiré des bibliothèques du Nord de

<sup>194</sup> POULOT Dominique. *Musée et muséologie*. Paris : Ed. La Découverte, 2005, p. 75

<sup>195</sup> CIMENT Gilles, FERREYROLLE Catherine. La bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. *BBF*, 2009, n° 1, p. 75-79

<sup>196</sup> FRUCHON. *Op. cit.*, p. 26. Entretien avec Jean-Louis Biard du 7 novembre 2008

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 256

<sup>198</sup> LLAVORI Denis. Accessibilité et territoires. *BBF*, 2009, n° 5, p. 19-23

<sup>199</sup> IFLA. COMITE PERMANENT DE LA SECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES. Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO. Avril 2001 [en ligne] <<http://archive.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

l'Europe, notamment anglo-saxonnes. On pense en particulier aux « Idea Stores » londoniens, qui associent les services habituels d'une bibliothèque et d'un centre de formation pour adultes, ou encore aux bibliothèques publiques de Finlande, souvent couplées avec une école et le centre de formation pour adultes fréquenté par la moitié de la population.

La Maison des Savoirs Jules Milhau d'Agde est peut-être un des seuls équipements mutualisés autour d'un projet centré sur l'éducation et la formation continue en France. Cette structure qui se veut « *plate-forme de services publics vouée à la transmission du savoir qui donne à tous l'accès à l'éducation, à la formation et à la culture* »<sup>200</sup>, a ouvert le 21 juin 2000 au sein d'un ancien lycée du XIXe siècle. Elle réunit sur un même site un GRETA, qui gère un centre de Validation des Acquis Professionnels (VAP), un APP (Atelier de pédagogie personnalisée), une permanence de l'ANPE, un CIJ (Centre d'information Jeunesse), une PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et une médiathèque qui propose une vaste choix de ressources numériques et d'animations orientées vers l'éducation et la formation, entendues au sens large (Master Class, initiations à l'informatique et à l'informatique musicale, cafés philo, ateliers d'écriture, heures du conte, visites de classes et projets pédagogiques menés en partenariat avec l'Education Nationale...). Cet établissement a suscité la création d'autres maisons des savoirs dans des villes du pourtour méditerranéen (Grèce, Chypre, Tunisie, Ukraine etc.).

Citons également l'exemple de la Cité des métiers de la Villette à Paris, intégrée à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie depuis 1993. Elle a pour objectif de proposer une plate-forme de services axés sur les besoins de l'utilisateur en matière de recherche d'emploi, d'orientation, de formation ou de création d'activité, tout en élargissant le champ des outils proposés par la Cité des sciences afin de « *rendre accessibles à tous les évolutions des sciences, des techniques et des savoir-faire industriels* »<sup>201</sup>.

Les bibliothèques d'Europe du Nord que nous citons en exemple, sont conçues pour être non plus seulement des lieux de diffusion du savoir et de formation tout au long de la vie, mais aussi de véritables points de rencontre sociale. Ce qui nous amène au troisième modèle d'équipement mutualisé.

### **Le modèle communautaire : « la maison des hommes »<sup>202</sup>**

Dans les pays anglo-saxons, la bibliothèque publique est le lieu central de l'offre d'information, considérée comme un bien public à la charge de la communauté et au bénéfice des citoyens, assorti de services éducatifs ou sociaux. Contrairement à des pays comme la France où des administrations très organisées et centralisées ont un « monopole » sur l'information, les bibliothèques anglo-saxonnes proposent des services communautaires (*community services*) destinés à aider le citoyen dans ses démarches quotidiennes.<sup>203</sup> Leur utilité civique et économique prend le pas sur la connotation culturelle et lettrée qui a eu longtemps cours en France. Dans ce modèle, la lecture publique est obligation communautaire. La bibliothèque n'y est pas une institution culturelle comme les autres, mais un outil pédagogique, social et civique. Cette conception met en avant la proximité et l'accessibilité du service public. Bien que peu répandue en France, c'est un peu de cette conception qui s'est exprimée dans les petites villes ou villes nouvelles dans les années 70, avec l'intégration de

<sup>200</sup> [en ligne] <<http://mds.ville-agde.fr/>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>201</sup> LAS VERGNAS Olivier, PROKHOROFF Catherine. La cité des métiers de la Villette : un outil d'insertion professionnelle au sein d'une bibliothèque. *BBF*, 2009, n° 2, p. 50-55

<sup>202</sup> MELOT, Michel. La forme du fonds : 'cahier des charges' pour architectes futurs. FIGUIER Richard (dir.). *La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde*. Paris : Autrement, 1991, p. 177

<sup>203</sup> MELOT. In *Lire, faire lire*. *Op. cit.*, p. 380



bibliothèques dans centres commerciaux ou sociaux de proximité. En 2001, l'IFLA rappelait ainsi le rôle social de la bibliothèque publique : « *La bibliothèque publique a un rôle important comme espace public et lieu de réunion, particulièrement dans les communautés où existent peu d'endroits où les gens peuvent se rencontrer. On l'appelle parfois "le salon de la communauté" »*<sup>204</sup>. Aux USA et dans les pays du Nord de l'Europe, de tradition protestante, les bibliothèques sont d'abord instruments civiques, opérationnels avant tout. La bibliothèque est finalement prestataire (plus que producteur), « *elle est un service qu'on rend au citoyen, et le citoyen mobilise la bibliothèque. [...]. L'esprit anglo-saxon, c'est l'esprit de neutralité, d'ouverture, dans lequel la bibliothèque est à la disposition de tous »*<sup>205</sup>.

Aujourd'hui, on trouve ce type d'objectifs dans des projets comme celui de PierresVives dans l'Hérault : « *donner la possibilité à chacun d'accéder aux savoirs, de cultiver le bien-être par le sport et de trouver sa place dans la société, voilà le projet de la Cité des savoirs et du sport pour tous. Un projet humaniste, unique en France.* » (André Vezinhet. Président du Conseil général de l'Hérault et Député). La Bibliothèque départementale est chargée pour sa part de « *relier les hommes et les territoires par la lecture publique »*<sup>206</sup>.

En 2002, le Conseil de Paris a décidé, suite à un diagnostic du quartier, de réaménager les Halles et de proposer une programmation globale pour un site unique. D'une surface totale de quelques 14 000 m<sup>2</sup>, la Canopée s'articulera autour de trois pôles, dont les éléments doivent être interconnectés, dans leurs dimensions programmatique et spatiale : la culture (musique, livre, évènementiel et mode), les services métropolitains (office du tourisme, antenne jeunes en lien avec l'espace dédié à l'offre culturelle pour le jeune public, billetterie RATP etc.), l'environnement et le bien-être (jardin, espace bien-être). Le programme initialement « classique » de la bibliothèque est en cours d'évolution et d'adaptation pour tenir compte des spécificités de la Canopée, mais aussi des autres équipements culturels et associatifs adjacents. La mutualisation des équipements a pour but de faire de la Canopée un lieu d'échange, dans le sens d'une réflexion sur la dimension métropolitaine du site des Halles. Les équipements publics et équipements commerciaux seront développés en synergie afin de proposer une unité de programmation.<sup>207</sup>

La bibliothèque est un équipement culturel, mais aussi un équipement public. Derrière les choix d'implantation d'une bibliothèque se trouvent donc des enjeux politiques : politiques culturelles mais aussi politiques éducatives, sociales, urbaines ou encore d'image, au plan national et local.

### 3. ENJEUX POLITIQUES

Depuis les années 1980 et les progrès de la décentralisation, plus que tout autre, l'équipement culturel a une place de choix dans la politique menée par les élus locaux, à la fois par le rôle culturel mais aussi social qu'il peut jouer, par la visibilité de l'action publique qu'il permet et parce qu'il participe à la valorisation territoriale : « *l'équipement culturel c'est la vitrine de l'effort municipal, le support de la communication locale, le temps de l'art et de l'excellence [...]* »<sup>208</sup>. Lieu du rassemblement, emblématique d'un espace de débats dans la cité, la

<sup>204</sup> IFLA, UNESCO. *Les services de la bibliothèques publique : principes directeurs de l'IFLA-Unesco*. 2001, p. 10. [en ligne] <<http://archive.ifla.org/VII/s8/news/pg01-f.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>205</sup> MELOT, Michel. Rebonds. In ADBDP. *Journées d'étude 2002 : L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article480>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>206</sup> [en ligne] <<http://www.herault.fr/accueil/pdf/pierresvives.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>207</sup> Mairie de Paris. Réunion préparatoire du 14 avril 2008. Avancement des études d'avant projet sommaire [en ligne] <[http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20080418/05%20Fiche\\_08\\_04\\_14.pdf](http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20080418/05%20Fiche_08_04_14.pdf)> Consulté le 23 avril 2009

<sup>208</sup> Pierre Moulinier. L'Etat et les équipements culturels (1959-1995). *Les Annales de la recherche urbaine*, 1996, n°70, p. 141. Cité par AUGUSTIN Jean-Pierre, LEFEBVRE Alain (dir.). *Perspectives territoriales pour la culture*. Pessac : MSHA, 2004. p. 109

bibliothèque est elle-même considérée comme un lieu éminemment politique pour les élus, parce qu'elle permet la rencontre entre chaque individu singulier et l'humanité universelle.<sup>209</sup> Les bibliothèques sont ainsi devenues un enjeu politique réel : « *plus seulement équipement social et culturel nécessaire mais aussi élément médiatique de l'attraction de la cité, symbole avec d'autres équipements d'une certaine qualité de vie* »<sup>210</sup>. Dans ce processus, certaines municipalités comptent sur un regroupement avec d'autres équipements pour créer des pôles d'attraction, tout en espérant des économies d'échelle. Quel intérêt (projet, objectif, volonté) pour la mutualisation au niveau local ? Quelle politique d'incitation et de conviction au niveau national ?

### 3.1 Politiques publiques et mutualisation

En matière de politiques publiques, la mutualisation paraît liée à différentes notions que sont la polyvalence, la territorialisation ou encore la modernisation du service public.

#### Enjeux de la polyvalence dans les services publics

La polyvalence apparaît comme une notion clé des politiques publiques dès les années 1960, face à la dévitalisation du monde rural et au retrait des services publics dans certaines zones du territoire.<sup>211</sup> Différents dispositifs s'inscrivent dans le mouvement de réforme de l'État qui cherche à rompre avec un modèle bureaucratique d'administration, et à rétablir la confiance entre les citoyens et les services publics, tout en prenant en compte la réalité des contraintes de gestion. L'objectif est double : œuvrer à l'aménagement du territoire en améliorant la présence des services publics, mais aussi « *simplifier les relations des citoyens avec l'ensemble des services publics, notamment dans les zones rurales ou dans les quartiers difficiles* »<sup>212</sup>. Cela se traduit d'abord par la mise en place de services postaux polyvalents (décret du 16/10/1979 officialisant la polyvalence administrative en milieu rural).

En 1993, un moratoire sur les services publics suspend la fermeture ou la réduction de ces services et propose de réfléchir à une solution basée sur l'organisation de la polyvalence en leur sein, ce qui donne lieu aux premières expérimentations des Points Publics en milieu rural. Le champ de la polyvalence s'élargit ensuite aux sites urbains avec l'appel à projet national sur les plates-formes de services publics (insertion sociale et professionnelle dans les quartiers) dans le cadre du Pacte de relance pour la ville. Le commissariat à la réforme de l'État propose également d'expérimenter des maisons de service public dans divers départements (1996). Celles-ci encouragent la coopération entre services souvent trop décloisonnés, le recours à des agents polyvalents et la mise en commun dans un lieu unique. Le 25 juin 1999, la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (dite « loi Voynet ») officialise la possibilité de mettre « *des moyens en commun pour assurer l'accessibilité et la qualité des services publics sur le territoire* ». Lors d'une intervention le 30 juin 2005, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, propose une « *révolution de l'approche des services publics en milieu rural* » basée sur ces mêmes concepts que sont « *la mutualisation des moyens de tous, la polyvalence, la mise en réseau* »<sup>213</sup>.

<sup>209</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 192

<sup>210</sup> *La bibliothèque dans la cité. Actes du colloque de Poitiers, 4-7 décembre 1992*, Paris : BPI, 1993p. 30

<sup>211</sup> LEROY Marc. *Les enjeux de la polyvalence dans les services publics*. Annuaire des collectivités locales, Année 1998, Volume 18, Numéro 1, p. 39-49

<sup>212</sup> Propos du ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation. *Départements*, Juillet, Aout, 1996, n° 42, p. 11

<sup>213</sup> [en ligne] <[http://www.interieur.gouv.fr/misill/sections/le\\_ministre/interventions/archives-sarkozy-2005-2007/30-06-2005-service-public](http://www.interieur.gouv.fr/misill/sections/le_ministre/interventions/archives-sarkozy-2005-2007/30-06-2005-service-public)> Consulté le 23 juillet 2009

## Territorialisation des politiques publiques

La mutualisation d'équipements relève pour une part d'une évolution du mode d'organisation des politiques qu'on appelle la territorialisation. Celle-ci met l'accent sur les spécificités de chaque territoire dans la conduite des politiques publiques, par opposition à une approche verticale, fragmentant l'action publique en secteurs d'activités cloisonnés. Il s'agit de déployer les politiques publiques de manière plus localisée, mais aussi coordonnée, en associant la pluralité des partenaires locaux. Le territoire est convoqué en vertu des ressources qu'il procure : transversalité, démarche partenariale, proximité de la demande, différenciation de l'action etc. La politique de la ville, esquissée en 1977, est celle qui incarne le mieux les nouvelles règles de l'action publique territorialisée. Elle a émergé dans les années 1970, constituant dans le domaine social une tentative de réponse à la crise d'efficacité du modèle centralisé (logique de guichet). Le constat est alors celui de la non-congruence entre le champ des problèmes et le champ des organisations, ainsi que de la complexité des situations où aucun acteur, institutionnel et professionnel, ne peut assurer à lui seul le succès d'une politique. On retrouve le même mouvement dans le champ culturel, avec l'échec constaté de la démocratisation culturelle qui conduit à sortir des logiques sectorielles. Aujourd'hui, notamment parce que le ministère de la Culture les y a incitées par le biais des politiques conventionnelles, les municipalités se sont dotées de projets culturels de ville destinés à organiser l'ensemble des activités culturelles qui existent sur leur territoire.

Les enjeux de l'intercommunalité et de la contractualisation entre l'État et les collectivités locales portés par la loi Voynet relative à l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (1999) et l'enjeu de solidarité territoriale portée par la loi Chevènement (relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains, en 2000) ont nourri également ce mouvement. La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, définit une mutualisation, mais selon des critères complexes. La mutualisation des services est encouragée par la loi du 13 août 2004 (Loi n° 2004-809 relative aux libertés et responsabilités locales), qui s'est ajoutée aux précédents textes prévoyant la mise en réseau des services d'un groupement intercommunal et des communes qui le constituent.

La mise en réseau des personnes, des ressources et des lieux, le maillage du territoire en équipements de proximité et la coopération intercommunale sont les moyens privilégiés de l'action culturelle en milieu rural. C'est dans cette perspective que l'État a encouragé les petits équipements culturels abritant plusieurs activités. La convention interministérielle Culture/Agriculture du 17 juillet 1990 visait déjà à favoriser les jumelages de lycées agricoles avec des équipements culturels. En 1992, le rapport sur l'aménagement culturel du territoire réalisé par Bernard Latarjet pour la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) préconisait, notamment pour le milieu rural, la promotion de petits équipements servant de base à l'action culturelle, ainsi que la mise en place, sur un bassin de population donné (les pays), de réseaux intercommunaux articulés sur un équipement culturel. Inscrits dans la politique d'aménagement du territoire, les « relais-livres en campagne » on l'a vu, sont des équipements mutualisés autour de bibliothèques, qui reposent sur les principes de polyvalence et d'intercommunalité, ainsi que sur la notion de service de proximité. La bibliothèque est en effet avant tout un service de proximité, à l'instar d'autres équipements (école et atelier d'enseignement artistique, MJC, foyer rural et foyer ou maison d'éducation populaire, salle polyvalente, lieu d'expositions et de projections de films ponctuelles, fête locale etc.). Équipement culturel des plus répandus sur le territoire et accueillant le plus de public, la bibliothèque fournit une offre culturelle de base, accessible au plus grand nombre. Elle est le siège de pratiques fréquentes, quotidiennes ou hebdomadaires. Les lieux tels que

salle de spectacle, galerie d'exposition, musée, cinéma, festival, manifestation culturelle ponctuelle sont à l'inverse des lieux dits rayonnants.

Dans le cas où Archives et Bibliothèque départementales sont logées dans un même bâtiment (comme à Marseille), on peut voir là aussi une opportunité économique et un souci de rationalisation des dépenses de la part du Département qui s'est vu confié la compétence sur ces deux services avec les lois de décentralisation de 1982-83.

## Modernisation du service public

Les enjeux économiques sont essentiels pour comprendre la mutualisation d'équipements. Bien souvent, ils sont à l'origine des projets. Ainsi, de 1789 à 1914, le souci d'économie l'a presque toujours emporté dans l'installation des bibliothèques, dont les élus ne faisaient pas une priorité, d'où leur regroupement avec d'autres services publics. En outre, la bibliothèque a longtemps été considérée comme un établissement coûteux et peu fréquenté. Cette idée bien réelle au début des années 50, persiste encore jusqu'aux années 70.<sup>214</sup> La période de développement des équipements intégrés correspond pour sa part à une époque d'effondrement des crédits affectés aux bibliothèques.<sup>215</sup>

Au début des années 80, le ministère de la Culture prend conscience de l'importance des industries culturelles. La création culturelle est désormais considérée comme un facteur de développement économique. Dans le même temps, le souci de meilleure gestion et de rentabilité conduit le ministère à encourager fortement la modernisation de l'administration et la professionnalisation des acteurs de la vie culturelle. Le ministère invoque la « modernisation du service public » et fait appel au nouvel « impératif culturel », conçu comme une réponse à la crise économique. Il s'agit de mieux insérer les services culturels financés par l'argent public dans la logique du marché, en coopérant avec les industries culturelles, en s'inspirant de leurs modes de gestion et en augmentant leurs ressources propres.

On pourrait voir dans la mutualisation une logique économique, de type commerciale, proche des mouvements de concentration d'industries spécialisées ou de commerce sur un même territoire, du type district industriel. Celui-ci est basé sur la coexistence d'entreprises relevant d'activités identiques ou proches, devant déboucher sur des échanges d'idées, la circulation des compétences, des solutions globales à des défis communs, l'adaptation au territoire concerné, le renforcement de la capacité de production. Le concept de « districts (*clusters*) culturels » remonte à une quinzaine d'année : « *Mixant activités et fonctions culturelles, depuis la production jusqu'à la représentation et la consommation, du théâtre aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en passant par le cinéma et la création musicale, les clusters culturels adoptent des formes diversifiées sur le plan spatial : ils peuvent concerner un bâtiment ou un ensemble immobilier mais aussi un quartier dans son intégralité voire un réseau de lieux de diffusion et/ou de création.* »<sup>216</sup> Si l'espoir placé dans ces clusters résulte des théories classiques de l'économie géographique, ceux-ci font aussi le pari d'établir, par des proximités vertueuses, une atmosphère créative. On retrouve cette visée gestionnaire, mais aussi porteuse d'utopie (promouvoir une synergie créatrice de croissance et d'innovation) dans les discours des élus ou directeurs d'équipements mutualisés.

Dans les années 1990, les collectivités locales doivent faire face à des difficultés financières qui entraînent une révision drastique du fonctionnement global des équipements et des mises

<sup>214</sup> CAROUX. *Op. cit.*, p. 58

<sup>215</sup> ERMAKOFF Thierry. Le rapport Pingaud-Barreau. *BBF*, 2009, n° 3, p. 33-37

<sup>216</sup> AMBROSINO Charles. *Du quartier d'artistes au cluster culturel, perspective londonienne*. Actes du colloque Arts et territoires : vers une nouvelle économie culturelle. 76e Congrès de l'ACFAS, Québec, 6 et 7 mai 2008. Institut national de la recherche scientifique [en ligne] <[http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Ambrosino.pdf](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Ambrosino.pdf)> Consulté le 23 avril 2009

en attentes de projets. Cette situation est considérée par certains observateurs comme propice à l'émergence de solutions originales, encouragées par la réforme du concours particulier : partenariats et regroupements avec différents acteurs culturels ou du monde éducatif se développent ; la plurifonctionnalité des équipements, avec la programmation au sein des médiathèques d'une salle polyvalente pouvant fonctionner de manière autonome, est évoquée comme solution porteuse d'avenir<sup>217</sup>.

En 2005, lors de Journées d'étude de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt sur le thème de la bibliothèque partenaire, Jack Maignan, directeur de la culture et des sports au conseil régional des Pays de la Loire, considérait que pour pallier à la baisse des financements il était nécessaire de mutualiser les forces et sortir du corporatisme. Il ajoutait que pour les BDP, par exemple, cette mutualisation devrait se manifester dans les dix à vingt ans qui viennent, par une fusion avec les bibliothèques municipales, à l'exemple de la Drôme par exemple.<sup>218</sup>

Certaines expériences étrangères sont particulièrement intéressantes dans ce domaine. En Hollande, la suppression de certains services de proximité en zones rurales du fait des restrictions budgétaires a suscité le développement de nouvelles structures : les Kulturhus. Celles-ci regroupent dans un même édifice plusieurs établissements publics et privés afin de mutualiser les dépenses. À Zwartewaterland, on y trouve une bibliothèque, une crèche, une station de radio, des logements pour personnes âgées et handicapées, une salle d'exposition et un café. Le bâtiment a un directeur général et chaque institution a son propre directeur.<sup>219</sup>

En France aussi, nombre de projets d'équipements intégrés sont pensés avant tout en termes d'économies d'échelle. Matthieu Rochelle, directeur de la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône (au sein des Archives et Bibliothèque départementales Gaston-Defferre), estime que le point de départ de cette mutualisation ressort davantage d'une proposition « esthétique » de l'architecte que d'une volonté institutionnelle. Dans un deuxième temps, notamment pour le calibrage des postes prévus pour l'ouverture, la mutualisation aurait été pensée surtout par souci d'économie.<sup>220</sup> De même, la présentation du projet Pierres Vives sur le site du CG34<sup>221</sup> dit bien toute l'opportunité en matière économique que la mutualisation des différents services représente, à l'heure où le territoire de l'Hérault est confronté à une véritable poussée démographique et où les archives reçoivent chaque année 700 mètres linéaires de nouveaux documents à conserver.: « *Trois services départementaux saturés, des compétences obligatoires...Pierresvives est un projet novateur qui répond à des besoins impératifs* ».

### 3.2 Un enjeu des politiques sociales

On a vu comment les bibliothèques s'étaient imposées comme instruments de politique urbaine, chargées de structurer la ville et de mailler ainsi l'espace social : « *Comme d'autres équipements socioculturels et avec eux, les annexes et bibliothèques de quartier servent de points de repère et, par les services qu'elles distribuent, elles deviennent des foyers organisateurs de vie sociale* »<sup>222</sup>. Les villes sont confrontées à de nouveaux problèmes qui réclament la culture comme « *élément de soutien* »<sup>223</sup>.

<sup>217</sup> Dossier « Où en est la médiathèque ? ». *BBF*, t.39, n°2, 1994

<sup>218</sup> LE SAUX Annie. La bibliothèque partenaire. *BBF*, 2006, n° 2, p. 79-80

<sup>219</sup> *Ibid.*

<sup>220</sup> FRUCHON, p. 39

<sup>221</sup> [en ligne] <<http://www.herault.fr/territoire/equipements/routes/amenagement/pierresvives.html>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>222</sup> SAEZ Guy. Les musées et les bibliothèques. *BBF*, 1994, n° 5, p. 24-32

<sup>223</sup> RALITE Jacques. Les communes et la culture. *La nouvelle critique*, n° 180, nov. 1966, p. 112

## La bibliothèque, pivot de la vie culturelle d'une commune

Dès les années 1970, alors que les villes sont devenues des acteurs politiques, l'investissement municipal dans les bibliothèques est encouragé par le succès public qu'elles rencontrent.<sup>224</sup> La bibliothèque occupe une place déterminante dans les politiques municipales, parce qu'elle est un équipement culturel moins coûteux que d'autres et qu'elle apparaît comme une institution civique. Ce qui est en jeu ici, c'est le caractère multisectoriel de la bibliothèque, que nous avons déjà évoqué.<sup>225</sup>

Citons la médiathèque d'Arles, ouverte au public et inaugurée fin février 1989 dans le bâtiment de l'ancien Hôtel Dieu. Situé en plein centre-ville et presque complètement désaffecté, ce lieu est devenu l'Espace Van Gogh, conçu pour abriter « *les ateliers de l'avenir* » : la médiathèque, le collège international des traducteurs littéraires, le centre universitaire, les archives municipales. A l'époque, le maire est convaincu qu'une renaissance de la ville à tous les points de vue, économique, social, urbanistique, culturel passe par une priorité à accorder au livre, à la lecture : la médiathèque devient le grand projet structurant de son premier mandat.<sup>226</sup>

Yves Marchand, maire de Sète, partage alors cette conviction : « [...] *la vie même de la cité dépend du dynamisme de sa bibliothèque, fondement de l'activité culturelle de la cité et pivot des autres équipements culturels que sont les théâtres, le musée, l'école d'arts ou le conservatoire de musique.* ».<sup>227</sup>

## Rôle social des équipements culturels

Comme tout équipement collectif, les établissements culturels ont une symbolique sociale :

*« pour les consommateurs comme pour les décideurs, les équipements collectifs sont générateurs de valeurs d'usage qui présentent un caractère d'utilité sociale. Les appareils d'État peuvent utiliser les équipements collectifs pour réguler l'ordre social, dans le même temps qu'ils se renforcent eux-mêmes en apparaissant comme nécessaires et utiles à la société. En effet, par l'intermédiaire des équipements collectifs sont produits des rapports sociaux qui permettent aux organismes publics de tisser directement des liens avec l'ensemble social »*<sup>228</sup>.

Ainsi, la culture s'est vue chargée de favoriser le lien social dans la ville. L'accentuation du processus de course à l'équipement culturel a conduit les villes à insérer la culture dans des préoccupations plus larges de développement territorial. Souci économique qui consiste pour elles à utiliser la culture afin de dynamiser un bassin d'emploi ou les activités de production comme celles de la consommation.

On l'a dit, « *Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture* »<sup>229</sup> : lieux de culture et « maisons communes », elles sont parfois les seules à remplir ces deux fonctions dans les petites villes et les villages. En Grande-Bretagne, les bibliothèques se sont vues depuis longtemps déjà conférer un rôle social majeur, appelé à se développer encore. Le rapport *New Library : the People's Network* de la Commission des bibliothèques et des centres de documentation du Royaume-Uni, imaginait en 1997 un modèle pour les

<sup>224</sup> BERTRAND Anne-Marie. *Images de bibliothèque* [en ligne]. 7 février 2000 <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543>> Consulté le 23 avril 2009

<sup>225</sup> BERTRAND Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2002. p. 43

<sup>226</sup> LEREBOURS Jean-Loup. La médiathèque d'Arles. *BBF*, 1990, n° 5, p. 308-311

<sup>227</sup> *La Bibliothèque dans la cité. Op. cit.*, p. 124

<sup>228</sup> LAVERGNE François de. Économie politique des équipements collectifs. Paris : Economica, 1979, p. 317-318

<sup>229</sup> STEVENS Keith R. Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture. *BBF*, 2000, n° 5, p. 53-61

bibliothèques du XXI<sup>e</sup> siècle : « *enseignement continu tout au long de la vie ; information citoyenne et participation aux processus sociaux ; soutien du commerce et de l'économie ; participation à l'élaboration de l'histoire et de l'identité régionales ; contribution à la constitution de la Bibliothèque nationale numérique* »<sup>230</sup>. Les bibliothèques du Royaume-Uni participent aujourd'hui à différents programmes de formation tout au long de la vie : le programme Ufi (*University for Industry*)<sup>231</sup> lancé en 1998 ; les clubs de soutien scolaire, fréquemment intégrés aux bibliothèques publiques ; les points d'accueil et d'information sur la vie des circonscriptions (*One Stop Shops* et *First Stop Shops*). Outils principaux de diffusion des informations municipales, ils sont destinés à assister de manière générale les habitants du quartier dans leurs démarches d'ordre administratif, juridique ou encore touristique et sont installés dans les bibliothèques publiques, comme à Barnet, Enfield, Lewisham ou Edmonton Green.<sup>232</sup>

En France aussi, des projets sont menés dans ce sens : on pense aux « Ruches » et médiathèques de proximité, avec des structures comme à la médiathèque-centre social Yves-Coppens de Signy-L'Abbaye qui offre de nombreux services de proximité et que les responsables politiques présentent comme une « maison ». Lors du colloque « *La bibliothèque, outil du lien social* » qui s'est tenu le 11 décembre 2008 à Villiers-le-Bel<sup>233</sup>, cet espace a été présenté comme une « expérience », ce qui montre bien que même si les discours fleurissent sur le sujet depuis plusieurs dizaines d'années, beaucoup reste encore à faire dans ce domaine.

### **Entre démocratisation culturelle et augmentation du taux de fréquentation**

Même si on peut s'interroger sur son efficacité réelle, la stratégie d'élargissement des publics reste une constante des projets de mutualisation. Une des forces de la bibliothèque est son public, qui allie diversité et volume d'inscrits. C'est un peu « *comme si derrière l'échec de la démocratisation des maisons de la culture et autre Théâtre Populaire il ne restait pour soutenir l'idéal d'une culture pour tous que l'institution bibliothèque* »<sup>234</sup>. La mutualisation d'équipements autour d'une bibliothèque s'inscrit entre un souci de démocratisation (s'ouvrir à tous les publics, être partout, pour tous, même peu nombreux) et une ligne libérale des politiques culturelles qui se légitime par des taux élevés de fréquentation. L'idée peut être de faire augmenter la fréquentation d'un équipement en y incluant une bibliothèque : mutualiser les publics de la bibliothèque en quelque sorte. Inversement, la bibliothèque voit dans l'association avec d'autres structures la possibilité d'élargir encore son public.

La vieille utopie de la proximité qui créerait la fréquentation est souvent convoquée. Cependant, si l'on songe à l'un des premiers projets qui a vu le jour dans le cadre de la programmation de PierresVives (un cycle d'exposition et de conférences autour de Rabelais, "François Rabelais et les pierres vives"), on peut se demander finalement ce qu'apporte de plus le projet, si ce n'est de la collaboration entre institutions, dont certaines sont localisées hors du bâtiment, autour d'une thématique. Collaboration qui devait déjà se pratiquer et ne nécessitait pas l'existence d'une structure commune.<sup>235</sup> Il semble bien que l'enjeu soit moins de

<sup>230</sup> STEVENS. *Op. cit.*

<sup>231</sup> Constitution d'un réseau de centres d'enseignement créés dans les structures existantes et d'une instance chargée de mettre en rapport les personnes privées et les sociétés avec les formateurs et les enseignants

<sup>232</sup> STEVENS. *Op. cit.*

<sup>233</sup> RICO Christine. La bibliothèque, outil du lien social. *BBF*, 2009, n° 3, p. 80

<sup>234</sup> GOSSELIN Isabelle. *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*. Voiron : Ed. La Lettre du cadre territorial, 1995, p.89-XXXV, p. 60-63

<sup>235</sup> Dans le cadre du projet, les Archives départementales présentant par exemple un cabinet de curiosité réalisé avec le soutien du théâtre sortieOuest, les facultés de médecine et des sciences, les musées languedocien et d'anatomie qui prêtent documents et objets venant

mutualiser les ressources pour nourrir des actions communes aux trois équipements que de « mutualiser » les publics. D'ailleurs, le propos d'André Vezinhet, Président du Conseil général de l'Hérault et Député, en tête de la plaquette de présentation de cette manifestation, le confirme en assignant deux défis à l'équipement :

*« J'ai donc demandé aux différents services du Pôle Animation jeunesse, Sport, Culture, Archives, Loisir et Tourisme, de concevoir des actions qui anticipent le fonctionnement et l'esprit de croisement des publics du futur [...]. L'espace Hérault Culture-Sport doit bien sûr satisfaire les publics destinataires d'une activité précise (lecture, archives, sport), mais aussi, et surtout, conquérir les nouveaux publics à ces instruments d'équilibre »<sup>236</sup>.*

Or, il n'est, à notre connaissance, aucune enquête qui démontre aujourd'hui que le croisement des publics conduit in fine à une augmentation du public pour chaque institution. Comme Fabrice Viteau, directeur du centre culturel de Saint-Raphaël, l'a constaté :

*« Ce qui fait notre force est, paradoxalement, notre point faible. La mutualisation des espaces ne crée pas nécessairement une rencontre des publics et tout notre travail de communication, depuis un an, consiste à attirer les lecteurs de la médiathèque en salle d'exposition, les parents des élèves de musique en médiathèque, les élèves en médiathèque jeunesse, tous les publics aux spectacles etc... On se rend compte que les visiteurs ne se rendent souvent qu'à l'étage qui les intéresse »<sup>237</sup>.*

De même, parmi les personnes interrogées lors d'une enquête à la médiathèque de la Villette, seulement 5% (plutôt des étudiants) disait connaître l'existence de la Cité des métiers. Les autres n'ayant « *jamais vu qu'il y avait quelque chose* ». Preuve que la « contamination par contiguïté » est encore largement une utopie. Dans ce domaine, on ne peut que faire des suppositions.

### 3.3 Le négoce de la notoriété

Les équipements sont les supports privilégiés de la mise en scène du fonctionnement du pouvoir. La mutualisation peut ainsi être plébiscitée d'abord pour des raisons d'image, les programmes groupés conduisant à des édifices plus importants dans la ville. La bibliothèque se prête particulièrement à ces regroupements. Au-delà de ses objectifs fonctionnels, la bâtiment de la bibliothèque est chargé de manifester au monde le savoir de la collectivité. La bibliothèque contribue pleinement à l'image de marque de la collectivité qui l'édifie, elle est un argument de poids dans le « *négoce de la notoriété* » (Emmanuel Wallon). A l'époque hellénistique déjà, on l'a vu, les grandes bibliothèques publiques comme celle d'Alexandrie sont avant tout des instruments de prestige et de pouvoir pour les dynasties régnantes. Dans l'Antiquité, elles font l'objet de dépenses ostentatoires de quelques grands mécènes, qui offrent à la cité des collections de livres dans un écrin majestueux. La bibliothèque représente alors un symbole politique si prestigieux que les souverains lagides à l'origine de la bibliothèque d'Alexandrie engagent des luttes féroces pour l'acquisition de livres ou l'emploi

---

compléter les sources historiques des Archives départementales ; aucune coopération n'est mentionnée avec la bibliothèque ou le service des sports

<sup>236</sup> Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier de l'Hérault. Conseil général de l'Hérault, Direction du Patrimoine, *Projet Hérault Culture-Sport*, p. 1

<sup>237</sup> FRUCHON. *Op. cit.*, p. 50.



de bibliothécaires expérimentés, avec les souverains attalides qui avaient créé une bibliothèque concurrente à Pergame.<sup>238</sup>

Dès la Révolution, avec la constitution de premières institutions municipales modernes, et tout au long du XIXe siècle, le discours en matière d'équipements culturels est essentiellement lié aux questions de rayonnement culturel et de prestige des villes. Mais ce sont les théâtres ou les musées qui sont alors les phares de l'activité culturelle. Les villes en quête d'une notoriété culturelle ont donc tout à gagner à rapprocher la bibliothèque de ces équipements. C'est l'époque notamment des bâtiments d'envergure liant la bibliothèque au musée. Le discours sur le prestige de la cité s'infléchit dans les années 1920 et 1930, et surtout après-guerre, avec l'apparition du paradigme de la démocratisation culturelle. Dans les années 60, lorsque la nouvelle notion de service public qui s'attache alors aux bibliothèques s'ancre dans le registre politique, la demande croissante de bibliothèques rencontre deux demandes bien identifiées : des services éducatifs et des équipements collectifs dans les nouveaux quartiers. La politique est d'implanter des annexes dans les centres sociaux ou les maisons de quartier, d'où le peu de visibilité des bibliothèques et d'enjeux politiques ou de prestige qui y sont attachés.

Ceux-ci reviennent en force avec la décentralisation et la prise en main de la politique culturelle par les villes.<sup>239</sup> Une forme de compétition se fait jour entre les communes, qui s'exprime principalement dans des opérations culturelles-urbanistiques retentissantes. La mutualisation d'équipements culturels participe de la recherche d'équipements emblématiques destinés à affirmer l'importance de la culture dans la ville, ou de tout autre collectivité territoriale et même au niveau des États. La Bibliothèque nationale d'Estonie, centre culturel intégrant plusieurs autres équipements inauguré à Tallinn en 1993, a ainsi été conçue comme « *le poumon culturel du pays, symbole de son indépendance politique et culturelle* »<sup>240</sup>. De même, dans le projet PierreVives, la question de l'image semble avoir été cruciale pour le Conseil Général, lui dont grande partie de l'action est « invisible » (à l'heure où les bibliobus circulent de moins en moins par exemple) et à une époque où l'existence même de l'échelon départemental est remise en cause.

Ces équipements sont des signaux dans la ville, amplifiés par la notoriété de l'architecte : Norman Foster à Nîmes, Christian de Portzamparc à Rennes.<sup>241</sup> Le Carré d'Art figure d'ailleurs aux côtés des Arènes sur la page d'accueil du site de l'office de tourisme de Nîmes, vitrine de la ville. A travers ces gestes architecturaux forts et la mutualisation avec d'autres équipements, l'objectif pour la bibliothèque, lieu de proximité plus que de rayonnement contrairement aux musées par exemple, est son identification, sa visibilité. Ainsi, à La Haye, les Pays-Bas ont fait le choix de jumeler la nouvelle bibliothèque publique et l'Hôtel de Ville (symbole du pouvoir municipal) dans un bâtiment prestigieux au centre de la capitale.

Le rapport de l'IFLA consacré aux tendances en matière de coopération fait le point sur un certain nombre des bénéfices attendus de la mutualisation. Nous en avons également dégagé un certain nombre au cours de notre étude. Un des points essentiel peut se résumer ainsi : « *le tout devient plus grand que la somme de ses parties* » : les ressources partagées permettent à tous les partenaires de réaliser des économies, conduisent à étoffer les collections, l'offre des services et les usagers ; le personnel monte en compétence car tous les partenaires sont en mesure de tirer profit des traditions professionnelles et des compétences de tous ; les projets acquièrent plus de visibilité et offrent aux institutions la possibilité de modifier leur image auprès du public ; ils permettent également de nouer des liens plus étroits au sein de la

<sup>238</sup> COQUEUGNIOT. *Op. cit.*

<sup>239</sup> POIRRIER Philippe. L'histoire des politiques culturelles des villes. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Année 1997, Volume 53, n°1. p. 129-146

<sup>240</sup> MELOT Michel. In *Lieux de savoir. Op. cit.*, p. 640

<sup>241</sup> LE SAUX Annie. Architectures et bibliothèques. *BBF*, 2000, n° 3, p. 107-109

collectivité. Ce tableau idéal n'est cependant possible qu'au prix d'une grande attention portée à toutes les questions de nature organisationnelle.

## 4. ENJEUX ORGANISATIONNELS

Si l'objectif de la mutualisation est très souvent partagé, sa mise en œuvre effective peut se heurter à des difficultés de toute nature qu'il convient de connaître et maîtriser. La politique culturelle de l'État et des collectivités est d'abord une politique de construction d'équipements. Ainsi, les enjeux organisationnels des projets de mutualisation n'ont-ils pas toujours été pensés assez en amont. Pourtant, la mutualisation suppose en particulier la mise en place de modes de gestion (notamment managériaux) nouveaux. Le problème pour les bibliothèques est en outre que l'on a souvent tendance à minimiser leur poids dans la programmation et dans l'économie globale des projets vis-à-vis d'autres institutions comme les musées par exemple.

### 4.1 Sur quels espaces et services s'appuie la mutualisation ?

Ce sont les aspects liés à l'action culturelle qui sont en priorité évoqués comme mutualisés, à l'image de ce qui se pratique au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette : les actions d'animation autour des collections de la médiathèque sont préparées en fonction des objectifs qu'elle s'est elle-même fixés mais également en fonction du thème annuel proposé par la Cité. La médiathèque travaille aussi en coopération avec la Cité des métiers : complémentarité dans la politique globale d'acquisitions (ouvrages pratiques pour la Cité des métiers ; ouvrages techniques et professionnels pour la bibliothèque), collaboration dans la politique d'indexation (thésaurus commun), catalogue unique, ateliers de recherche d'emploi organisés en collaboration étroite avec le Carrefour numérique de la bibliothèque.

Pourtant, au-delà des discours d'intention enthousiastes des responsables, on peut souvent douter de l'efficacité réelle des dispositifs, comme le montre l'exemple de la bibliothèque de Cergy. En 1985, sa directrice, Françoise Danset<sup>242</sup>, explique que les locaux d'animation sont insuffisants car ils ont été pensés en fonction du contexte intégré : ainsi, la bibliothèque ne possédait à l'origine qu'un hall qui permettait tout juste d'amorcer des expositions. Il avait été prévu d'utiliser l'une des grandes salles d'expositions du centre, ce qui n'a jamais vraiment été fait car cela aurait nécessité « *un lourd investissement en temps et en énergie (fléchage, gardiennage, etc.)* ». Ainsi, la salle de réunion de la bibliothèque a-t-elle été transformée en partie en lieu d'exposition, qui reste cependant exigu. De même, l'auditorium du conservatoire n'est pas utilisé malgré sa grande proximité avec la bibliothèque, car avec 250 places il est surdimensionné par rapport aux besoins de la bibliothèque. Ce type d'opération montre bien, selon F. Danset « *l'intérêt et les limites de l'intégration : nous disposons théoriquement des locaux et du concours des techniciens du Centre d'animation culturelle mais à condition de s'insérer un an à l'avance dans son planning et ce n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le croire* ». Elle reconnaît cependant que l'intégration apporte indéniablement un « plus » à l'animation de la bibliothèque, dans la mesure où certaines activités sont conçues et montées collectivement.

Marie-Françoise Bisbrouck, qui a suivi la construction de nombreux équipements, soulignait en 1985 que la juxtaposition permettait de faire l'économie de certains éléments, comme les

<sup>242</sup> DANSET Françoise, FRANÇOIS Édith, LOUIS Pierre. Les construits des années soixante-dix font le bilan. *BBF*, 1985, t. 30, n° 1, p. 18-33

ateliers pour la jeunesse et les animateurs relevant du domaine socio-culturel qui y étaient associés (personnels souvent peu représentés en bibliothèque).<sup>243</sup> Elle se montrait toutefois finalement sceptique quand à la pertinence de l'intégration :

*« C'est vrai, on parle beaucoup d'équipements intégrés et on en réalise un grand nombre [...]. En bout de course, il n'est pas sûr que chacun de ces équipements ne fonctionne pas de manière quasiment autonome. Sans doute existe-t-il des occasions d'échanges de salles et d'expositions réalisées en commun ; mais je ne pense pas qu'on organise systématiquement plusieurs fois par an des actions très importantes dans un cadre collectif »<sup>244</sup>.*

Guy Saez évoque de son côté le « blues des programmeurs » et « le rêve jamais atteint de transversalité »<sup>245</sup>.

C'est bien encore ce que constate Matthieu Rochelle, directeur des ABD des Bouches-du-Rhône :

*« À ce jour, seuls quelques événements sont entièrement préparés en commun comme les Journées du Patrimoine ou la Journée internationale des femmes. En dehors de ces manifestations, la programmation est plutôt harmonisée ou mutualisée entre les deux services. En effet, l'objectif initial de co-construire le plus possible la programmation, en privilégiant l'identité du bâtiment culturel ABD plutôt que celle de l'un ou l'autre service, a été momentanément laissé de côté, le temps que chaque service atteigne son niveau de plein fonctionnement »<sup>246</sup>.*

Même s'il n'est pas encore complètement abouti, le cas de Pierresvives (Hérault) semble assez emblématique de cette situation. Il est prévu d'abriter dans le bâtiment 2250m<sup>2</sup> d'espaces partagés consacrés à l'exposition et à l'animation, avec un auditorium de 250 places, des espaces multimédia. Les autres espaces communs seront essentiellement liés à l'accueil, à l'administration et à des salles de réunion. Ses responsables évoquent un travail d'animation du bâtiment « mené en commun autour des collections et des compétences du personnel »<sup>247</sup>. Toutefois, sur les onze exemples de services innovants que rendra l'équipement présentés sur le site institutionnel du Conseil Général, deux seulement traduisent une mutualisation réelle :

*« Francine habite le quartier depuis 15 ans. Elle participe chaque semaine aux ateliers "mémoire vive du quartier" organisés au sein de Pierresvives et animés conjointement par les Archives et la Direction départementale du Livre. Les travaux seront restitués sous forme d'exposition. 350m<sup>2</sup> de salles d'exposition. ».*  
*« Manon vient d'arriver à Sète comme animatrice sportive. Elle se connecte sur le site PierresVives pour réserver la biographie filmée de son athlète préféré. [Elle bénéficiera d'] un centre de ressources sur les ouvrages sportifs (documentaires, fiction...) »<sup>248</sup>.*

Le site Internet fait aussi état de premières expériences de collaboration entre les trois structures en proposant « Les rendez-vous PierreVives, des programmes visant à confronter l'art, l'histoire, la science, le corps, le sport, la littérature, la mémoire... ». On ne peut pas parler ici de projet véritablement mené en commun, mais plutôt d'une juxtaposition de propositions largement autonomes autour d'un thème (François Rabelais)<sup>249</sup>. Ces propositions émanent à chaque fois d'une seule institution et sont centrées sur ses compétences

<sup>243</sup> BISBROUCK Marie-Françoise, GASCUEL Jacqueline. Quels espaces pour la bibliothèque ? *BBF*, 1985, n° 1, p. 6-17

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> VADELORGE. *Op. cit.*, p. 185

<sup>246</sup> ROCHELLE. *Op. cit.* p. 33-37

<sup>247</sup> VILLENET-HAMEL Mélanie. Pierres vives. *BBF*, 2007, n° 1, p. 94-95

<sup>248</sup> [en ligne] <<http://www.cg34.fr/territoire/equipements/routes/amenagement/pierresvives.html>> Consulté le 5 septembre 2009

<sup>249</sup> François Rabelais et les pierres vives, de juin à octobre 2009

traditionnelles : une exposition « *Rabelais...Art* » par le FRAC Languedoc-Roussillon, une exposition « *Rabelais... curiosités* » par les Archives Départementales, un cycle de lectures « *Rabelais...Auteur* » par la Direction du Livre et de la lecture. Qu'apporte de plus au projet le rapprochement physique des équipements ? C'est la question que se pose déjà Jacqueline Gascuel en 1985 :

*« En fait, il ne s'agit plus d'intégration mais de juxtaposition avec, bien sûr, des possibilités de collaboration entre services; j'y crois beaucoup plus, en définitive, qu'à l'intégration physique des espaces. Et, à mon avis, le voisinage est d'autant plus chaleureux que chacun a la possibilité de refermer la porte derrière lui ! Au fond, le travail de collaboration le plus efficace n'est pas forcément lié au rapprochement des équipements ; il est d'abord fonction de la personnalité des partenaires »<sup>250</sup>.*

De fait, de nombreuses tensions sont à résoudre afin de rendre opérationnels des projets de mutualisation qui vont au-delà de la simple cohabitation dans un même bâtiment.

## 4.2 Les tensions à résoudre

### Un équipement qui doit être fonctionnel

Un des responsables de la Bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe déclarait en 1988 :

*« Au fond, ce projet est très beau, il s'inscrit très bien dans l'espace mais il est tout, sauf fonctionnel. Il réussit le prodige de disperser quelques 2000 m<sup>2</sup> sur 6 niveaux, ce qui est le contraire de ce que l'on attend d'une bibliothèque [...] Un jour je m'ouvrais à Nouvel du fait que nous étions très à l'étroit, tandis que le musée semblait posséder beaucoup d'espace. Il a eu cette phrase : "c'est pour cela qu'il est beau" »<sup>251</sup>.*

Ce problème d'inadaptation des espaces est récurrent. La bibliothèque ayant pour vocation d'accueillir des tout-petits comme des personnes âgées, on préconise que l'essentiel de ses espaces soit localisé en rez-de-chaussée, ce qui n'est pas toujours le cas pour les équipements mutualisés. Ainsi, à Cergy-Pontoise les services publics se répartissent sur trois niveaux (deux étages et une mezzanine), tandis que les bureaux et des magasins occupent trois niveaux supplémentaires. L'équipement est donc séduisant parce que très ouvert mais il est rigide et morcelé.

Une autre erreur fondamentale du programme, que l'on retrouve dans plusieurs établissements est d'avoir sous-estimé les espaces nécessaires à tous les niveaux, tandis qu'on l'a vu, la possibilité d'utiliser les espaces des autres équipements reste limitée car ils sont souvent inadaptés.

Il convient également de s'assurer que les horaires d'ouverture et le mode de fonctionnement des différents services sont compatibles entre eux. La question des contraintes de sécurité peut se poser en cas d'horaires différents, ou encore celle du bruit généré par une école de musique trop proche de la bibliothèque. L'intégration dans un groupe scolaire peut aussi se révéler délicate : « *On a malheureusement pu voir plusieurs exemples où, petit à petit, un public*

<sup>250</sup> BISBROUCK, GASCUEL *Op. cit.*, p. 6-17

<sup>251</sup> *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°255, 1988

*chassant l'autre, la bibliothèque s'est totalement intégrée au fonctionnement scolaire et se trouve fermée à la population du quartier aux heures d'ouverture de l'école* »<sup>252</sup>.

La sécurité des personnes (sécurité incendie et anti-panique) présente d'autres contraintes. La réglementation française est aujourd'hui désuète<sup>253</sup> car elle s'appuie sur une catégorisation des fonctions des établissements recevant du public – bibliothèques, théâtres, musées, restaurants, etc. – qui n'intègre pas la multi-fonctionnalité. Ainsi, la bibliothèque de Paris VII côtoie dans les Grands Moulins de Paris des locaux d'administration, d'enseignement et un restaurant universitaire qui sont chacun soumis à des réglementations différentes.

## La question tarifaire

Le problème se pose du choix des modalités d'accès à l'établissement, l'accès pouvant être payant pour un équipement et gratuit pour l'autre. Ainsi, à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette l'entrée est payante pour le musée et les espaces d'exposition, tandis que l'accès à la médiathèque des enfants de La Villette est gratuit. Pour aller de la bibliothèque au musée il faut donc ressortir à l'extérieur, puis rentrer après avoir payé l'entrée à la galerie comme un autre visiteur<sup>254</sup>. Dans son essai sur le Centre Pompidou, Laurent Fleury situe la « dislocation » (au sens de disjonction des lieux) du Centre au moment où la privatisation a mis fin à utopie en mettant fin à pluralité des publics : il y a maintenant deux flux de public (entrées séparées pour le musée et la BPI, gratuite ou non), tandis que le forum loue des concessions commerciales (librairie, boutique) et n'accueille plus d'expositions<sup>255</sup>.

## La gestion des ressources humaines

Comme le fait remarquer M. F. Bisbrouck, « *l'intégration pose un problème humain, car il est bien plus facile de gérer son établissement tout seul dans son coin que de participer à une gestion collective* ». Les questions des organigrammes et de la gestion des compétences sont cruciales. On peut noter ici que dans le domaine culturel public la mutualisation n'est pas nécessairement synonyme de gain en termes de masse salariale. En effet, les projets s'accompagnent généralement d'une redéfinition des fonctions des équipements existants et même de leur extension. Ainsi, la création des ABD des Bouches-du-Rhône a demandé la création pour les deux services de 23 postes adaptés aux nouvelles missions : animation culturelle et communication, documentation et accueil du public.<sup>256</sup>

En outre, « *Dans une structure mutualisée se produit une reconstruction identitaire à laquelle tout le monde participe : les politiques, l'administration, le bâtiment, les personnels, les usagers et les non usagers* »<sup>257</sup>. C'est notamment le cas pour des équipements existants dont les missions sont amenées à évoluer avec la mutualisation, tandis que les métiers eux-mêmes peuvent être profondément modifiés par l'arrivée de nouveaux personnels. Matthieu Rochelle souligne ce type d'effet dans le cas des ABD des Bouches-du-Rhône :

*« Une autre conséquence en termes de gestion des ressources humaines est à relever : il s'agit de l'intégration d'une trentaine de nouveaux agents recrutés pour renforcer les équipes peu avant l'ouverture du bâtiment au public. Ceux-ci, par leurs profils particuliers et « atypiques » en bibliothèque départementale (média-*

<sup>252</sup> Propos de Marie-Françoise Bisbrouck. In BISBROUCK, GASCUEL *Op. cit.*, p. 6-17

<sup>253</sup> Arrêté du 25 juin 1980. Version consolidée 2003

<sup>254</sup> BLANC-MONTMAYEUR Martine, CABANNES Viviane, DÉOTTE Jean-Louis [et al.]. *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997, p. 72

<sup>255</sup> FLEURY Laurent. *Le cas Beaubourg mécénat d'Etat et démocratisation de la culture*. Paris : Armand Colin, 2007 p. 294-295

<sup>256</sup> DANSET Françoise. Les entrepôts du savoir : Archives et Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône. *BBF*, 2007, n° 1, p. 91-93

<sup>257</sup> FRUCHON. *Op. cit.*, p. 22-23

*teur culturel, médiateur en NTIC...) ont apporté avec profit leurs compétences au reste de l'équipe, qui de ce fait a nourri de nouvelles préoccupations et s'est engagée dans une nouvelle vision du métier. Par ailleurs, la rationalisation des moyens, l'harmonisation des pratiques des deux services, le glissement vers de nouveaux modes managériaux, auront aussi sans doute pour résultat de modifier à terme leur culture respective »<sup>258</sup>.*

Dans ce cas, la gestion des deux services a été optimisée par la mutualisation, au sein d'un service commun des affaires générales relevant des deux directeurs, d'un certain nombre de fonctions : gestion financière et comptable, services de l'accueil général, de la logistique, de la coordination des événements. La maintenance du bâtiment, l'entretien, le gardiennage et la sécurité sont sous-traités à des sociétés extérieures.<sup>259</sup>

La mutualisation peut s'accompagner de la création de corps spécifiques : animateurs socio-culturels dans les équipements intégrés ds années 70 ou encore corps des professeurs d'éducation socioculturelle créé par la convention interministérielle Culture/Agriculture du 17 juillet 1990 visant à favoriser les jumelages de lycées agricoles avec des équipements culturels. Au minimum, la diversification des missions des personnels, voire même sa polyvalence, semblent inhérentes au développement de ce type d'équipements.

Pour le Centre Pompidou, modèle largement utopique d'une société fondée sur le rencontre et la transparence, l'échange et la mobilité, Claude Mollard avait imaginé un nouveau type de personnel, lui-même matière mobile :

*« nous envisageons par exemple de favoriser les carrières courtes afin que les personnes recrutées actuellement [...] ne vieillissent pas dans Beaubourg. [...] Il est nécessaire d'établir un statut souple, notamment au niveau du personnel. Il ne faut pas que Beaubourg devienne une administration fonctionnarisée... »<sup>260</sup>.*

Le caractère hybride de l'établissement rend certainement son administration très complexe :

*« Par exemple, la gestion administrative des personnels oblige le service responsable du personnel à jongler avec la multiplicité des statuts et des tutelles en jeu. Les personnels d'État de la filière bibliothèque en poste à la BPI sont payés par le ministère de la Culture et de la communication mais gérés par le ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Ceux des autres filières sont tantôt des titulaires, tantôt des contractuels d'établissement, qui relèvent directement du ministère de la Culture et de la communication. Mais les emplois-jeunes, contrats emploi-solidarité et vacataires [...] sont gérés directement par l'établissement »<sup>261</sup>.*

En 1992, est lancée à Limoges l'idée d'intégrer totalement la bibliothèque universitaire (BU) dans la bibliothèque municipale, deux équipements alors en projet. L'idée est de réduire les coûts de construction et de fonctionnement de chacune d'entre elles. Très rapidement les inconvénients, liés à la particularité des publics, aux fonds (très spécialisés pour la BU), aux horaires d'ouverture (plus larges pour la BU) et, enfin, à l'exercice des pouvoirs de police au sein d'un établissement mixte, entraînent l'abandon du projet.<sup>262</sup>

Le cas de la Bibliothèque de Rennes Métropole, montre bien la complexité de certaines situations. En effet, le projet de créer une nouvelle centrale du réseau municipal s'est

<sup>258</sup> ROCHELLE. *Op. cit.*, p. 33-37

<sup>259</sup> DANSET. *Op. cit.*

<sup>260</sup> LAUXEROIS. *Op. cit.* p. 52.

<sup>261</sup> ILLIEN Gildas. *Mutations et réorganisation de la Bibliothèque publique d'information*. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Isabelle Dussert-Carbone, 2002

<sup>262</sup> JACQUET Jean-Pierre, PALESTRO Marie-France. Environnement et intégration en centre-ville. *BBF*, 2004, n° 2, p. 50-54

transformée en création d'une bibliothèque intercommunale, les autres bibliothèques du réseau restant des services de la ville. Avec le changement de statut et de rôle, le choix a été fait de transférer une partie de l'équipe et des collections municipales (dont le fonds patrimonial) à la bibliothèque intercommunale. En outre, c'est la même personne (Marine Bedel) qui assume, pour l'agglomération, la direction de la Bibliothèque de Rennes Métropole et, pour la ville, celle du réseau des bibliothèques municipales de Rennes.

Comme l'a montré Pascal Fruchon dans son étude sur les équipements mutualisés, la réussite d'un projet de mutualisation dépend également beaucoup de la personnalité du responsable de la structure mutualisé et de la bonne volonté des directeurs des différents équipements intégrés. Une organisation qui respecte l'expression de l'identité de chaque service tout en garantissant la cohésion doit être imaginée.

### **Le « patriotisme institutionnel »**

Aux Champs Libres par exemple, l'autorité du directeur ne s'exerce pas seule : il pilote un Comité de Programme qui réunit une fois par trimestre les directeurs d'entités ainsi que les responsables de sa propre direction (le responsable du Service du Développement Culturel, la responsable de la Programmation de la salle de conférences, les responsables des Services des Relations Extérieures, des Publics et Administratif).<sup>263</sup>

Il s'agit notamment de vaincre ce que Jean-Yves Veillard appelle le « *patriotisme institutionnel* ». <sup>264</sup> Pour ne citer qu'eux, les équipements intégrés des années 70 ont suscité l'hostilité de la part de certaines administrations soucieuses d'exercer une tutelle sans entraves sur l'établissement de leur ressort et opposées à la perte d'autonomie des équipements au sein de la structure. L'intégration était également coincée entre les incertitudes intercommunales et la prudence interministérielle. A Evry comme à Cergy, la programmation des équipements collectifs s'effectuait en effet sous le regard de leurs futurs utilisateurs : les syndicats communautaires d'aménagement (SCA). À Evry, le projet reposait sur la gestion directe des équipements (budget annexe) et le refus de créer une association multipartite, le choix ayant été fait de plusieurs associations fédérées par un centre des gestion intégré. Toutefois, l'emprise du SCA sur la gestion de l'Agora a suscité rapidement la méfiance de l'État, qui a finalement refusé de s'investir, craignant une mainmise locale sur l'équipement et convaincu que le rejet d'une association unique risquait de vider le projet d'intégration de sa substance.

Les risques spécifiques à la mutualisation de services ou ressources décrits dans d'autres études (qui peuvent s'appliquer ici) sont généralement liés au fait que les institutions partenaires ont des cultures organisationnelles différentes, et qu'une « langue commune » leur fait défaut (normes de métadonnées différentes, procédures différentes, difficultés à établir des principes de travail communs etc.). D'autres écueils sont évoqués : le risque qu'un partenaire puisse manquer de ressources et soit incapable de compléter ses tâches ; le risque qu'un partenaire domine le partenariat ou montre des attitudes de résistance, manque de connaissances des rôles de chaque partenaire, manque d'objectif organisationnel ; le manque de buts et d'objectifs clairs, le manque de clarté dans l'attribution des tâches du projet ; le manque de communication entre les membres du personnel lié au projet etc. La question de l'identité est ici cruciale.

<sup>263</sup> FRUCHON. *Op. cit.*, p. 28

<sup>264</sup> VIEILLARD. *Op. cit.* p. 39

### 4.3 La question de l'identité

Lieu banal, associé au quotidien, la bibliothèque publique serait devenue invisible et constituerait un non-événement. En effet, « *un des ennemis les plus insidieux des bibliothèques est un déficit en terme de communication et d'image. La représentation symbolique et perspective de la bibliothèque s'appauvrit, elle se banalise. Elle fonctionne sur le mode du silence, elle lutte contre le bruit dans et hors les murs, elle ne fait plus événement ni pour elle, ni pour le public ?* »<sup>265</sup>. La mutualisation serait alors un moyen de retrouver une visibilité perdue et d'acquérir l'aura de la nouveauté. Le rapprochement avec une institution comme le musée la ferait pencher du côté des « palais de la culture ». Le rapprochement avec des services (publics ou non) de proximité (mairie, école, commerces...) serait plutôt du côté de la banalisation, avec l'idée de se démarquer justement de ces temples de la culture qui excluent une bonne partie de la population : c'est l'affirmation du rôle social des bibliothèques.

La bibliothèque est un équipement très « perméable » à l'image de son environnement : certains publics peuvent être réticents à la fréquenter à cause de connotations négatives apportées par l'association avec certaines institutions. La conjonction école-bibliothèque rebute notamment nombre d'adultes, tandis que la connotation culturelle que la bibliothèque acquière au contact du musée peut lui faire perdre une partie de son efficacité sociale. Le problème du manque de visibilité des bibliothèques qui partagent des bâtiments avec d'autres institutions plus prestigieuses est récurrent. Au Carré d'art à Nîmes, le grand escalier monumental qui emplit tout le puits de lumière monte vers le musée et la médiathèque semble dissoute (comme enterrée), à l'écart de cette circulation majeure. « *L'axe du bâtiment, la lumière zénithale, la mention « La collection » inscrite sur le palier du haut, comme une invite ou une promesse, tout contribue à attirer, à tirer le visiteur vers le musée* »<sup>266</sup>. De même, la Médiathèque de la Villette est peu visible au sein de la Cité des Sciences et de l'Industrie car elle se confond dans l'ensemble des soubassements du bâtiment, et son accès est en sous-sol.

Il ressort de ce rapide balayage des enjeux de la mutualisation que celle-ci s'exprime d'abord souvent par une mise en commun des locaux, dans un souci de geste urbain, politique fort, mais sans le projet de synergie entre les équipements n'ait nécessairement une traduction affirmée en matière d'organisation. La plupart du temps ce sont les espaces, ressources et services voués à l'animation qui sont font l'objet d'actions communes.

Les Champs Libres sont emblématiques de la difficultés de fédérer dans un même bâtiment trois entités distinctes qui fonctionnaient auparavant sans lui. Ce n'est que trois ans après l'ouverture, le jeudi 26 mars 2009, qu'un projet culturel pour l'équipement a été présenté aux élus de l'agglomération<sup>267</sup> et la presse locale s'accorde encore à dire que « *cela ne va pas de soi de relier un Espace des sciences, un Musée de Bretagne et une bibliothèque* ».

<sup>265</sup> BAUNE Isabelle, PERRIAULT Jacques. Bibliothèques de lecture publique. *BBF*, 2005, n° 1, p. 13-16

<sup>266</sup> BERTRAND, KUPIEC. *Op. cit.*, p. 162

<sup>267</sup> RENNES METROPOLE. Projet culturel des Champs Libres. 13 février 2009 [en ligne] <[www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr)> Consulté le 2 décembre 2009



## Conclusion

---

Le discours politique se montre aujourd'hui particulièrement lyrique en matière d'équipements mutualisés et leur fait porter un grand nombre d'ambitions pour les collectivités et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent. Sont évoqués : la régénération urbaine, la démocratisation culturelle, l'ouverture à tous les publics et le « vivre ensemble » ; l'élargissement du champs des possibles etc. A chaque fois, les projets sont présentés comme créatif, inédits, novateurs<sup>268</sup>.

Pourtant, l'histoire de la mutualisation d'équipements culturels s'inscrit dans un temps long, que l'on peut faire remonter aux Maisons de Vie de l'Egypte ancienne, aux bibliothèques antiques installées dans le voisinage des temples et autres lieux publics symboliques de la Cité, aux cabinets de curiosités de l'ancien régime ou encore aux bibliothèques-musées du XIXe siècle. Certes, il est difficile de comparer les regroupements qui ont pu être effectués avant le milieu du XXe siècle et ceux qui émergent avec la naissance des politiques culturelles et de la notion de lecture publique. Nul ne peut nier cependant que l'idée de créer des « centres culturels », d'associer des équipements tels que bibliothèque, musées ou école, à des fins d'éducation ou de délectation, est déjà présente bien avant les années 1970, période phare des équipements intégrés. Cela tient en partie à la polyvalence consubstantielle des bibliothèques.

D'autre part, le discours porté sur ces expériences de mutualisation présentées comme extrêmement ambitieuses ne semble pas refléter totalement la réalité.

Finalement, le déclencheur des projets semble être très souvent lié à des questions d'opportunités contextuelles et, comme on pouvait le pressentir, l'occasion de résoudre des difficultés financières, mais aussi d'aménagement urbain. S'ils se veulent des laboratoires, les structures administratives trop rigides empêchent qu'ils fonctionnent réellement dans le sens de l'innovation. Bien souvent également, il s'agit de profiter du regroupement pour tenter de « mutualiser les publics » et accroître la fréquentation des équipements dans une perspective de type libérale, et ceci sans que soit mené un travail en profondeur sur un projet culturel commun. Pourtant, des études sociologiques ont émis depuis longtemps déjà des doutes sur l'efficacité sociale de la proximité physique. De la même manière, en matière d'équipements culturels, la proximité spatiale ne crée par automatiquement la fréquentation ou un changement des pratiques. Ainsi, parmi les personnes interrogées lors d'une enquête à la Bibliothèque des sciences et de l'industrie de la Villette, seulement 5% (majoritairement des étudiants) disaient connaître l'existence de la Cité des métiers qui y est hébergée. Les autres n'ayant « *jamais vu qu'il y avait quelque chose* ». Preuve que la mutualisation n'est pas toujours lisible pour l'usager et que la « contamination par contiguïté » est encore largement une utopie.

---

<sup>268</sup> La présentation du projet culturel des Champs Libres sur le site Internet de l'établissement indique : « Les Champs Libres sont un équipement inédit dans le paysage culturel français ». « Leur réunion au sein des Champs Libres et la confrontation intellectuelle sur des problématiques communes doivent engendrer des croisements inédits de savoirs dans le paysage culturel français et international. » ; « Le projet s'attache à donner des éclairages croisés et innovants contribuant à l'information et la réflexion du plus grand nombre. » [en ligne] <[http://www.leschampslibres.fr/80050483/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.leschampslibres.fr/80050483/0/fiche___pagelibre/)> Consulté le 5 décembre 2009

Cependant, en matière de politique culturelle, d'autres formes de partenariat moins lourdes sont aujourd'hui plébiscitées, qui relèvent de l'association fonctionnelle de services et de la mise en réseau des équipements, notamment grâce aux développements du Web (2.0, 3.0 etc.) qui rendent la colocation physique des équipements inutile. Aujourd'hui, la problématique de la connexité, que l'on peut définir comme le « recours à une médiation technique qui permet de s'affranchir de la distance géographique »<sup>269</sup>, a remplacé les interrogations sur la proximité/contiguïté. Pour d'autres chercheurs, l'avenir serait dans la fusion plus que le regroupement d'équipements, afin de créer de nouvelles institutions hybrides : ils suggèrent l'insertion d'objets naturels dans un fonds documentaire comme point de départ de la création d'une institution culturelle unique, à la fois bibliothèque, musée et musée.<sup>270</sup>

Pourtant, le soutien à la réhabilitation ou à la création d'équipements de proximité en zones rurales ou en zones urbaines défavorisées constitue toujours pour l'État et les grandes collectivités territoriales un objectif de l'aménagement culturel du territoire. La mise en place de centres culturels est aujourd'hui encore la solution retenue pour desservir les populations dans les zones dépourvues de tout équipement. D'autre part, des projets de mutualisation d'équipements prestigieux sont régulièrement portés par des États ou des municipalités désireuses de manifester leur dynamisme et leur envergure.

Le modèle est donc encore bien vivace, plébiscité peut-être avant tout pour la part d'utopie, culturelle autant que sociale, qu'il véhicule et sa dimension quasiment révolutionnaire. On a dit l'utopie fondatrice du projet du Centre Pompidou, expérience emblématique en la matière. C'est dans des termes comparables que M. T. Pouillas évoque, en 1992, le futur projet Champs Libres à Rennes : « *La culture de l'urbanité se vivifie d'un tel acte créateur, sens et symbole de la vitalité d'une cité. A la bibliothèque, mémoire et innovation, d'apporter à ce projet de l'esprit et du cœur, de la beauté et de l'émotion* »<sup>271</sup>. Le directeur du futur Centre de communication des savoirs de Vilnius atteint lui aussi des sommets d'exaltation lorsqu'il évoque ce projet, destiné à rassembler une nouvelle bibliothèque au cœur d'un pôle de compétitivité baptisé « Sunrise Valley » et qui sortira bientôt de terre dans la vallée de Sauletekis (lever du soleil en lituanien). De même que Beaubourg proposait dans les années 70 « *d'embarquer pour le XXe siècle* »<sup>272</sup>, ce centre est conçu comme une « *bibliothèque pour le XXIe siècle* » dont la création marque un changement considérable : « *Le Centre de communication des savoirs va repousser les limites de la bibliothèque telle qu'on la conçoit traditionnellement. Il va bousculer les idées reçues, remettre en cause bien des conceptions. Ce sera un choc, mais aussi, très certainement, une source d'inspiration* »<sup>273</sup>. Citons encore les propos d'Ismail Serageldin, directeur de la nouvelle Biblioteca Alexandrina, à son ouverture en 2004 : « *On peut qualifier de rêve cette tentative de [...] faire de la nouvelle Bibliothèque un symbole d'ouverture et de dialogue et créer un espace de liberté où les individus pourront se rencontrer et faire progresser la cause de la connaissance et de la paix. C'est néanmoins ce rêve-là que nous devons nous efforcer de réaliser* »<sup>274</sup>.

Plus près de nous, le Directeur de la Bibliothèque de Limoges, Alain Duperrier, appelait en 2003 à concevoir de nouveaux modèles de médiathèque à partir d' « *expériences innovantes mutualisées [...] comme il a été créé autrefois des Maisons de la Culture* ». Il ajoutait :

<sup>269</sup> KAUFMANN Vincent. *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2000, p. 41

<sup>270</sup> DILEVKO Juris, GOTTLIEB Lisa. Resurrecting a Neglected Idea: the Reintroduction of Library-Museum Hybrids. *The Library Quarterly* 73.2, April 2003, p. 160-198

<sup>271</sup> POUILLIAS Marie-Thérèse. Rennes. *BBF*, 1992, n° 5, p. 34-38

<sup>272</sup> FLEURY. *Op. cit.*, p. 189

<sup>273</sup> GLOSIENE Audrone, KRIVIENE Irena, PALEKAS Rolandas. Le centre de communication des savoirs de Vilnius. *BBF*, 2007, n° 1, p. 58-62

<sup>274</sup> SERAGELDIN Ismail. La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie. *BBF*, 2004, n° 2, p. 146-147

« Concernant nos bibliothèques, sans renier bien au contraire les merveilleux acquis du modèle des médiathèques des années 80, de nouveaux équipements ne sont-ils pas à rêver ? Comme modèle, l'électrochoc produit par la création des maisons de la culture par André Malraux est peut-être à reproduire. Afin de redonner plus de cohérence au tissu social, plus d'enthousiasme et d'ambition à la population, afin de sortir d'une sorte de fatalité gestionnaire, fatalité conséquente de la perception d'un monde où l'économie libérale mondiale est dominante, de nouveaux modèles doivent être inventés »<sup>275</sup>.

Thomas Hélie, qui a travaillé sur les équipements intégrés des années 70, suggère l'idée que les contextes de crises politiques (1789, mai 68...) sont particulièrement favorables aux pratiques intégratives, notamment parce qu'ils se caractérisent par « une déssectorisation conjoncturelle de l'espace social » et un « effondrement des définitions routinières des situations »<sup>276</sup>. La mutualisation serait donc vivace et nécessaire en raison du projet utopique de régénération de la société qu'elle porte.

Ainsi, il semble que la mutualisation a encore de beaux jours devant elle, ne serait-ce que parce qu'elle place la bibliothèque au croisement de plusieurs politiques publiques (culturelle, éducative, sociale, politique de la ville), qu'elle permet d'aller « au-delà de la bibliothèque unidimensionnelle, qui campe sur des missions proclamées une fois pour toutes (par qui?) et au nom desquelles on dit "ici c'est pas la poste" (contre le courrier électronique), "ici c'est pas la garderie", et qu'elle contribue à définir « une bibliothèque multidimensionnelle, qui réclame sans doute un mélange de métiers »<sup>277</sup>.

Nous souhaiterions conclure ici cette étude avec ces mots Jacqueline Gascuel (à propos des équipements intégrés) :

« C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'expériences convaincantes. [...] je reste malgré tout pour les solutions intégrées ».

En effet, pourvu qu'ils soient rassemblés, peu importe finalement que les établissements au sein d'un équipement mutualisé ne travaillent pas toujours en réelle synergie, car ils sont peut-être d'abord, comme l'est la bibliothèque, « ce lieu où l'on vient ensemble pour se tourner le dos »<sup>278</sup>.

<sup>275</sup> L'avenir des bibliothèques des grandes villes. Les journées 2003 de l'ADBGV. Tours, 17-18 mars [en ligne] <<http://www.adbgv.asso.fr/index.php?page=je2003tours-index>> Consulté le 8 décembre 2009

<sup>276</sup> Il s'appuie ici sur l'ouvrage de Michel DOBRY. *Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de la FNSP, 1992, p. 141 et 150. HELIE. *Op. cit.*

<sup>277</sup> LAHARY Dominique. *Missions, fonctions, politiques publiques : pour une bibliothèque non unidimensionnelle*. Billet du 6 janvier 2009 sur son blog [en ligne] <<http://lahary.wordpress.com/2009/01/06/missions-fonctions-politiques-publiques-pour-une-bibliotheque-non-unidimensionnelle>> Consulté le 8 décembre 2009

<sup>278</sup> MELOT Michel. Rebonds. In ADBDP. *Journées d'étude 2002 : L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article480>> Consulté le 8 décembre 2009



## Bibliographie

---

*BBF* : Bulletin des bibliothèques de France

Tous les articles extraits du *BBF* sont consultables en ligne : <<http://bbf.enssib.fr>> (Dernière consultation le 30 décembre 2009)

### Histoire du livre, de la lecture et des bibliothèques

Où en est la médiathèque ? [Dossier], *BBF*, t.39, n°2, 1994

**AROT Dominique (dir.)**. *Les Bibliothèques en France 1991-1997*. Paris : Cercle de la Librairie, 1998

**BARNETT Graham Keith**. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis-Cercle de la Librairie, 1987

**BAUNE Isabelle, PERRIAULT Jacques**. Bibliothèques de lecture publique. *BBF*, 2005, n° 1, p. 13-16

**BERTRAND Anne-Marie**. La médiathèque questionnée. *BBF*, 1994, tome 39, n°2

**BERTRAND Anne-Marie**. *Les Bibliothèques*. Troisième édition. Paris : La Découverte, 2007

**BERTRAND Anne-Marie**. *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002

**BERTRAND Anne-Marie**. *Images de bibliothèque* [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1543>> Consulté le 23 juillet 2009

**BERTRAND Anne-Marie (dir.)**. *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2008

**CANFORA Luciano**. *La Véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*. Paris : Éd. Desjonquères, 1988

**CAVALLO Guglielmo, CHARTIER Roger (dir.)**. *Histoire de la lecture dans le monde occidental*. Paris : Éd. de Seuil, 2001. p. 18

**CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD, Jean**. *Discours sur la lecture : 1880-1980*. Paris : BPI-Centre Pompidou : Fayard, 2000.

**CHATELAIN Jean-Marc.** *Un cabinet d'amateur à la fin du XVIIIe siècle : le marquis de Méjanès, bibliophile* [catalogue rédigé à l'occasion de l'exposition "Une passion en Lumières : le marquis de Méjanès et ses livres", Cité du livre d'Aix-en-Provence, galerie Zola, 2-30 septembre 2006]. Aix-en-Provence : Cité du Livre, 2006.

**COQUEUGNIOT Gaëlle.** Des mémoriaux de pierre et de papyrus : les fondations de bibliothèques dans l'Antiquité grecque, entre mémoire et propagande. *Conserveries mémorielles* [en ligne]. 2008, 3e année, numéro 4, p. 47-61 <[http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/cm\\_articles/cm5.COQUEUGNIOT.pdf](http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/cm_articles/cm5.COQUEUGNIOT.pdf)> Consulté le 08 décembre 2009

**DELAUNE, Anne-Marie.** La Médiathèque incertaine. *BBF*, n° 1, 1991, p. 8-11

*Histoire des bibliothèques* françaises. Paris : Promodis-Cercle de la Librairie, 1988-1992.

1. VERNET André (dir.). *Les Bibliothèques médiévales : VIe siècle-1530*. 1989.
2. JOLLY Claude (dir.). *Les Bibliothèques sous l'Ancien Régime : 1530-1789*. 1988.
3. VARRY Dominique (dir.). *Les Bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914*. 1991.
4. POULAIN Martine (dir.). *Les bibliothèques au XXe siècle*. 1992

**JACOB Christian.** *Lieux de savoir : 1, Espaces et communautés*. Paris : Albin Michel, 2007

**MANGUEL Alberto.** *Une Histoire de la lecture*. Arles : Actes Sud, 2000

**MINISTÈRE DE LA CULTURE. DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE.** *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Bulletin n° 126, oct.1998 [en ligne] <<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/dc126.pdf>> Consulté le 24 mai 2009

**POULOT Dominique.** *Patrimoine et Musées : l'institution de la culture*. Paris : Hachette, 2001

**POULOT Dominique.** *Musée, nation, patrimoine : 1789-1815*. Paris : Gallimard, 1997

**RAJAT ROCHAS Joëlle.** *Du Cabinet de curiosités au Muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855)*. Thèse d'Histoire sous la dir. de Gilles Bertrand. Université Pierre Mendès France Grenoble II. 2006, p. 20-22. [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2020>> Consulté le 08 décembre 2009

**SEIBEL Bernadette (dir.).** *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde-Editions, 1995, p. 375-385

**SIRINELLI Jean.** Alexandrie. In Melot Michel (dir.). *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Paris : Electre-Cercle de la librairie. 1996, p. 7-8.

**DUFOUR Jean.** L'an 2 de la médiathèque. *BBF*, 1994, n° 2, p. 18-25

## Architecture, urbanisme

Architecture et bibliothèques. [Dossier], *BBF*, t. 41, no 5, 1996

Architecture. [Dossier], *BIBLIOTHÈQUE(s), revue de l'association des bibliothécaires français*, n° 23-24, déc. 2005

Bâtiments de lecture publique. [Dossier], *BBF*, 1985, t. 30, n° 1

Bibliothèques, médiathèques. [Dossier], *Techniques et architecture*, n°384, 1989

**AROT, Dominique.** « Construire la bibliothèque : quel projet ? ». *BBF*, 2007, n° 1, p. 5-10 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 22 juillet 2009

**BERTRAND Anne-Marie.** La bibliothèque dans l'espace public. In *Congrès de l'ABF, Bourges, 1998* [en ligne] <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1506>>

**BERTRAND Anne-Marie, KUPIEC Anne.** *Ouvrages et volumes. Architecture et bibliothèques.* Paris : Ed. Du Cercle de la librairie, 1996

**BISBROUCK Marie-Françoise.** *La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper (avec vingt réalisations récentes).* Paris : Le Moniteur, 1985

**BISBROUCK Marie-Françoise.** *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments, 1992-2000.* Paris : La Documentation française, 2001

**BISBROUCK Marie-Françoise, GASCUEL Jacqueline.** Quels espaces pour la bibliothèque ? *BBF*, 1985, n° 1, p. 6-17

**CAROUX Hélène.** *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002.* Préface de Michel Melot. Paris, Picard, 2008

**CHARENTREAU Anne-Marie, GASCUEL Jacqueline.** *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2000

**CHRISTIN, Anne-Marie (dir.).** *Espaces de la lecture.* Actes du colloque de la Bibliothèque d'information et du Centre d'étude de l'écriture, Université Paris VII. Paris : Ed. Retz, 1988

**CIMBETON.** Concours d'architecture. Sixième session 2002-2003. *Une maison des cultures nouvelle* [en ligne]<[www.infociments.fr/telecharger/CAC-B85-C.pdf](http://www.infociments.fr/telecharger/CAC-B85-C.pdf)> Consulté le 08 décembre 2009

**DANSET Françoise, FRANÇOIS Édith, LOUIS Pierre.** Les construits des années soixante-dix font le bilan. *BBF*, 1985, n° 1, p. 18-33

**FAYET Sylvie.** Les constructions de bibliothèques municipales. Tendances générales. *BBF*, 1996, n° 5, p. 9

**GASCUEL Jacqueline.** De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture. *BBF*, 2007, n° 1, p. 22-27

**GASCUEL Jacqueline.** *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1993

**GRUNBERG Gérald.** *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire.* Paris : Le Moniteur, 1996

**MELOT Michel.** *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1996

**MOLLARD Claude.** *Concevoir un équipement culturel.* Paris : Le moniteur des villes, 1992

**RIBOULET Pierre.** Le caractère du bâtiment. *BBF*, 1996, n° 5, p. 72-79

**SYREN André-Pierre.** Bibliothèques et architectes. *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41

## **Action culturelle, coopération, partenariat**

**AROT Dominique.** *Les partenariats des bibliothèques.* Paris : Association pour la diffusion de la pensée française ; Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2002

**AROT Dominique.** La coopération des bibliothèques en France. *BBF*, 2003, n° 2, p. 5-12

**BLANC-MONTMAYEUR Martine, CABANNES Viviane, DÉOTTE Jean-Louis [et al.].** *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1997

**CABANNES Viviane, POULAIN Martine (dir.).** *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1998

**CRIBIER-KOZYRA Martine.** Proximité, réseau et partenariat ». *BBF*, 2008, n° 2, p. 58-59

**DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre (dir.).** *Partenariats et bibliothèques : domaine culturel et international.* Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1998

**DORNSEIF Karen.** Joint-use Libraries : Balancing Autonomy and Cooperation. *Resource Sharing & Information Networks*, 15.1/2, 2001, p. 103-116

**Dossier** « Bibliothèques, musées, archives : histoires croisées ». *BBF*, 1994, t. 39, n° 5 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 22 juillet 2009

**FOURTEAU Claude (dir.).** *Les institutions culturelles au plus près des publics*, journée d'étude organisée au Musée du Louvre, les 21 et 22 mars 2002. Paris : La Documentation française, 2003

**FRUCHON Pascal.** *Mutualisation d'équipements culturels comprenant une bibliothèque.* Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction de Matthieu Rochelle,



2009 [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/fruchon-dcb18.pdf>>  
Consulté le 15 avril 2009

**GAUTIER-GENTÈS Jean-Luc.** *Figures de la polyvalence.* *BBF*, 2004, n° 2, p. 15-23

**IFLA. COMITE PERMANENT DE LA SECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.** *Bibliothèques publiques, archives et musées : Tendances en matière de collaboration et de coopération.* 2008. Alexandra Yarrow, Barbara Clubb et Jennifer-Lynn Draper. The Hague, IFLA Headquarters, 2008. 60 p. (Rapports professionnels de l'IFLA, Nr 109) [en ligne] <<http://www.ifla.org/VII/s8/pub/Profrep109.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

**LE SAUX Annie.** La bibliothèque partenaire. *BBF*, 2006, n° 2, p. 79-80

**MELOT Michel.** Rebonds. In ADBDP. *Journées d'étude 2002 : L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article480>>  
Consulté le 23 avril 2009

**PENICHON Muriel.** *De la collaboration à la mutualisation entre bibliothèques municipales et universitaires un nouveau modèle pour l'avenir.* Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Anne-Marie Bernard, 2008 [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/penichon-dcb16.pdf>> Consulté le 13 juin 2009

**PONCÉ Florence.** « Archives, bibliothèques, musées ». *BBF*, 2000, n° 2, p. 95-97

**POIROT Albert.** Les archives dans les bibliothèques. *BBF*, 2001, n° 2, p. 4-14

**POULOT Dominique.** *Une histoire des musées de France, XVIIIe – XXe siècle.* Paris : Ed. La Découverte, 2005

**POULOT Dominique.** *Musée et muséologie.* Paris : Ed. La Découverte, 2005

**POULOT Dominique.** *Musée, nation, patrimoine : 1789-1815.* Paris : Gallimard, 1997

**RIVES Caroline.** Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 2

**SAEZ Guy.** Les musées et les bibliothèques. *BBF*, 1994, n° 5, p. 24-32

## Politiques culturelles

*La bibliothèque dans la cité. Actes du colloque de Poitiers, 4-7 décembre 1992,* Paris : BPI, 1993

**ADBGV.** *L'avenir des bibliothèques des grandes villes. Les journées 2003 de l'ADBGV. Tours, 17-18 mars* [en ligne] <<http://www.adbgv.asso.fr/index.php?page=je2003tours-index>>  
Consulté le 8 décembre 2009

**AMBROSINO Charles.** *Du quartier d'artistes au cluster culturel, perspective londonienne.* Actes du colloque Arts et territoires : vers une nouvelle économie culturelle. 76e Congrès de l'ACFAS, Québec, 6 et 7 mai 2008. Institut national de la recherche scientifique [en ligne] <[http://chaire\\_fernand\\_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Ambrosino.pdf](http://chaire_fernand_dumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Ambrosino.pdf)> Consulté le 23 avril 2009

**AUGUSTIN Jean-Pierre, LEFEBVRE Alain (dir.).** *Perspectives territoriales pour la culture.* Pessac : MSHA, 2004. p. 109

**BARLUET, Sophie.** *Rapport Livre 2010 : pour que vive la politique du livre.* Juin 2007 [en ligne] <[http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport\\_livre\\_2010.pdf](http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport_livre_2010.pdf)> Consulté le 14 septembre 2009

**BERTRAND Anne-Marie.** *Les Villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider 1945-1985.* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1999

**CENTRE NATIONAL DU LIVRE.** Les médiathèques de Proximité. In *Le livre en France* [en ligne] <[http://www.lire-en-fete.culture.fr/IMG/pdf\\_cnl\\_tire\\_a\\_part\\_v6.pdf](http://www.lire-en-fete.culture.fr/IMG/pdf_cnl_tire_a_part_v6.pdf)> Consulté le 21 mars 2008

**COMITE D'HISTOIRE DU MINISTERE DE LA CULTURE.** Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969 : journées d'étude des 30 novembre et 1er décembre 1989. Paris : la Documentation française, 1996

**CONSEIL DE LA CRÉATION ARTISTIQUE.** *Dossier de presse. 10 septembre 2009*, p. 3 [en ligne] <<http://www.localtis.info/cs/BlobServer?blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs&blobkey=id&blobwhere=1250155764852&blobheader=application%2Fpdf>> Consulté le 23 novembre 2009

**DUBOIS Vincent (dir.), POIRRIER Philippe (collab.).** *Politiques locales et enjeux culturels, les clochers d'une querelle, XIXe-XXe siècles.* Paris : Comité d'histoire du Ministère de la culture/La Documentation française, 1998

**ERMAKOFF Thierry.** Le rapport Pingaud-Barreau. *BBF*, 2009, n° 3, p. 33-37

**FAURE Alain, NÉGRIER Emmanuel (dir.).** *La lecture publique à l'heure intercommunale : enquête sur l'intercommunalité et la lecture publique en France.* Editions de l'Aube, 2004

**GIRARD Augustin.** Les maisons de la culture : au-delà de leur "échec", leur vraie réussite. *Lettre d'information du Ministère de la Culture et de la Communication.* N° 43, 17 février 1999 [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/historique/rubriques/43ans.pdf>> Consulté le 23 octobre 2009

**GIRARD Augustin, GENTIL Geneviève, RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.).** *Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel. 1971-1973.* Paris : Comité d'histoire du ministère de la Culture/La Documentation française, 1995.

**GOSSELIN Isabelle.** *Bibliothèques municipales et politiques culturelles.* Voiron : Ed. La Lettre du cadre territorial, 1995, p.89-XXXV

**HÉLIE Thomas.** *Deux générations d'équipements culturels ? De l'identité précaire du « troisième cercle » à l'émergence des « scènes nationales » : les cas d'Évry et de Cergy-Pontois.* [en ligne] <<http://www.cersa.cnrs.fr/sites/cersa/IMG/pdf/06-helie.pdf>> Consulté le 22 juillet 2009

**IFLA. COMITE PERMANENT DE LA SECTION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.** Les services de la bibliothèque publique : principes directeurs de l'IFLA/UNESCO. Avril 2001 [en ligne] <<http://www.ifla.org/VII/s8/pub/Profrep109.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

**JACQUET Jean-Pierre, PALESTRO Marie-France.** Environnement et intégration en centre-ville. *BBF*, 2004, n° 2, p. 50-54

**LAHARY Dominique.** *Missions, fonctions, politiques publiques : pour une bibliothèque non unidimensionnelle.* Billet du 6 janvier 2009 sur son blog [en ligne] <<http://lahary.wordpress.com/2009/01/06/missions-fonctions-politiques-publiques-pour-une-bibliotheque-non-unidimensionnelle>> Consulté le 8 décembre 2009

**LATARJET Bernard.** *L'aménagement culturel du territoire.* Paris : La Documentation française, 1992

**LAVERGNE François de.** *Économie politique des équipements collectifs.* Paris : Economica, 1979, p. 317-318

**LEROY Marc.** *Les enjeux de la polyvalence dans les services publics.* Annuaire des collectivités locales, Année 1998, Volume 18, Numéro 1, p. 39-49

**LLAVORI Denis.** Accessibilité et territoires. *BBF*, 2009, n° 5, p. 19-23

**MARESCA Bruno, EVANS Christophe et GAUDET Françoise (Collab.).** *Les Bibliothèques municipales après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir.* Paris : Bibliothèque Publique d'Information / Centre Pompidou, 2007

**MELOT Michel.** Rebonds. In **ADBDP.** *Journées d'étude 2002 : L'action culturelle en BDP, locomotive ou danseuse ?* [en ligne] <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article480>> Consulté le 8 décembre 2009

**PINGAUD Bernard, BARREAU Jean-Claude.** *Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture, rapport au ministre de la Culture.* Paris : Dalloz, 1982

**POIRIER Philippe.** *L'Etat et la culture en France au XXe siècle.* Paris : Le Livre de poche, 2000

**POIRIER Philippe.** *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine.* Dijon : Bibliest, 1996

**POIRRIER Philippe.** L'histoire des politiques culturelles des villes. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire.* Année 1997, Volume 53, n°1. p. 129-146

**POIRIER Philippe, RAB Sylvie, RENEAU Serge [et al.]**. *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*. Paris : ministère de la Culture-Comité d'histoire, 1995

**POIRRIER Philippe, RIOUX Jean-Pierre (dir.)**. *Affaires culturelles et territoires (1959-1999)*. Paris : Comité d'histoire du Ministère de la culture/La Documentation française, 2000

**RICO Christine**. La bibliothèque, outil du lien social. *BBF*, 2009, n° 3, p. 80

**ROUET François**. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*, Ministère de la Culture, 1998

**STEVENS Keith R.** Les bibliothèques ne sont pas uniquement des lieux de lecture. *BBF*, 2000, n° 5, p. 53-61

**VADELORGE Loïc (dir.)**. *L'action culturelle dans les villes nouvelles*. Comité d'histoire du ministère de la culture. Paris : La Documentation Française, 2005

**VAN DAM Jean-Claude**. Les relais-livres en campagne. *BBF*, 1996, n° 4, p. 23-27

## **Exemples d'équipements mutualisés en France**

### **ABD (Bouches-du-Rhône)**

**DANSET. Françoise**. Les entrepôts du savoir : Archives et Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône. *BBF*, 2007, n° 1, p. 91-93

**ROCHELLE Matthieu**. Archives et bibliothèque : une mise en scène commune ? *BBF*, 2008, n° 4, p. 33-37

### **Centre Pompidou**

L'utopie Beaubourg, dix ans après. *Esprit*, février 1987

**FLEURY Laurent**. *Le cas Beaubourg mécénat d'Etat et démocratisation de la culture*. Paris : Armand Colin, 2007

**ILLIEN Gildas**. *Mutations et réorganisation de la Bibliothèque publique d'information*. Mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, sous la direction d'Isabelle Dussert-Carbone, 2002

**LAUXEROIS, Jean**. *L'Utopie Beaubourg, vingt ans après*. Paris : BPI/Centre Pompidou, 1996

*Projet d'établissement Bibliothèque publique d'information* ; responsable de la pub. : Gérald Grunberg ; préf. : Eric Gross. : Paris : Centre Pompidou Bibliothèque publique d'information, 2004

### Champs Libres (Rennes)

Nouvel équipement culturel de Rennes. *Architecture d'Aujourd'hui*, n° 302, décembre 1995

**POULLIAS Marie-Thérèse.** Rennes. *BBF*, 1992, n° 5, p. 34-38

**RENNES METROPOLE.** Projet culturel des Champs Libres. 13 février 2009 [en ligne] <[www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr)> et <[http://www.leschampslibres.fr/80050483/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.leschampslibres.fr/80050483/0/fiche___pagelibre/)> Consulté le 5 décembre 2009

**VEILLARD, Jean-Yves.** *Les champs libres, naissance d'un projet culturel : cahiers d'un conservateur 1985-2001.* Avant-propos de Michel Denis ; introduction d'Elsa Chevalier ; postface d'Edmond Hervé. Rennes : Ed. Apogée, 2006

### PierresVives (Hérault)

**VILLENET-HAMEL Mélanie.** Pierres vives. *BBF*, 2007, n° 1, p. 94-95

[en ligne] <<http://www.herault.fr/accueil/pdf/pierresvives.pdf>> Consulté le 23 avril 2009

[en ligne] <<http://www.cg34.fr/territoire/equipements/routes/amenagement/pierresvives.html>> Consulté le 15 septembre 2009

## Divers

**CIMENT Gilles, FERREYROLLE Catherine.** La bibliothèque de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. *BBF*, 2009, n° 1, p. 75-79

**DELMAS, Jean-François.** Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras. Bilan et perspectives du projet de transfert de la bibliothèque Inguimbertaine. *BBF*, 2007, Paris, t. 52, n° 1

**DELMAS Jean-François.** *L'Inguimbertaine, maison des muses.* Paris : Éd. Nicolas Chaudun, 2008.

**ÉBOLI Gilles.** La cité du livre d'Aix-en-Provence. *BBF*, 2000, n° 5, p. 72-77

**LAS VERGNAS Olivier, PROKHOROFF Catherine.** La cité des métiers de la Villette : un outil d'insertion professionnelle au sein d'une bibliothèque. *BBF*, 2009, n° 2, p. 50-55

**LEREBOURS Jean-Loup.** La médiathèque d'Arles. *BBF*, 1990, n° 5, p. 308-311

**MAIRIE DE PARIS.** Réunion préparatoire du 14 avril 2008. Avancement des études d'avant projet [sommaire](#) [en ligne] <[http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20080418/05%20Fiche\\_08\\_04\\_14.pdf](http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20080418/05%20Fiche_08_04_14.pdf)> Consulté le 23 avril 2009

**MARIN François.** La nouvelle bibliothèque de Saint-Étienne ». *BBF*, 1994, n° 2, p. 26-30

**TAESCH Danielle.** Des projets culturels de quartier à Mulhouse. *BBF*, 1997, n° 1, p. 24-28

## **Exemples d'équipements mutualisés à l'étranger**

**BISSONNETTE Lise.** Plurielle et singulière, Bibliothèque et Archives nationales du Québec. In **LACROIX Yvon-André (dit.)**. *Rayonner et partager : l'innovation dans les bibliothèques canadiennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 22

**CENTRE CULTUREL SUEDOIS.** *Les bibliothèques publiques suédoises*. Colloque, mars 1975. *BBF*, 1975, n° 6, p. 263-267

**DOGLIANI Sergio.** Les Idea Stores : Une nouvelle approche de la bibliothèque et de l'accès à la connaissance. *BBF*, 2008, n° 1

**JACQUET-TRIBOULET Amandine, BONNET, Vincent.** Les bibliothèques publiques aux Pays-Bas. *BBF*, 2008, n° 1

**LAJEUNESSE Marcel.** Bibliothèques publiques au Québec. *BBF*, 2009, n° 3, p. 64-72

**LE FOULON Marie-Laure.** *La bibliothèque finlandaise* (publié le 21/09/09) [en ligne] <[http://www.info-finlande.fr/article/Laces\\_a\\_la\\_connaissance.html](http://www.info-finlande.fr/article/Laces_a_la_connaissance.html)> Consulté le 23 octobre 2009

**SERAGELDIN Ismail.** La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie. *BBF*, 2004, n° 2, p. 146-147

**VALM Tiiu.** La bibliothèque nationale d'Estonie. *BBF*, 2004, n° 4, p. 7-13

## II. Quels enjeux derrière le concept de mutualisation ?





---

**ANNEXE 1.....24**

**ANNEXE 2.....25**

